



LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 9 NORMANDIE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 10 NOUVELLE AQUITAINE | ■ 17 LA RÉUNION |
| ■ 4 CENTRE-VAL DE LOIRE | ■ 11 OCCITANIE | ■ 18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES |
| ■ 5 CORSE | ■ 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 13 PAYS DE LA LOIRE | ET SOUS-MARINES |
| ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE | |

■ SRA ■ GRAND EST ■ DRAC ■ BILAN SCIENTIFIQUE ■ 2018 ■

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
GRAND EST

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

G R A N D E S T

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
GRAND EST**

2018

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
ET DE L'ARCHITECTURE**

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLE
G R A N D E S T

PÔLE PATRIMOINES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Site de Strasbourg : Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 56 80 - Fax : 03 88 75 60 95

Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél. 03 26 70 63 31 - Fax : 03 26 70 43 71

Site de Metz : 6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise à diffuser les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustrations de la première de couverture :
CHAVIGNY (54), parc d'Activités Brabois Forestière, le Clocher de Vézelize, fontaine Charlemagne,
Vue générale de la sépulture 3 du Hallstatt D1 avec le cercueil ; vue de détail des bracelets (fouille préventive)
Responsable d'opération et clichés : Michaël LANDOLT (SRA).

Illustration de la quatrième de couverture :
PFULGRIESHEIM (67), A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 4, site 4-3,
vue générale de l'emprise en fin de fouille (fouille préventive)
Responsable d'opération et cliché : François BACHELLERIE (Archéologie Alsace).

Direction de la publication : Isabelle CHARDONNIER, directrice régionale des affaires culturelles
Secrétariat d'édition : Véronique BODLENNER, Marielle DORIDAT-MOREL et Valérie SCHYDLOWSKY

Coordination : Véronique BODLENNER
Cartographie : Marielle DORIDAT-MOREL, Valérie SCHYDLOWSKY et Georges TRIANTAFILLIDIS
Mise en page : SVP éditions - stephanie.vincentperez@gmail.com

Impression : PCC International France SAS

ISSN : 2679-2257
ISBN : 978-2-11-162277-7 (imprimé non commercialisable) ; ISBN : 978-2-11-162278-4 (numérique)
© 2025

MINISTÈRE DE LA CULTURE

GRAND EST

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Résultats significatifs..... 25

Tableau de présentation générale des opérations autorisées..... 29

ARDENNES (08)

31

Tableau des opérations autorisées..... 31

Carte des opérations autorisées..... 33

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	
11 rue Madame de Sévigné.....	35
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	
13-15 rue Moreaux, 11 rue du Fond de Santé.....	37
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	
15-19 cours Artistide Briand.....	37
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	
Rue Albert Caquot, Caserne du Bois Fortant, tranche 1.....	37
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	
Canal Est.....	38
JUNIVILLE	
Rue Foire aux Bois, rue de Bel Air.....	38
MÉNIL-ANNELLES	
La Croix Lansard, Le Naissy, Le Mont Louis, etc.....	40
NOUVION-SUR-MEUSE	
Sourdevalle.....	41
RENWEZ	
Le Chemin des Écoliers, phase 2.....	41
RETHEL	
Rue du Docteur Louis Gobinet, tranche 1.....	43
ROCROI	
Vieille Maison Rouge.....	43

SAINT-FERGEUX	
Le Mont Raulin.....	44
SAINT-LAURENT	
La Lue, phase 3.....	44
SIGNY-L'ABBAYE	
Le Bourg Sud.....	44
SIGNY-L'ABBAYE	
Clos Martin.....	46
TAGNON	
Les Avergères.....	46
VILLERS-SEMEUSE	
Rue Jules Rocipon.....	46
VIREUX-MOLHAIN	
La Montagne des Vignes.....	47
VOUZIERES	
La Ruelle des Lièvres.....	47
WARCQ	
La Hachette, phase 2.....	48
WARCQ	
R.D. 309.....	49

AUBE (10)

51

Tableau des opérations autorisées.....	51
Carte des opérations autorisées.....	55

AUXON	
Rue des Carrés.....	57
BAR-SUR-AUBE	
2, 4, 10 rue du Prieuré, 13 rue Beugnot.....	58
BAR-SUR-AUBE	
Aube Bedding.....	59
BAR-SUR-AUBE	
Champ Rondin, R.D. 396.....	60
BARBUISE, LA SAULSOTTE	
Les Gargoulottes, La Large Noue, les Hayes.....	60
BARBUISE, LA SAULSOTTE	
Les Gargoulottes, La Large Noue, Les Hayes.....	64
BRÉVIANDES	
Rue des Deux Haies.....	64
BRIENNE-LA-VIEILLE	
La Ferme des Charmes, phase 1.....	64
BUCHÈRES	
Rue de la Mairie.....	65
BUCHÈRES	
Seyemont, chemin rural 11.....	65
DIERREY-SAINT-JULIEN	
La Nozée.....	67
DROUPT-SAINT-BASLE	
Le Replat.....	67
LA-CHAPELLE-SAINT-LUC	
Avenue Jean-Jaurès.....	71

LAVAU	
La Tombe princière et le complexe funéraire monumental de Lavau (PCR).....	72
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT	
Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phases 2b1, 3-1 et 3-2	78
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT	
Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phase 4-1	82
LE CHÊNE	
ZI la Raccroche	85
LE PAVILLON SAINTE JULIE	
5 rue de la Croix Huchard.....	88
LUYÈRES	
Rouelle	89
MAGNANT	
Les Monts Légers.....	93
MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	
C.D. 160.....	94
MONTGUEUX	
R.D. 141	94
MOUSSEY	
6 rue des Prêtres.....	94
MOUSSEY	
Parc Logistique de l'Aube.....	95
NOGENT-SUR-SEINE	
Cardinal II, tranche 5-2	98
PAYNS	
Voie Nouvelle	99
PONT-SAINTE-MARIE	
Le Moulinet.....	99
ROMILLY-SUR-SEINE	
Place de la Gare	100
ROMILLY-SUR-SEINE	
Rue Henri Durant	100
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
La Bouverie	101
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
Les Deforts	106
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
Rue Nicolas Mignard.....	106
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
Rue Paul Valéry	106
RUMILLY-LES-VAUDES	
Route de Chaource, le Village	107
SAINT-ANDRÉ-LÈS-VERGERS	
17 rue des Vieux Cortins.....	107
SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES	
Les Plants, rue de la Planche	108
SAINT LYÉ	
Les Plantes Joly	109
SAINT LYÉ	
Rue du Calvaire.....	110
SAINTE MAURE	
Le Haut de Vannes.....	112
SAINTE SAVINE	
1 rue Jean Cocteau.....	113
THENNELIÈRES	
Voie de Champigny	113
TROYES	
18 mail des Charmilles.....	114

TROYES	
44 boulevard Danton, rue Charlemagne, rue Mitantier	115
TROYES	
65, 67, 69 rue du Grand Véon.....	117
TROYES	
94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter	117
TROYES	
9bis, 11 et 13 rue des Hauts Trévois.....	119
TROYES	
Pôle gare	119
VENDEUVRE-SUR-BARSE	
Rue Annie et Pierre Micaux	122
VERRIÈRES	
La Cérose.....	123

MARNE (51)

125

Tableau des opérations autorisées.....	125
Carte des opérations autorisées.....	131

AMBONNAY	
Chemin de Condé	133
AUVE	
Église Saint-Martin	133
BEINE-NAUROY	
La Noue Cochard.....	134
BERGÈRES-LES-VERTUS	
Chemin rural dit Ancien, Chemin de Jâlons	135
BÉTHENY	
Allée du Buisson Sarrazin.....	136
BÉTHENY	
La Husselle 1	136
BEZANNES	
Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique (PCR)	137
BOURGOGNE-FRESNE	
Le Cri.....	138
CAUROY-LÈS-HERMONVILLE	
Les Houettes	139
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Avenue du 29 août 1944, quartier du Verbeau.....	139
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
12 quai des Gadz Arts.....	141
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
17-19 rue de la Vallée Saint-Pierre.....	144
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Faubourg Saint Antoine.....	144
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Route de Suippes, le Mont Bernard.....	148
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Rue Juliette Récamier, rue de Prilly.....	148

CHÂLONS-SUR-VESLE	
R.D. 2, rue de la Garenne	148
CHANGY	
Le Village.....	149
COMPERTRIX	
33 rue Jules Ferry	150
COOLUS	
1 Grande Rue.....	150
CORMONTREUIL	
4 rue Paul Doumer	151
CORMONTREUIL	
ZAC des Blancs Monts 2	151
COURCELLES-SAPICOURT	
Les Larris.....	152
ÉPERNAY	
Rue des Forges.....	152
FAGNIÈRES	
Rue du Chemin Barre, Les Cerisiers	153
FAUX-FRESNAY	
Le Haut des Taupinières	153
FAUX-VÉSIGNEUL	
Le Chemin de Coupetz	156
ISLE-SUR-MARNE	
Le Saule Nesle, La Haie Manet, ZD n°6	158
LA CHEPPE	
Camp d'Attila	159
LA VEUVE	
Le Champ Pertaille.....	163
LA VEUVE	
Les Crayères, ZAC 1	166
LA VEUVE	
Rue de l'Aubépine	170
LOISY-SUR-MARNE	
L'Accin de la Vieille Vigne	170
MAISONS EN CHAMPAGNE	
6 rue de Flancourt.....	171
MARCILLY-SUR-SEINE	
La Pièce des Lièvres.....	172
MARDEUIL	
Les Terres du Pré Cigny	179
MAROLLES	
Rue des Colombiers.....	179
MONCETZ-LONGEVAS	
Rue Royale, Le Village parcelle AB 327	180
MONCETZ-LONGEVAS	
Rue Royale, Le Village parcelle AB 328	181
MONCETZ-LONGEVAS	
Rue Royale, Le Village parcelle AB 329	181
NORROIS	
Le Jardinot.....	182
ORCONTE	
La Cornichère.....	182
POMACLE	
Entre les deux Chemins de Bazancourt	183
PUISIEULX	
Rue du Parc	185
REIMS	
106 rue des Capucins	185

REIMS	
11 rue de la Goulette.....	186
REIMS	
14 rue Saint Bruno	186
REIMS	
15-21 rue Saint Hilaire.....	187
REIMS	
17-19 rue Lesage.....	190
REIMS	
18 rue Andrieux.....	191
REIMS	
18b, 20, 22 rue de la Magdeleine	191
REIMS	
19 rue de Tinquex	193
REIMS	
20 rue des Orphelins.....	193
REIMS	
22 rue d'Oseille, 142 rue du Barbâtre, 3 rue d'Armonville	194
REIMS	
27 rue Soussillon.....	194
REIMS	
38 rue de Bétheny.....	195
REIMS	
5 à 11 rue Marie Stuart, 12 rue Diderot et 8, 12, 14 rue des Filles Dieu	196
REIMS	
74 boulevard Lundy	201
REIMS	
Boulevard Jules César, complexe aqualudique (anciens terrains Sernam)	201
REIMS	
Boulevard Jules César, parking silo (anciens terrains SERNAM)	203
REIMS	
Caves de l'ancien collège des Jésuites	204
REIMS	
Cité du Chemin Vert.....	206
REIMS	
Les Promenades-Est.....	206
REIMS	
Parvis de la basilique Saint-Remi	207
REIMS	
Place du Général Gouraud, boulevard Henri Vasnier (jusqu'à la rue Goïot).....	212
REIMS	
Place de la République	213
REIMS	
Quartier des Épinettes, place Sainte Thérèse.....	216
REIMS	
Rue Maurice Hollande.....	216
REIMS	
Rue Sainte Thérèse	216
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence	217
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Rémy, zone 12	217
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Rémy, zone 6.....	223
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS	
Les Pâtures Pillées et le Pré Saint-Pierre, secteur nord.....	227
SAINT-MARTIN-SUR- LE-PRÉ	
Rue Debin	229
SAINT-MEMMIE	
Rue Jacques Simon	232

SAINTE-MENEHOULD	
La Cense Brûlée	236
SARON-SUR-AUBE	
Ancien bois de Saron	236
SARRY	
Bout de Moncetz	237
SARRY	
La Fosse Hallée	237
SÉZANNE	
Maison de Santé	238
SOMMEPY-TAHURE	
Le Mont Collier	244
SUIPPES	
Rue du Faubourg Saint-Jacques	244
THIÉBLEMONT-FARÉMONT	
La Carpière	244
VAL DES MARAIS	
20 bis rue des Hauts-Coligny, parcelle X 200 A	245
VAL DES MARAIS	
20 bis rue des Hauts-Coligny, parcelle X 200 B	245
VÉLYE	
66 rue Principale	245
VERT-TOULON	
La Crayère	248
VERT-TOULON	
Les Mache-Fer	250
VERTUS	
15 avenue Saint Vincent	253
VERTUS	
7 rue de la Maison	253
VILLEVENARD	
Les Hauts de Congy	253
WITRY-LÈS-REIMS	
La Grève	255
HABITATS NÉOLITHIQUES DANS LES MARAIS DE SAINT-GOND	256

HAUTE-MARNE (52)

259

Tableau des opérations autorisées..... 259

Carte des opérations autorisées..... 261

ANDILLY-EN-BASSIGNY	
Charge d'Eau	263
BAYARD-SUR-MARNE	
7, 9 route de Bienville	265
BETTANCOURT-LA-FERRÉE	
7 route de Bar le Duc	265
BREUVANNES-EN-BASSIGNY	
Pré Gillot	266
CHÂTEAUVILLAIN	
14 rue de Penthière	266

CHAUMONT	
Faubourg Saint Aignan	268
DONJEUX	
La Carrière et Thiébeauval	268
DONJEUX	
Le Milieu de la Salle, phase 8	269
DOULEVANT-LE-CHÂTEAU	
10 rue des Tilleux	269
LANGRES	
Rue des Ageottes	270
LEVÉCOURT, HÂCOURT, SOULAU COURT-SOUS-MOUZON, GONCOURT	
Aménagements hydrauliques de la Meuse	275
MONTIER-EN-DER	
Avenue de Champagne	275
NULLY	
Les Bruyères	276
PARNOY-EN-BASSIGNY	
Abbaye de Morimond	276
POULANGY	
R.D. 107 de Poulangy à Nogent	282
SAINT-DIZIER	
3 boulevard Salvador Allende	282
SAINT-DIZIER	
Les Crassées	283
SAINT-DIZIER	
Rue Godard Jeanson	286
SAINT-DIZIER	
Rue Godard Jeanson	286
SAINT-MAURICE	
Pré Poteau	286
VILLEGUSIEN-LE-LAC	
Rue de l'Église	287

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

289

Tableau des opérations autorisées.....289

Carte des opérations autorisées.....291

AUTREVILLE-SUR-MOSELLE	
Carrière EQIOM et GSM, Gras Lieux	293
AVRIL	
Rue de la Lys	293
BACCARAT	
43 rue Sainte-Catherine	294
BARBONVILLE	
Corvée de Manglais, l'Embanie, le Breuil, Prés Latille, Prés Bouxas, Nanglais, phase 1	294
CERVILLE, LENONCOURT	
Panneau Est, Bois Saint-Jean, Bois Brouillard, Bois Juré et Les Hauts Journaux	294
CHAMPENOUX	
Linchamp Bas	295

CHAVIGNY	
Parc d'Activités Brabois Forestière, Le Clocher de Vézelize, Fontaine Charlemagne	295
COSNES-ET-ROMAIN	
Rue du Béarn, Entre deux Chemins	297
CRÉVÉCHAMPS, VELLE-SUR-MOSELLE	
Carrière GSM, tranche 7, Savelon et Le Haut-Saussy	298
DOMMARTIN-LÈS-TOUL	
Rue du 8 ^e bataillon de Chasseurs à Pied	298
DONCOURT-LÈS-CONFLANS	
Le Village, lotissement de l'Aérodrome, rue Adrien Mangin	298
EULMONT	
78 rue du Château	299
FRAIMBOIS	
Le Grand Blanc, carrière Fraimbois Granulats	299
HEILLECOURT	
Les Prés Maloutrés	301
LANDRES	
R.D. 156, route de Verdun.....	301
LEMAINVILLE	
Lotissement communal, chemin des Voissieux	301
LONGUYON	
Rue Émile Zola, Champs Lattés	302
LUNÉVILLE	
Cinéma, 37-39-41 rues de la République et du Rempart.....	302
MARS-LA-TOUR	
Sur le Pré Labarre.....	306
MÉHONCOURT	
Chemin du Breuil.....	309
MOYEN	
Station d'épuration, La Corvée	310
NANCY	
Cour d'appel, 2 place Carrière	310
PONT-À-MOUSSON	
Avenue de Metz	310
PONT-À-MOUSSON	
Passage du pont Gélot	311
RÉHON	
ZAC de Harange II, phase 3	311
SAINT-NICOLAS-DE-PORT	
Le Village, lotissement allée Nelson Mandela, tranche 1	312
THOREY-LYAUTEY	
Station de retraitement des eaux usées, Sur le Clos	312
TOMBLAINE	
Lotissement Les Terrasses de la Meurthe, rue Jean Jay	313
TOUL	
20 avenue Albert I ^{er}	313
TOUL	
40 passage A, 7 rue Béranger.....	314
TOUL	
Clinique des Boucles de la Moselle, R.D. 960B	314
TOUL	
LPR du Tulois, site NJ, Cugnot, rue Qui Qu'en Grogne, quai de la Glacière.....	314
VILLERS-LA-CHÈVRE	
Rue du 251 ^e RA, rue Jacques Brel	315
VITERNE	
Sur la Reine, carrière Vicat, phase 8.....	316
VITRIMONT	
Route de Crévic, La Barre	316

Tableau des opérations autorisées.....	317
--	-----

Carte des opérations autorisées.....	319
--------------------------------------	-----

AMEL-SUR-L'ÉTANG

Rue Maucourant.....	321
---------------------	-----

AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, SPINCOURT

L'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement	322
--	-----

ANCEMONT

Carrière des fours à chaux de Dugny	323
---	-----

ANCERVILLE

Rue de la Forêt	323
-----------------------	-----

BAR-LE-DUC

Ferme de Popey.....	324
---------------------	-----

BAR-LE-DUC

Parking Sébastopol, rue Sébastopol.....	324
---	-----

BOULIGNY

Amermont.....	325
---------------	-----

BOVIOLLES

Au Prillot.....	325
-----------------	-----

BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN

Mutations urbaines à <i>Nasium</i> (I ^{er} s. av. J.-C.-I ^{er} s. apr. J.-C.)	326
---	-----

COMMERCY

Prieuré du Breuil et rue Cochard Mourot.....	326
--	-----

COMMERCY

Usine Saint-Michel, Les Nacelles et Les Montants des Chauds.....	327
--	-----

ÉTAIEN

Carrière Eurovia	327
------------------------	-----

FRESNES-EN-WOËVRE

À la Vaux	328
-----------------	-----

GEVILLE

Église Saint-Léger	328
--------------------------	-----

L'ISLE-EN-RIGAUT

À Nerra, lotissement communal.....	329
------------------------------------	-----

LAVOYE

Rue Jean Larcher.....	329
-----------------------	-----

LION-DEVANT-DUN

Côte Saint-Germain.....	330
-------------------------	-----

LION-DEVANT-DUN

Carrière Christaens, zone 2, La Haute Borne	330
--	-----

LION-DEVANT-DUN

Carrière Christaens, zone 4, tranche 2, L'Aiguillon.....	330
--	-----

MECRIN

GAEC du Moulinpierre	331
----------------------------	-----

NAIX-AUX-FORGES

<i>Nasium</i> , Les Soylières	331
-------------------------------------	-----

NETTANCOURT

Route de Clermont, Cub SIVU de la voie romaine	333
--	-----

NEUVILLE-SUR-ORNAIN

Bois de Fraicul, carrière Calcia.....	333
---------------------------------------	-----

SAINT-MIHIEL

Avenue Pierre de Coubertin, COSEC.....	333
--	-----

SAINT-MIHIEL

Rue du docteur Vuillaume.....	334
-------------------------------	-----

SAINT-MIHIEL	
Camp des Romains, projet Polmard	334
SENON	
3 place de l'Église et le Bourge, <i>castrum</i>	335
SENON	
LiDAR	336
SPINCOURT	
Cimetière provisoire de la Grande Guerre, rue du Mont	338
VERDUN	
Sainte-Catherine, phase 2 (cour), Saint-Sauveur	339
VERDUN	
SCI des Augustins	339
VERY	
À la Plante	340
VOID-VACON	
Sous Voinet, La Gravière, lotissement communal	340
VOID-VACON	
Côte des Vignes, lotissement communal	341

MOSELLE (57)

343

Tableau des opérations autorisées..... 343

Carte des opérations autorisées..... 349

AMANVILLERS	
Rue des Carrières	351
ARGANCY	
Lotissement Le Domaine d'Argancy	351
ARS-LAQUENEXY	
Route d'Aubigny	352
ARS-SUR-MOSELLE	
1 rue du Moulin	352
AUDUN-LE-TICHE	
Carrière Cogesud, tranche 1, Witum et Hollandroit	356
AUGNY	
Plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1, phase 1	356
AUGNY, MARLY	
Plateau de Frescaty	356
AUMETZ	
Place du 11 novembre	357
BASSE-RENTGEN	
Rue de la Fauvette	357
BLIESBRUCK	
Agglomération antique	357
BLIESBRUCK	
Lotissement Le Muehlberg, tranche 1	361
BOULAY-MOSELLE	
Lotissement d'activités, rue du Général Rascas	361
BUDING, KLANG, VECKRING	
Route forestière, parcelles 12-13-14-15-30-31-29-28-27-219-10-9-8	361
BUHL-LORRAINE, SARREBOURG	
Lotissement d'activités économiques bicomunal Arti'Sar, tranches 1 et 2	362

CATTENOM	
Husange, rue de la Scierie.....	362
CONDE-NORTHEN	
2 rue des Jardins.....	363
CONTZ-LES-BAINS	
Wampesbongert.....	363
CORNY-SUR-MOSELLE	
Route de Fey, Les Émigrés.....	363
CORNY-SUR-MOSELLE	
Rue de la Fontaine.....	364
CORNY-SUR-MOSELLE	
Zone de compensation du lotissement Le Clos de la Fontaine	364
COURCELLES-CHAUSSEY	
Lotissement Les Jardins de Courcelles, tranche 1, À la Lâche, allée des Mimosas et rues des Iris et des Roses.....	365
COURCELLES-SUR-NIED	
Rue des Mésanges	365
CREUTZWALD	
ZAC du Warndtpark, tranche 1, phase 2	366
DIEUZE	
ZAC de la Sablonnière, La Haute Borne, tranche 1	366
ENNERY - TRÉMERY	
Rue Joseph Cugnot	366
FÉY	
Lotissement Le Pré des Seigneurs II.....	367
FLORANGE	
7 rue Lavoisier.....	367
FLORANGE	
Rue du Moulin Saint-Pierre.....	367
FOLSCHVILLER, PONTPIERRE, TRITTELING-REDLACH	
Schnecknetzel-Grossetzel, Waeldchen et Grosshek	368
FORBACH	
EHPAD, Pfaffenloch	368
HAM-SOUS-VARSBERG	
Rue de Lorraine	369
HAMBACH	
Rue de l'Église	369
HASELBOURG	
41-42 rue Principale	369
HAUCONCOURT	
Sablière Hergott, La Raffinerie	370
HETTANGE-GRANDE	
Rue du Faubourg de La Rastenne.....	370
HETTANGE-GRANDE	
ZAC de Hettange-Grande, tranche 3, Rutenreiser.....	370
IPPLING	
Lotissement Baechel, tranche 1	371
KAPPELKINGER	
Lotissement Les Alouettes, Wiesgrub	371
KIRSCHNAUMEN	
Evendorff, lotissement Saint-Michel.....	371
KNUTANGE	
Coteau Sainte-Barbe, tranche 1	372
LA MAXE	
2 rue de la Grange-aux-Dames	372
LAQUENEXY	
Groupe scolaire.....	373
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD	
Rue des Alliés, abbaye Saint-Martin.....	374

LORQUIN	
Carrière EQUIOM, Les Grandes Friches.....	374
MANOM	
Maison Rouge	375
MARLY	
Lotissement Les Hameaux de la Roseraie, tranche 1, Les Hauts de Vannonchamps	375
MARLY	
Rue de la ZAC Mermoz	376
METZ	
9-11 place Saint-Louis	376
METZ	
13 rue du Coupillon, rue du Sansonnet, tranche 1	376
METZ	
150 avenue André Malraux	377
METZ	
150 avenue André Malraux	377
METZ	
Points d'apport volontaire enterrés (PAVE), rues Belle-Isle, boucherie Saint-Georges, places Gabriel Hocquard, Jean-Cocteau, Saint-Vincent et Saint-Martin	379
METZ	
Points d'apport volontaire (PAV), quartier du Sablon	381
METZ	
Rue de Bourgogne	382
METZ	
ZAC casernes Desvallières, route de Lorry	382
METZ	
Vallière, 64 rue Jean-Pierre Jean	385
METZ	
Les sigillées italiques de Metz (PT)	385
MITTELBRONN	
24 rue de Phalsbourg.....	389
MONDELANGE	
Rue de Metz	389
MONDELANGE	
Rue de Metz	390
MOYEUVE-GRANDE	
ZAC les Jardins de Sainte-Ségoène, site 2, Froidcul	393
NIDERVILLER	
La Faïencerie	393
NORROY-LE-VENEUR	
Bois de Jacquemignon.....	395
OGY, MONTOT-FLANVILLE	
Route de Flanville, Le Patural	397
ORMERSVILLER	
Rue Almeck.....	404
ORNY	
Lotissement Le Domaine des Lys, rue du Stade, tranche 1	404
PHALSBURG	
Les Chaudières	404
POMMÉRIEUX	
Lotissement Le Clos du Verger, tranches 1 et 2.....	405
POMMÉRIEUX	
Sous les Hayes	405
POUILLY	
Ruelle du Thym	405
POURNOY-LA-CHÉTIVE	
Lotissement Le Clos du Verger.....	407
RAVILLE	
Rue des Trois Cantons, La Glacière	409

RICHEMONT	
Route de Boussange et rue de Bévange.....	409
ROUSSY-LE-VILLAGE	
Wasen	410
SAILLY-ACHÂTEL	
Achâtel, chemin rural	410
SAINT-HUBERT	
Abbaye cistercienne de Villers-Bettnach	410
SAINTE-BARBE	
3 rue du Petit Marais	414
SARRALTROFF	
Lotissement Les Prunelles	414
SARREBOURG	
Lotissement d'activités des Terrasses, Porte des Vosges, Au-dessus des Étangs	415
SARREGUEMINES	
Rue des Tirailleurs	417
SARREGUEMINES	
Rue Jean-Jacques Rousseau	417
SERÉMANGE-ERZANGE	
Lotissement Sous Longe Côte	417
SILLY-SUR-NIED	
1 rue Principale, tranche 1	418
SILLY-SUR-NIED	
1 rue principale, tranche 2	419
SILLY-SUR-NIED	
Rue de l'École	419
TÉTING-SUR-NIED	
Site d'installation de stockage de déchets non dangereux, tranche 1 de fouille, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	420
TÉTING-SUR-NIED	
Site d'installation de stockage de déchets non dangereux, tranche 1 de fouille, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	421
THIONVILLE	
Élange, lotissement de la Croix Hépich 2	421
THIONVILLE	
Veymerange, route de Florange	422
VANTOUX	
Rue Jean-Julien Barbe	422
VANY	
Lotissement Les Jardinaux	422
VOLMERANGE-LES-MINES	
Rue Nicolas Schuller	423
WOIPPY	
Rue du Maréchal Fabert, tranche 1	423
WOIPPY	
ZAC des Chiloux	424
WOIPPY	
ZAC des Coteaux 2, tranche 3	428
XOUAXANGE	
Carrière EQIOM, Le Champ Renard, La Forge, tranches 1 et 2	430
YUTZ	
Impasse Léon Boyer	430
YUTZ	
ZAC Espace Meilbourg, tranche 4	431

Tableau des opérations autorisées.....	433
--	-----

Carte des opérations autorisées.....	439
--------------------------------------	-----

ALTORF

Hardt	441
-------------	-----

ANDLAU

Château d'Andlau	441
------------------------	-----

BENFELD

Rue de l'ancienne Porte, rue du Général de Gaulle, rue de la Dîme, rue des Bouchers, rue Clémenceau, rue de l'Église, rue de l'Hôpital, rue du Presbytère, place de la République	442
--	-----

BENFELD

Secteur Schulzenfeld, rue Joseph Siat	443
--	-----

BERSTETT

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 5, site 5-6, Langenberg	443
---	-----

BERSTETT

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 5, site 5-9, rive droite du Muhlbacher	444
--	-----

BLAESHEIM

Lotissement Entrée Est, rue du Maréchal Foch et rue des Roses.....	445
--	-----

BOUXWILLER

Église catholique Saint-Léger	446
-------------------------------------	-----

BREUSCHWICKERSHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 2, site 2-10, Ittenheimer Feld.....	447
---	-----

BRUMATH

Rue du Collège	447
----------------------	-----

BRUMATH

Angle rue du Général de Gaulle et Division Leclerc	448
--	-----

BRUMATH

41B rue de Geudertheim.....	452
-----------------------------	-----

BRUMATH

3 rue de Remiremont	453
---------------------------	-----

CHÂTENOIS

Jardin du Presbytère	453
----------------------------	-----

DEHLINGEN

Gurtelbach.....	454
-----------------	-----

DEHLINGEN

Voie romaine	455
--------------------	-----

DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

Heidischeck, Hunebourg	455
------------------------------	-----

DRULINGEN

Ellenbach, rue de Phalsbourg.....	456
-----------------------------------	-----

DUTTLENHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 1, site 1-1, Vier Aeckern.....	457
--	-----

DUTTLENHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 1, site 1-3, Ampfad et Neustrasse	457
---	-----

DUTTLENHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 1, site 1-6, Neubruch	460
---	-----

ECKWERSHEIM, VENDENHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 5, site 5-1, Bruehl et Kleine Seite	463
---	-----

ECKWERSHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 5, site 5-2, Kleine Breite	468
--	-----

ECKWERSHEIM

A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 5, site 5-3, Hirtenacker	470
--	-----

ECKWERSHEIM	
Lotissement Auf die Niedermatten	471
ERSTEIN	
Complexe de santé, route de Krafft	472
ERSTEIN	
Cours d'eau de l'III	475
ERSTEIN	
Résidence senior, rue Laure Mutschler	476
ESCHAU	
Parc d'Activités, rue des Fusiliers Marins	476
ESCHAU	
Parc d'activités de la Neuhard	479
ESCHBOURG	
Abbaye de Grauffthal	480
FURDENHEIM	
École et centre périscolaire	481
GEISPOLSHEIM	
Oberes Muehlfeld	481
GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 4, site 4-2 et 4-2bis, Flaschen et Kammeracker	481
HAGUENAU	
38 boulevard Hanauer.....	487
HAGUENAU	
Les nécropoles protohistoriques du massif forestier de Haguenau	488
HINDISHEIM	
Zone d'activités Kaltau, tranche 2.....	488
ITTENHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 2, site 2-11, Achenheimer Berg.....	489
ITTENHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 3, site 3-5, Eselacker.....	490
ITTENHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 3, site 3-6, Kirchbauemel	492
ITTENHEIM	
Lotissement d'activités Espace Économique Ouest, Wintzels Abwand Beim Alten	494
KESSELDORF	
Bois de l'Hôpital, extension de carrière, phase 6	494
KINTZHEIM	
Giratoire du Danielsrain	495
KOLBSHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 2B	495
KOLBSHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 2, site 2-5, Mittelabwand	496
KUTTOLSHEIM	
Rue du Lac.....	499
LEMBACH	
Château de Fleckenstein	499
LORENTZEN	
Extension carrière Karcher,	500
lieu-dit Hardwald, phase 1	500
MARCKOLSHEIM	
Lotissement privé Krautfeld	500
MARLENHEIM	
Dans l'environnement d'une résidence royale : Marlenheim et son territoire aux Époques mérovingienne et carolingienne	500
MATZENHEIM	
Mittelfeld, 18 rue du Chanoine Eugène Mertian	501
MUTZIG	
Lotissement Résidences des Schlossmatt	502
MUTZIG	
Rain, 26 boulevard Clémenceau.....	502

NATZWILLER	
Centre européen du résistant déporté, R.D. 130.....	504
NEUBOIS	
Frankenbourg, Schlossberg.....	507
NIEDERBRONN-LES-BAINS	
Krummacker, Uttenheeg	507
NIEDERSTEINBACH	
Maimont.....	511
OBERNAI	
Ancien Terrain Match, rue du rempart Monseigneur Caspar, route de Boersch.....	511
OBERNAI	
7 rue des Pèlerins	514
OTTROTT	
Château de Lutzelbourg.....	515
PFULGRIESHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 4, site 4-3, Grasweg Dritter Zug.....	515
PFULGRIESHEIM	
A 355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 4, site 4-5, Hammeracker.....	517
PULGRIESHEIM	
A355 – Contournement Ouest de Strasbourg, tronçon 4, 4-6 , Weberacker.....	518
ROSHEIM	
Ungersgarten	519
ROTHAU	
Vallon de la Besatte	519
SAÂLES	
Sapin Dessus	520
SCHAEFFERSHEIM	
Lotissement communal, tranche 3, Limersheimerweg	521
SCHERWILLER	
Rue de l'Alumnat, rue de Sélestat	524
SCHILTIGHEIM	
37a rue d'Adelshoffen	524
SÉLESTAT	
Badmatt 1	526
SELTZ	
Route de Strasbourg	527
SOUFFELWEYERSHEIM	
SNCF réseau 4 ^e voie Mundolsheim-Souffelweyersheim, rue du Strengfeld, gare de triage	527
STEINBOURG	
Lotissement Birkenfeld 2	528
STRASBOURG	
Réaménagement des quais sud de la Grande Île, quai des Bateliers, quai des Pêcheurs et rue Ernest Munch	528
STRASBOURG	
IRCAD 3, 1 place de l'Hôpital	531
STRASBOURG	
Extension du tramway de Strasbourg, desserte de Koenigshoffen, rue du Faubourg National.....	531
STRASBOURG	
Projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen - secteur 1, route des Romains, rocade ouest	534
STRASBOURG	
Projet de desserte tramway du quartier de Koenigshoffen, secteur 5 48-58 route des Romains.....	535
STRASBOURG	
Koenigshoffen, groupe scolaire du Hohberg, 10 rue du Hohberg.....	537
STRASBOURG	
Koenigshoffen, 1 chemin du Marais Saint-Gall	537
STRASBOURG	
Koenigshoffen, 2 route des Romains.....	538
STRASBOURG	
Hôtel des Postes, 5 avenue de la Marseillaise, 4 avenue de la Liberté.....	542

STRASBOURG	
4 rue du Schnokeloch	542
STRASBOURG	
Rue du Général Zimmer.....	543
THAL-DRULINGEN	
Lotissement communal Les Vergers.....	545
WASSELONNE	
Wiedbiehl, rue Pierre Heili	545
WEYER	
Carrière de calcaire, Ischer Berg et Langfurt, R.D. 40	545
WILWISHEIM	
Lotissement les Vergers	546
WINGEN-SUR-MODER	
Elenkopf	546
WISSEMBOURG	
Altenstadt, 18 rue des Bergers	549

HAUT-RHIN (68)

551

Tableau des opérations autorisées..... 551

Carte des opérations autorisées..... 555

BANTZENHEIM	
Lotissement Les Prairies du Grand Canal, rue de Rumersheim	557
BIESHEIM	
Altkirch, Unterfeld, Westergass, Ried	557
BOLLWILLER	
Lotissement les Noyers, 11 chemin d'Issenheim.....	559
BRUNSTATT-DIDENHEIM	
Lotissement les Rives de l'III (zone nord)	559
BRUNSTATT-DIDENHEIM	
Lotissement les Rives de l'III (zone sud)	559
CERNAY	
Ochsenfeld, faubourg de Belfort, rue de Schweighouse, rue d'Auvergne	559
COLMAR	
Rue de la Gare, rue Bruat, avenue de la République	560
COLMAR	
5 rue Jacques Preiss	560
COLMAR	
Musée Unterlinden, ancien couvent des Dominicains, 1 rue des Unterlinden	560
DESSENHEIM	
Buttermilch	562
ENSISHEIM	
Médiathèque, rue de la Liberté, rue de la Monnaie, rue du Cerf	563
ENSISHEIM	
Scierie, rue Xavier Mossmann	565
ENSISHEIM	
ZAID de Ensisheim-Réguisheim, Reguisheimer Feld, tranche 3	566
ENSISHEIM	
ZAID d'Ensisheim-Réguisheim, Reguisheimer Feld, tranche 4	572
FERRETTE	
Hôtel de Ville, 38 rue du château.....	574

FLAXLANDEN	
Schlangen, rue de Bruebach	575
FOLGENSBOURG	
Lotissement rue de Wentzwiller	575
FROENINGEN	
Lotissement Grossaecker II, rue des Grives.....	575
GEISPITZEN	
Lotissement les jardins de la libération, 18 rue de la Libération	575
GUEBWILLER	
7 rue de l'Hôtel de Ville, 1 place Jean Finiels	576
HABSHEIM	
224 rue du Général de Gaulle.....	576
HAGENTHAL-LE-BAS	
Lotissement rue de Meilhan.....	577
HÉGENHEIM	
Lotissement rue de la Forêt, Obere Matten	577
HORBOURG-WIHR	
Angle de la rue de l'Abattoir et de la Grand'Rue	577
HORBOURG-WIHR	
Place du 1 ^{er} Février 1945	578
HORBOURG-WIHR	
50 Grand'Rue	579
HORBOURG-WIHR	
111A Grand'Rue	580
HORBOURG-WIHR	
179 Grand'Rue, Hinter den Gaerten	581
HORBOURG-WIHR	
13 rue de Neuf-Brisach	582
HUNDSBACH	
Chapelle Saint-Odile, rue Sainte-Odile.....	585
ILLFURTH	
Rue des Mérovingiens	586
KAYSERSBERG VIGNOLE	
22 Grand'Rue, rue des Prés, place Gouraud	589
KAYSERSBERG VIGNOLE	
Hohe Schwaerz	591
KEMBS	
Nidere Kirchaecker, rue Paul Bader.....	593
KEMBS	
Lotissement Le Clos du Verger, rue de Rosenau.....	594
LABAROCHE	
Les Genêts, 153 La Chapelle	594
LUTTERBACH	
ZAC Écoquartier Rive de la Doller	595
MASEVAUX-NIEDERBRUCK	
Le Montori	595
OBERHERGHEIM	
Oberfeld, rue de Rouffach	598
OBERLARG	
Source de la Largue.....	598
PETIT-LANDAU	
Oberfeld, lotissement rue Seger	600
SAINT-BERNARD	
Kappelacker, rue Principale, rue du Moulin	601
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Mine Giro.....	601
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
La Fouchelle.....	603

SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Mine Patris	605
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Carreau Sainte-Barbe	607
SIERENTZ	
Extension du cimetière communal de la Hochkirch	609
STAFFELFELDEN	
Lotissement L'Orée du Bois, rue de la République	609
STEINBACH	
Mine Saint-Nicolas	609
THANN	
Château de l'Engelbourg	613
TURCKHEIM	
Lotissement des Berges du Muhlbach, route de Colmar, route d'Ingersheim	613
UFFHEIM	
Lotissement Nedere Matten, rue du Moulin.....	614
VOLGELSHEIM	
Lotissement Les Énergies II, rue Edison, rue Ampère	614
WEGSCHEID	
Mine Reichenberg	615
WINTZENHEIM	
23 route de Colmar	617
WITTELSHEIM	
Lotissement Charles Péguy, Langhurst	617
WITTELSHEIM	
Lotissement Mermoz, rue Paderewski.....	618
WOLSCHWILLER	
Blenien	618
MINES ET MÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON-FERREUX EN ALSACE DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVII^E S.	619
LE PEUPLEMENT PRÉHISTORIQUE DU JURA ALSACIEN AUTREY, HOUSSEAS	
Le Grand Rimbanau, La Feigne, phase 4, tranche 1	620

VOSGES (88)

623

Tableau des opérations autorisées..... 623

Carte des opérations autorisées..... 625

AUTREY, HOUSSEAS

Le Grand Rimbanau, la Feigne, phase 5, tranche 1..... 627

BARVILLE, MONCEL-SUR-VAIR, POMPIERRE, VRÉCOURT

Aménagement du bassin de la Meuse

BULGNÉVILLE

Rue des Potiers..... 629

DOMBASLE-DEVANT-DARNEY

Le Goman..... 629

ÉPINAL

Le Saut le Cerf, rue Léo Valentin..... 632

ÉPINAL

Requalification des places De L'Âtre et Edmond Henry

FRESSE-SUR-MOSELLE

Système hydraulique de la mine de Pont-Cherreaux, chemin du Haimant et des Beniges..... 633

GRAND	
Agglomération antique de Grand	633
GRAND	
Bois des Hamets	634
GRAND	
Suivi de réseaux, rue de Liffol-de-Grand, Grande rue, rue de Joinville et rue de la Chapelle	635
LE THILLOT	
Les Mines	638
MARTINVELLE	
Le Bas des Cuves	638
MIRECOURT	
Fain d'Arol, avenue Henri Parisot	639
REMIREMONT	
Archéologie et GEoarchéologie du premier Remiremont et ses Abords (AGERA) : Saint-Mont et massif du Fossard	639
SAINT-AMÉ, SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT	
Le Saint-Mont	641
SAINT-AMÉ	
Le Saint-Mont	642
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES	
Rue Baligan	644

PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI-PRD)

645

Autorisations de prospections délivrées en 2018 pour le département de la Meurthe-et-Moselle	645
Autorisations de prospections délivrées en 2018 pour le département de la Meuse	446
Autorisations de prospections délivrées en 2018 pour le département de la Moselle	447
Autorisations de prospections délivrées en 2018 pour le département des Vosges	448

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

649

ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES EN ALSACE AUX ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE (V^e-X^e S.)	649
LES CIMETIÈRES DE TRANSITION DE LA FIN DE L'ÉPOQUE MODERNE EN GRAND EST ET BOURGOGNE (PCR)	652

OCCUPATIONS DU PALÉOLITHIQUE ANCIEN AU MÉSOLITHIQUE ENTRE LES VALLÉES DE L'ORNE ET DE LA MOSELLE.....	653
LE PALÉOLITHIQUE ET LE MÉSOLITHIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE ET DES COLLINES SOUS-VOSGIENNES.....	654
PAYSAGES ET ARCHITECTURE DES MONASTÈRES CISTERCIENS ENTRE SEINE ET RHIN (XII ^e -XVIII ^e S.) (PCR).....	654
SAUVEGARDE DES INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES MENACÉES SUR LES ÉDIFICES MÉDIÉVAUX DU GRAND EST (X ^e -XV ^e S.).....	656

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

657

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

659

LISTE DES ABRÉVIATIONS

669

AXES DE LA PROGRAMMATION ARCHÉOLOGIQUE

481

GRAND EST

Résultats significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

L'année 2018 s'inscrit largement dans la continuité de la précédente, avec un dynamisme toujours important en termes de projets d'aménagement, qui a défini, tout au long de l'année, le rythme de la recherche archéologique. Les opérations liées au projet de contournement ouest de Strasbourg, dont une partie avait été engagée en 2017, ont contribué à une hausse sensible de l'activité d'archéologie préventive et à un rééquilibrage de cette dernière entre les anciens territoires régionaux composant le Grand Est. Plutôt que de distinguer les champs programmé et préventifs, qui sont complémentaires, on suivra, dans ce survol des principaux résultats de l'année, les grandes périodes chronologiques, en les croisant avec les axes de la programmation nationale de la recherche archéologique de 2016.

Le Paléolithique (axes 1 et 2)

D'une manière générale, les recherches concernant la Préhistoire ancienne restent limitées en Grand Est et portent principalement sur le territoire alsacien. Les fouilles de l'abri sous roche effondré du Paléolithique moyen de Rain à Mutzig (67) – devenu un site de référence pour cette période – et de l'abri magdalénien et azilien de Blenien à Wolschwiller (68) se sont en effet poursuivies sous la direction respective d'Héloïse Koehler (Archéologie Alsace) et de Sylvain Griselin (Inrap). L'année 2018 marquait, dans les deux cas, la deuxième année d'une nouvelle campagne triennale. En parallèle, le projet collectif de recherche PaléoEls, coordonné par Patrice Wuscher (Archéologie Alsace), poursuit le réexamen des données concernant le Paléolithique et le Mésolithique de la plaine d'Alsace, donnant des éléments d'appréciation toujours plus nombreux pour l'évaluation du potentiel archéologique concernant ces périodes. D'autres travaux ont été menés en parallèle, dans le cadre du PCR sur le peuplement préhistorique du Jura alsacien (68), en croisant prospections, sondages et étude de collections anciennes. On notera que des prospections

pédestres se poursuivent dans des secteurs un peu plus excentrés : celles de Marc Griette entre l'Orne et la Moselle (54, 57) et par Jean-Claude Gérold autour de Niederbronn-les-Bains (67).

Ce dynamisme de la recherche trouve son écho dans le domaine préventif, où la mise en place d'une stratégie volontariste de sondage des niveaux profonds sur le contournement ouest de Strasbourg a abouti à l'identification de contextes favorables à la préservation de vestiges anciens et à la mise en place de trois fouilles préventives portant sur des niveaux attribués au Paléolithique moyen. Le nombre encore limité d'opérations de ce type à l'échelle du Grand Est témoigne cependant de la difficulté d'appréhender les enjeux en matière de préservation de niveaux anciens du côté du SRA, mais aussi de la difficulté récurrente à les repérer en diagnostic, les sondages profonds n'étant pas envisageables sur tout type d'aménagement. L'expérience du COS doit nourrir les réflexions pour l'avenir.

Le Mésolithique, le Néolithique et le Chalcolithique (axes 4 et 12)

Les travaux portant sur le Mésolithique ont surtout concerné, en 2018, les territoires alsacien et champenois. La troisième tranche de fouille de la zone d'activité d'intérêt départemental d'Ensisheim-Réguisheim (68) a notamment permis, via un décapage extensif, de repérer et de fouiller, dans un contexte actuel de plaine alluviale, des gisements des premier et second Mésolithique se succédant de part et d'autre d'un paléochenal. Les sites de plein air de la fin du Mésolithique fouillés dans le nord de la France demeurent rares et celui d'Ensisheim, qui trouve des comparaisons sur certains points avec des gisements fouillés dans le Jura ou dans les Ardennes, est donc d'importance majeure. En parallèle, surtout dans le secteur champardennais, des datations au ¹⁴C de charbons, ou plus rarement d'ossements, issus

de structures en creux renvoyant au Mésolithique – simples fosses profondes ou fosses en Y/W de type Schlitzgruben – continuent à générer des interrogations à la fois scientifiques (nature des occupations) et méthodologiques (compréhension des dynamiques de comblement des structures) sur la portée de ces découvertes.

Les résultats concernant le Néolithique sont sans commune mesure avec ceux évoqués plus haut et témoignent d'une présence humaine durable dans l'ensemble du Grand Est. Ils portent sur l'ensemble de la période, dès le Rubané ancien, un site comme celui d'Ensisheim « Reguisheimer Feld » présentant notamment la rare opportunité d'aborder, dans un même contexte, des occupations de la fin du Mésolithique et du début du Néolithique. La transition entre Néolithique et âge du Bronze, souvent perçue de manière très fugace, a pu être abordée plus concrètement à travers la mise au jour d'un ensemble funéraire campaniforme sur le même site.

Dans le domaine préventif, on notera aussi la fouille préventive d'un site d'extraction de silex à Saint-Mihiel (55), qui permet d'élargir thématiquement un corpus de sites principalement d'habitats ou funéraires.

Si, d'une manière générale, l'archéologie préventive est le principal fournisseur de nouvelles données concernant le Néolithique, la recherche programmée ne néglige pas pour autant ce champ chronologique, bien qu'il soit clairement – après le Mésolithique – le moins dynamique en termes de projets dans la région. Les travaux coordonnés par Rémi Martineau (CNRS) dans le cadre du PCR sur les occupations néolithiques des marais de Saint-Gond (51), croisant prospections et sondages, se sont ainsi poursuivis en 2018.

Les âges des métaux (axe 5)

Les recherches portant sur des sites protohistoriques constituent un des axes forts de l'archéologie régionale, aussi bien dans le champ préventif que dans celui des opérations programmées. Ces dernières portent surtout sur la catégorie particulière des sites de hauteur, certains fouillés de longue date comme La Cheppe (51) ou le Britzgyberg à Illfurth (68), et dont l'étude constitue un des axes de recherche de l'UMR 7044 – Archimède, rattachée à l'université de Strasbourg, piloté par Clément Féliu (Inrap). Les sites du Maimont (Niedersteinbach, 67) et du Brotschberg (Haegen, 67) ont ainsi fait l'objet de nouvelles campagnes de fouilles ou de sondages.

Les fouilles préventives concernent, elles, surtout des sites de plaine, souvent multiphasés, souvent dispersés sur de grandes surfaces entraînant une accumulation de données conséquente sur les modes d'habitat et les pratiques funéraires ; on notera par exemple, côté

alsacien, la mise en évidence de bâtiments à abside du Bronze final, jusque-là inconnus localement.

Plusieurs PCR lancés ou poursuivis en 2018 visent à produire des synthèses sur ces périodes (mais pas exclusivement), notamment ceux sur l'occupation de la plaine de Troyes (10) ou sur la commune de Bezannes (51), tandis que d'autres ont pour objectif d'approfondir les connaissances sur des sites ou champs thématiques déjà explorés auparavant. On pense notamment à deux PCR mis en place en 2018 sur des nécropoles exceptionnelles, en vue de futures publications : d'une part celui concernant les nécropoles du massif forestier de Haguenau (67), coordonné par Laurie Tremblay-Cormier, qui formalise un projet engagé depuis trois ans autour de la reprise et de la mise à jour des données concernant cet ensemble de référence pour l'archéologie européenne ; d'autre part le projet portant sur la tombe princière et le contexte funéraire monumental de Lavau (10), dirigé par Bastien Dubuis (Inrap), qui offre un cadre permettant de poursuivre l'étude de ce site hors normes.

L'Antiquité (axes 6, 9 et 10)

La période antique est abordée, dans la programmation de 2016, selon trois thématiques : le sacré, l'urbain et le monde rural. La thématique des sanctuaires antiques en tant que tels, au cœur de l'axe 6, n'a que peu d'écho en Grand Est pour cette année, même si quelques découvertes en contexte préventif, comme lors de la fouille de Florence Demarly-Cresp (Éveha) à Marcilly-sur-Seine (10) « La Pièce des Lièvres », ou celle de Géraldine Alberti (Archéologie Alsace) à Eschau, rue des Fusiliers Marins, ont permis de mettre au jour des fossés d'enclos vraisemblablement associés à ce type de site.

L'étude du fait urbain peut, à l'inverse, s'appuyer sur les apports croisés des recherches programmées et du préventif. Outre les PCR déjà évoqués, ceux sur l'agglomération antique de Grand (88), coordonné par Thierry Dechezleprêtre (Conseil départemental des Vosges), sur celle de Nasium (Naix-aux-Forges, 55), par Bertrand Bonaventure (Archeodunum) ou le projet *Blies Survey*, lancé en 2018 par Sonia Antonelli (université de Chieti-Pescara) et concernant celle de Bliesbruck (57) offrent chacun un cadre pluriannuel et pluridisciplinaire bien adapté à cet objet d'étude. Les fouilles engagées les années précédentes se sont par ailleurs poursuivies à Horbourg-Wihr, 50 Grand'Rue (68) et à Saint-Dizier (52), « Les Crassées », sous la direction respective de Muriel Roth-Zehner (Archéologie Alsace) et de Raphaël Durost (Inrap). On notera aussi l'importance de recherches moins invasives, par exemple les acquisitions LiDAR réalisées dans le cadre des prospections coordonnées par Simon Ritz (Inrap) autour de l'agglomération de Senon-Amel (55) ou celles réalisées à l'aide de détecteurs de métaux, bien

entendu de manière raisonnée, menées sur le site de Biesheim « Oedenbourg » (68) par Patrick Biellmann et son équipe.

En parallèle, les opérations préventives se sont multipliées au cœur des villes actuelles, que ce soit à Reims (51), à Strasbourg (67), à Metz (57), où la multiplication des points d'apport volontaire enterrés (PAVE) permet l'ouverture de fenêtre d'observation sur la stratigraphie antique à contemporaine, ou encore à Brumath (67), chef-lieu de cité antique. Les fouilles menées dans ces contextes urbains sont ainsi trop nombreuses pour pouvoir en faire une synthèse en quelques lignes. Elles ont permis d'aborder à la fois, selon les cas, la formation et l'évolution de la ville antique, dont la trame urbaine actuelle est encore en partie l'héritière, mais aussi de mettre au jour des vestiges funéraires parfois importants. On peut citer, entre autres, deux ensembles des I^{er}-II^e s. fouillés à Metz, 150 avenue André Malraux, par Arnaud Lefebvre (Metz Métropole) ou des éléments sculptés contemporains de ceux-ci, appartenant à l'allée des tombeaux de Koenigshoffen, trouvés dans le comblement de structures du III^e siècle lors de la fouille dirigée par Pascal Flotté (Archéologie Alsace) à Strasbourg, 2 route des Romains.

Comme pour l'époque précédente, l'occupation des territoires ruraux est principalement abordée via les opérations préventives de très grande ampleur déjà citées, via certains PCR, notamment ceux sur la plaine de Troyes, sur Bezannes ou sur Bliesbruck, sur des opérations ponctuelles, comme sur un ensemble antique découvert à Warcq (08) et qui a fait l'objet de prospections géophysiques, mais aussi, classiquement, par les multiples diagnostics et fouilles prescrits dans le cadre de projets de lotissements, zones d'activités ou extensions de carrières. On notera toutefois, en particulier du côté alsacien, un manque de travaux de synthèse consacrés aux campagnes antiques à proprement parler, malgré la thèse récente d'Antonin Nüsslein (Archéologie Alsace) sur cette question et la poursuite de fouilles programmées, notamment par l'intéressé sur la villa de Dehlingen (67). La fouille de Jacky Koch (Archéologie Alsace) sur le site du jardin du presbytère, à Châtenois (67), a continué à mettre au jour des vestiges antiques, témoignant d'une rare continuité d'occupation entre l'Antiquité et le XII^e s.

Le Moyen Âge (axes 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13)

La région Grand Est a pour particularité de présenter des contextes particulièrement favorables à la présence et à la conservation de vestiges du haut Moyen Âge. C'est le cas, en particulier, de la plaine d'Alsace, où le degré de conservation remarquable des vestiges funéraires a conduit à la mise en place d'un projet collectif de recherche « Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne », ayant pour but la synthèse et la mise à disposition

de la communauté scientifique d'une documentation complète et normalisée sur cette thématique. Ce projet, qui termine, en 2018, son premier programme triennal, présente la particularité d'associer pratiquement tous les acteurs de l'archéologie préventive alsacienne, avec une codirection assurée par Hélène Barrand-Emam (ANTEA-Archéologie), Fanny Chenal (Inrap) et Franck Abert (Archéologie Alsace). De nouveaux vestiges de la nécropole mérovingienne de Saint-Dizier (52) « Les Crassées » ont aussi été mis au jour à l'occasion de la campagne de fouille déjà évoquée plus haut.

Le dialogue entre opérateurs est d'autant plus important que l'année 2018 a vu la réalisation de fouilles de sites alto-médiévaux par un opérateur différent de celui qui avait fouillé les terrains voisins, par exemple celle d'Alexis Corrochano à Erstein (67), route de Krafft. Un autre PCR, dirigé par Madeleine Châtelet (Inrap) est, lui, tourné vers l'étude de la résidence royale de Marlenheim (67). On notera qu'il n'y a pas de travaux de synthèse faisant écho aux recherches coordonnées de longue date par Marie-Cécile Truc (Inrap) dans le cadre du PCR sur l'habitat du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne. Côté champenois, de nouvelles fouilles sont d'ailleurs venues étoffer le corpus, comme celles d'Arthur Guiblais-Starck (Inrap) à Rosières-près-Troyes (10) « La Bouverie », ou de Claire Pesenti (Éveha) à Beine-Nauroy (51), « La Noue Cochard ». Dans les départements lorrains, on citera la fouille d'un habitat groupé mérovingien menée sous la direction de Gaël Brkojewitsch (Metz Métropole) à Mondelange (57), rue de Metz et l'étude de l'évolution d'un versant à Woippy (57), ZAC des Chiloux par Florian Bonvalot (Éveha).

Les fouilles en milieu urbain déjà mentionnées, par exemple celles des PAVE de Metz, ont permis d'accumuler de nouvelles données sur l'occupation alto-médiévale des villes actuelles : Metz, donc, mais aussi dans la cadre de la fouille de Jean-Jacques Thévenard (Inrap) à Lunéville (54), rues de la République et du Rempart, qui a permis l'étude d'un niveau de « terres noires » bien conservé. En ce qui concerne les périodes postérieures, certaines opérations ont livré des résultats inattendus, à l'instar de la découverte d'un cimetière des X^e-XVI^e s. au nord de la basilique Saint-Maurice d'Épinal (88), dans le cadre d'une fouille dirigée par Myriam Dohr (Inrap) préalablement à un réaménagement des places de l'Âtre et Edmond Henry. Plusieurs fouilles de grande ampleur ont pu être menées en milieu urbain, y compris dans de petites villes, comme celle d'un hectare sur l'ancien terrain Match à Obernai (67), sous la direction d'Adrien Vuillemin (Archéologie Alsace), portant sur un faubourg créé au tournant des XV^e-XVI^e s. Portant sur la même surface, mais dans un contexte autrement prestigieux, la fouille du parvis de la basilique Saint-Rémi de Reims (51), sous la direction de Mathilde Arnaud (service archéologique du Grand Reims) a principalement

porté sur un cimetière utilisé pendant toute la période médiévale et sur un îlot d'habitation occupé, lui, jusqu'à l'époque contemporaine.

En périphérie strasbourgeoise, deux fouilles ont permis d'aborder, entre autres, des vestiges de villages médiévaux disparus ou absorbés dans le tissu urbain actuel : peut-être celui d'Adelnhoffen dans une autre fouille au 2 route des Romains, dirigée par Axelle Murer (ANTEA-Archéologie) et celui d'Adelshoffen, à Schiltigheim (67), dont le *Dinghof* (cour seigneuriale) a été étudié dans une fouille sous la responsabilité d'Élise Arnold (Archéologie Alsace). Autre habitat disparu, celui d'Erlenkopf, à Wingen-sur-Moder (67), a vu une dernière campagne de fouille programmée, sous la direction de Lucie Jeanneret (Archéologie Alsace).

Il faut aussi rappeler l'un des axes de la programmation nationale de 2016, sur les mines et matériaux associés, qui est au cœur de recherches historiquement bien ancrées dans la région. Dans le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines (68) se sont ainsi poursuivies les fouilles de Joseph Gautier (CNRS) et Patrick Clerc (Inrap) sur les mines Giro et Patris (XI^e s.). Elles s'inscrivent dans le PCR « Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVII^e s. », lequel s'est élargie via le projet Interreg *Regio Mineralia*.

Enfin, le seul PCR ayant pour zone géographique le Grand Est, « Paysages et architecture des monastères cisterciens entre Seine et Rhin (XII^e-XVIII^e s.) », engagé en 2017, continue à se structurer progressivement.

Les époques moderne et contemporaine (axes 10, 11, 12 et 14)

En Grand Est, l'archéologie des périodes moderne et contemporaine est avant tout urbaine, puisque les différents chantiers évoqués plus haut conduisent inmanquablement à aborder des vestiges de ces périodes. Cela ne signifie pas pour autant que ces derniers ne sont pas des objets d'études en eux-mêmes. Les enceintes urbaines font notamment l'objet de nombreuses interventions, parmi lesquelles on peut citer la fouille menée par Lucie Jeanneret rue du général Zimmer, à Strasbourg, portant sur une section des fortifications du XV^e s., remaniées au XVI^e et surtout au XVII^e s., avec l'installation d'un arsenal. Dans un autre registre, toujours à Strasbourg, la création d'un nouveau réseau d'assainissement à Koenigshoffen a été l'occasion de mettre au jour les vestiges d'une brasserie des années 1875 à 1972. La question des cimetières de transition des XVIII^e-XIX^e s. est, elle, au cœur d'un PCR interrégional, englobant également la Bourgogne-Franche-Comté, dont 2018 marque la première année.

Les recherches portant sur les sites miniers, déjà évoquées, portent aussi sur des complexes clairement datés de la période moderne. Parmi ceux-ci, la fouille

par Pierre Flück (université de Haute-Alsace) du village de La Fouchelle à Sainte-Marie-aux-Mines (68), véritable cité ouvrière des XVI^e-XVII^e s., est un cas bien entendu remarquable. Sur l'autre versant des Vosges, Francis Pierre a poursuivi l'étude des réseaux miniers du XVI^e s. au Thillot (88) et conduit celle d'un système d'exhaure du XVIII^e s. sur la mine de Pont-Cherraux, à Fresse-sur-Moselle (88).

Les conflits qui ont durablement marqué le territoire régional sont naturellement abordés lors des opérations préventives, sans forcément faire l'objet de prescriptions spécifiques. À Spincourt (55), rue du Mont, la fouille d'un cimetière provisoire de la Grande Guerre, découvert l'année précédente, s'est poursuivie sous la forme d'une campagne de fouille programmée annuelle, dirigée par Michel Signoli (université d'Aix-Marseille), en lien avec l'ONAC-VG. Plus originale et totalement inattendue est la découverte, à Eschau (67), sur le site du parc d'activités de la Neuhard, des vestiges d'un camp militaire du XVIII^e s., lors d'une fouille dirigée par Audrey Habasque-Sudour (Archéologie Alsace), qui n'avaient pas du tout été identifiés lors du diagnostic.

La diffusion de la recherche

La richesse de la recherche archéologique en Grand Est ne se dément pas d'année en année. La question de la diffusion des résultats auprès de tous les publics est donc prégnante et la DRAC mène une politique volontariste en la matière. En 2018, outre les traditionnelles journées archéologiques organisées à Châlons-en-Champagne (51) et Colmar (68), le SRA a porté l'organisation des journées transfrontalières du Rhin Supérieur, qui se sont tenues à Strasbourg, en partenariat avec le land de Bade-Wurtemberg et le canton de Bâle-Ville. La région a également accueilli quatre colloques nationaux : sur l'archéologie des conflits contemporains à Verdun (55), les rencontres de la SFECAG à Reims, les journées d'études de l'association Corpus à Strasbourg et Sélestat (67) et une table-ronde sur les puits protohistoriques, également à Strasbourg. Du côté des publications, les nouveaux *Mémoires d'archéologie du Grand Est*, dont le 2^e volume est paru en 2018, offrent un nouveau support permettant de diffuser à la communauté scientifique les résultats des recherches menées dans la région.

La question du devenir des BSR, sous leur forme actuelle, se pose forcément, considérant le temps qui s'est avéré nécessaire pour finaliser le présent volume. Pour l'heure, ils demeurent néanmoins le seul type de publication permettant de faire un état complet de l'activité archéologique d'une année donnée dans la région.

Nicolas PAYRAUD

Conservateur régional de l'archéologie

GRAND EST

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

	ARDENNES (08)	AUBE (10)	MARNE (51)	HAUTE-MARNE (52)	MEURTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	BAS-RHIN (67)	HAUT-RHIN (68)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTEMENT	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	19	36	64	18	30	27	85	42	36	7		364
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	1	12	21		2	1	11	31	6	1		86
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)			3	2		2		8	6	1		22
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)		1	1			1	1	2	2	2	4	14
SONDAGES AUTORISÉS (SD)			1	1	3	2	2	5	9	5		28
PROSPECTIONS THÉMATIQUES, AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ ET DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRT-PMS-PRM)	1		1		5	3	9	7		2	2	30
PROSPECTIONS INVENTAIRES ET AÉRIENNES (PI-PRD-PA)			2		14	20	28	1		36		101
TOTAL	21	49	93	21	54	56	136	96	59	54	6	645

ARDENNES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078185	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, 11 rue Madame de Sévigné	Mikel ETCHART-SALAS (CD08)	OPD	9	MOD-CON	1
078518	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, 13-15 rue Moreaux, 11 rue du Fond de Santé	Dorothée RENESSON (CD08)	OPD		CON	1
077845	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, 15-19 cours Aristide Briand	Julien BRUYÈRE (CD08)	OPD	14	CON	1
078409	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, rue Albert Caquot, Caserne du Bois Fortant, tranche 1	Mikel ETCHART-SALAS (CD08)	OPD			1
	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Canal Est	Lorraine DESART (CD08)	DF	14	CON	1
078500	JUNIVILLE, rue Foire aux Bois, rue de Bel Air	Dorothée RENESSON (CD08)	OPD	10-14	HMA-MA-MOD-CON	2
077791	MÉNIL-ASNELLE, La Croix Lansard, Le Naissy, Le Mont Louis, etc.	Line PASTOR (CD08)	OPD	4-5	NEO-PRO-FER	3
078435	NOUVION-SUR-MEUSE, Sourdevalle	Dorothée RENESSON (CD08)	OPD	1-2	PAL	4
078327	RENWEZ, Le Chemin des Écoliers, phase 2	Mikel ETCHART-SALAS (CD08)	OPD	4-5	NEO?-PRO-BRO-FER-MOD-CON	5
078239	RETHEL, rue du Docteur Louis Gobinet, tranche 1	Mikel ETCHART-SALAS (CD08)	OPD	10	MOD-CON	6
078269	ROCROI, Vieille Maison Rouge	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD			7
078470	SAINT-FERGEUX, Le Mont Raulin	Mikel ETCHART-SALAS (CD08)	OPD			8
078495	SAINT-LAURENT, La Lue, phase 3	Dorothée RENESSON (CD08)	OPD			9
078339	SIGNY-L'ABBAYE, Le Bourg Sud	Gwenaëlle JAOUEN (CD08)	OPD	4-5-10	NEO-PRO-FER-GAL-MA-CON	10

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078082	SIGNY-LE-PETIT, Clos Martin	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD			11
078469	TAGNON, Les Avergères	Line PASTOR (CD08)	OPD	14	CON-IND	12
078160	VILLERS-SEMEUSE, rue Jules Rocipon	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD			13
078428	VIREUX-MOLHAIN, La Montagne des Vignes	Julien BRUYÈRE (CD08)	OPD			14
078440	VOUZIERS, La Ruelle des Lièvres	Line PASTOR (CD08)	OPD	10	MOD	15
078562	WARCQ, La Hachette, phase 2	Lorraine DESART (CD08)	OPD	4-10	MES-NEO-MOD	16
078457	WARCQ, R.D. 309	Julien BRUYÈRE (CD08)	PRT	10	GAL	16

* : *cf.* carte de répartition des sites.

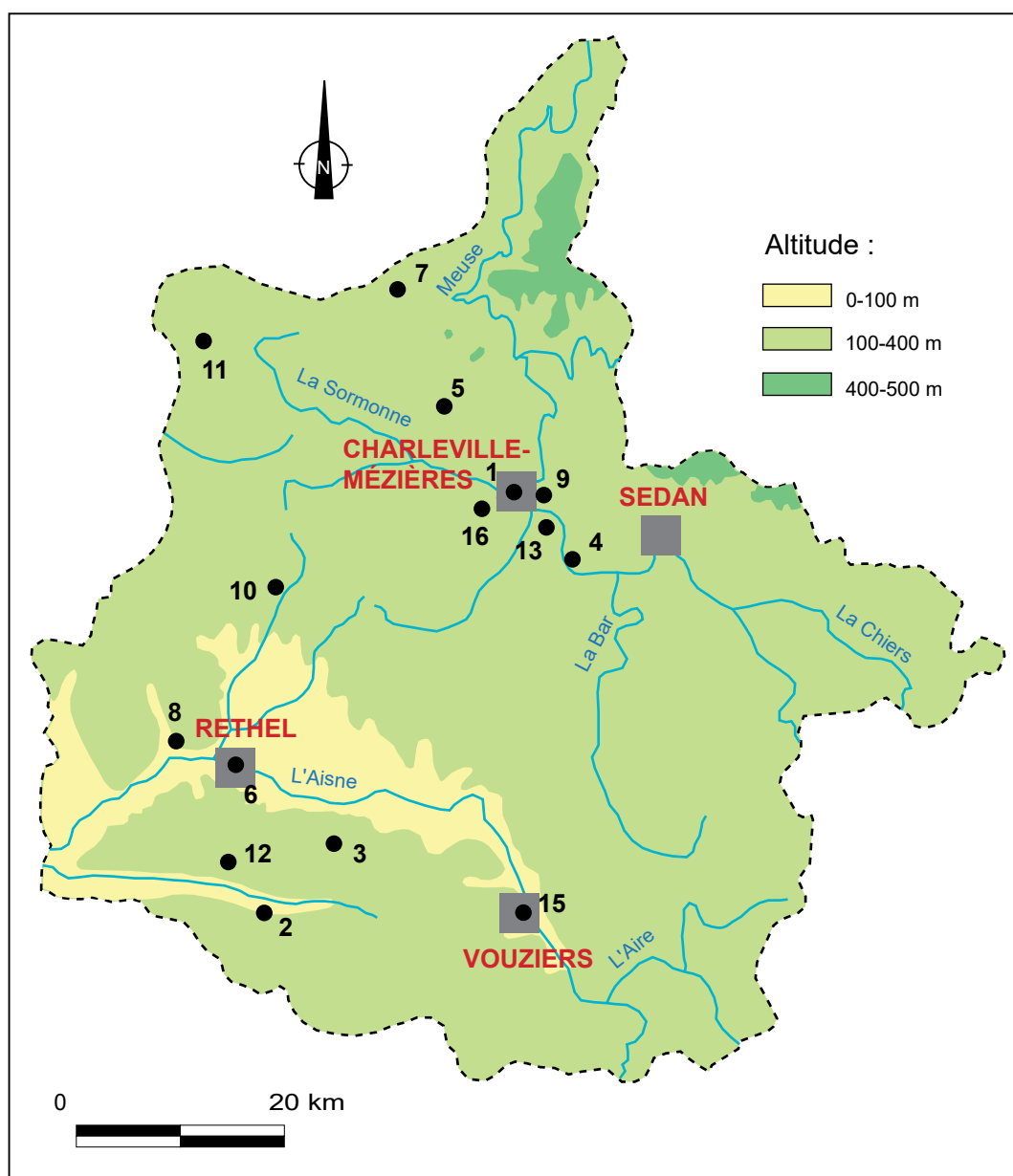
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



ARDENNES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

CHARLEVILLE MÉZIÈRES 11 rue Madame de Sévigné

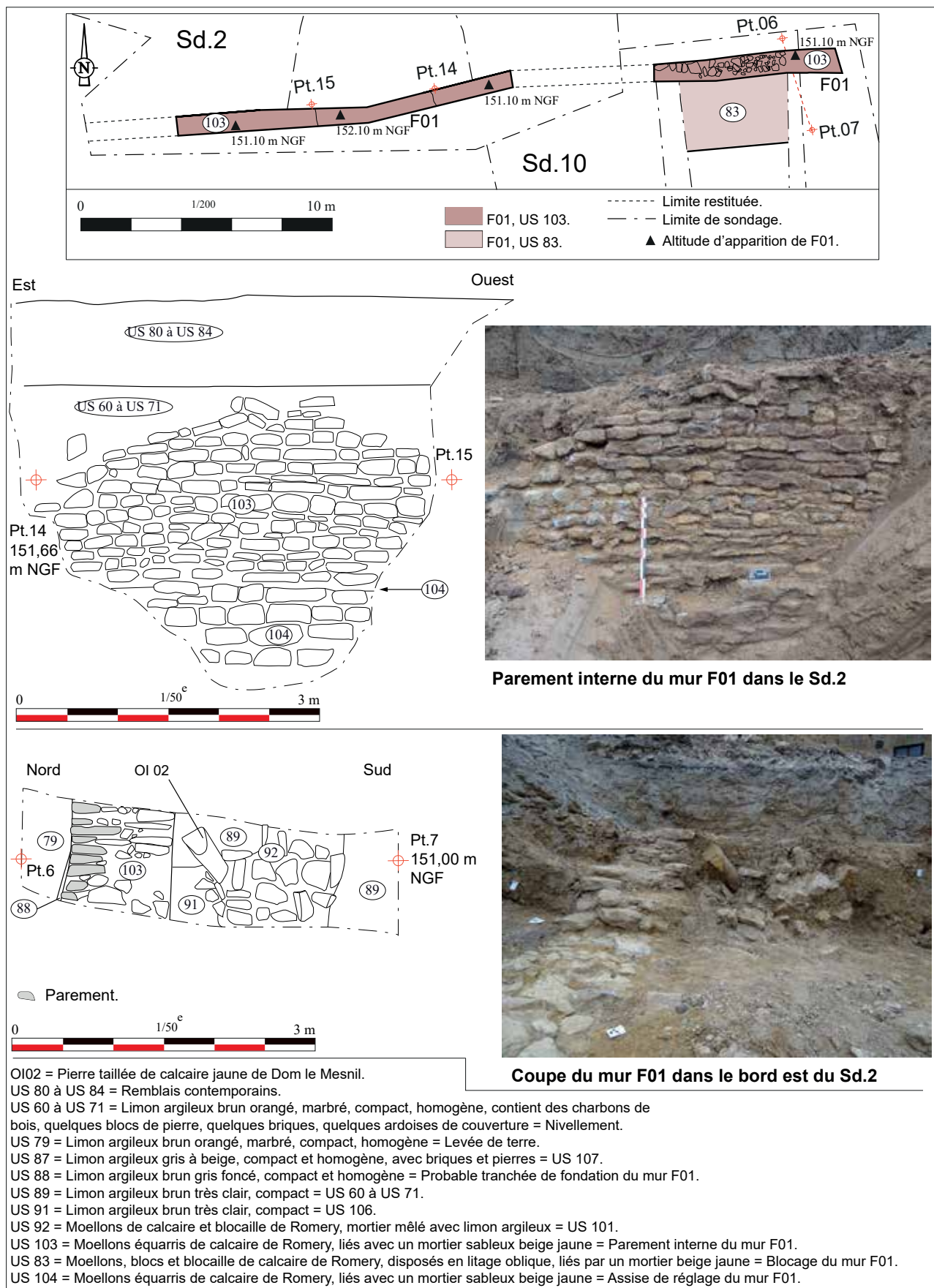
Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique d'environ 4 000 m² a été réalisé, entre novembre 2017 et août 2018 dans le cadre de l'aménagement d'un parking souterrain. Il a permis de mettre en évidence neuf faits correspondants à des occupations comprises entre la première moitié du XVII^e s. et le XX^e s., avec notamment la présence du bastion de Bourbon, qui faisait partie intégrante de la fortification de Charles de Gonzague. Cette enceinte a été construite dans le premier quart du XVII^e s. et a été détruite dans les années 1680.

Les informations qui concernent le bastion de Bourbon suggèrent qu'il a été détruit à cet emplacement par l'explosion d'une mine. Les éléments conservés sont le fossé F16 et le mur F01. Les couches de destruction apportent des données intéressantes sur les matériaux employés dans la construction de la fortification.

Le mur d'enceinte construit à la demande de Louis XIV à la fin des années 1680 est, quant à lui, encore en élévation tout le long de la limite nord du diagnostic.

Mikel ETCHART-SALAS



CHARLEVILLE MÉZIÈRES, 11 rue Madame de Sévigné
 Dessins et vues du parement interne et de la coupe du mur F01 (éch. 1: 200 et 1: 50)
 (DAO : M. ETCHART-SALAS, L. DESART)

CHARLEVILLE MÉZIÈRES

13-15 rue Moreaux,
11 rue du Fond de Santé

Contemporain

Ce diagnostic archéologique fait suite au projet de construction de logements par le bailleur Espace Habitat. Au total, neuf sondages ont été ouverts, représentant un taux de 6,2 % de la surface prescrite (5 613 m²).

Huit faits archéologiques ont été mis au jour, comprenant un mur, une fosse septique, un drain, des fossés et un conduit d'évacuation d'eau en schiste.

Ces vestiges, pour ceux qui ont livré du mobilier, sont rattachés à la période contemporaine. Les constructions observées au cours de cette opération ne figurent ni sur le cadastre de 1834, ni sur la carte d'État-Major réalisée entre 1820 et 1866. Elles semblent donc postérieures à la seconde moitié du XIX^e s. et correspondraient aux bâtiments de l'ancienne usine qui étaient présents sur les parcelles avant cette intervention.

Dorothée RENESSON

CHARLEVILLE MÉZIÈRES

15-19 cours Aristide Briand

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet immobilier, sur une emprise de 1 514 m² située en centre-ville, au sud de la place Ducale. Cette opération, qui se résume en l'ouverture de trois sondages effectués à la suite de la démolition de bâtiments existants, représentant environ 10 % de la surface du projet, n'a révélé aucun vestige archéologique. La stratigraphie simple observée est relativement homogène. Le substrat, un limon argilo-

marno-calcaire, est recouvert par une couche de limon brun compact et homogène, scellée par divers niveaux anthropisés liés aux bâtiments fraîchement démolis.

Cette opération montre donc l'absence de vestiges à proximité sud du rempart moderne de la ville de Charles de Gonzague.

Julien BRUYÈRE

CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Rue Albert Caquot, Caserne du Bois
Fortant, tranche 1

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction de bâtiments et de réalisation de voies de circulation sur une emprise d'environ 12 440 m². 8,4 %, de la surface du projet soit 1 050 m² ont été sondés. Cette opération n'a pas livré d'indices d'occupation ancienne. La stratigraphie est constituée d'importants

niveaux de remblais contemporains, directement au-dessus du substrat. Les niveaux plus anciens ont dû être arasés lors de travaux d'aplanissement et de nivellement.

Mikel ETCHART-SALAS

CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Canal Est

Contemporain

Une découverte fortuite est survenue à la suite d'une défaillance de l'écluse du Canal de l'Est (Branche nord) à Mézières, qui avait provoqué une importante baisse du niveau de la Meuse révélant des vestiges le long de la berge ouest, à proximité de la Porte de Bourgogne. Sont ainsi apparus les restes d'un aménagement de berge et de quai ainsi qu'une embarcation de type barge.

Alertée de l'apparition de ces éléments le 21 mars 2018, la Cellule Archéologique des Ardennes a dépêché deux archéologues, sur autorisation de la DRAC, afin d'assurer une première évaluation, sous la forme d'une couverture photographique et d'un relevé en plan de la barge

La contemporanéité de ces deux vestiges n'est pas certifiée. En effet, le quai a pu être aménagé très tôt, bénéficiant d'un espace à l'abri des fortifications et à proximité de la Porte de Bourgogne. L'embarcation n'ayant pas pu être dégagée, il n'a pas été possible de l'identifier avec précision et donc de donner une fourchette chronologique. Les structures, le quai et l'embarcation, sont donc à observer pour le moment comme deux éléments distincts.

L'accessibilité au site pour études et observations était réduite, les vestiges étant ré-immersés après réparation de l'écluse.

Lorraine DESART

JUNIVILLE

Rue Foire aux Bois, rue de Bel Air

Haut Moyen Âge –
Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Cette opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre en amont d'un projet de lotissement. Trente-cinq sondages ont été réalisés, soit 13,7 % de la surface de l'emprise (30 458 m²).

Ils ont permis d'identifier principalement une nécropole mérovingienne, datée des milieux des VI^e-VII^e s., située dans l'angle nord-ouest du diagnostic. Une trentaine de tombes ont été détectées au cours de l'opération. Cette aire funéraire est estimée à environ 1 000 m².

Les tests manuels effectués dans trois d'entre elles permettent de constater des traces de perturbations marquées par l'absence et/ou la présence d'ossements sans connexion dans les comblements et la rareté du mobilier. Seulement quelques tessons de céramique ont été mis au jour dans une des tombes et aucun mobilier métallique n'a été repéré malgré l'usage autorisé d'un détecteur à métaux.

Une zone de tranchées de la Première Guerre mondiale est présente dans le tiers sud-ouest de l'emprise. Elle est rattachée à une occupation par les troupes allemandes de la commune de Juniville durant ce conflit.

Plusieurs faits archéologiques épars ont aussi été mis au jour au cours de cette opération. On note un fossé de parcellaire présent sur le cadastre dit « napoléonien », un fossé d'enclos dont la datation reste indéterminée. En périphérie de la nécropole, un puits non daté et un trou de poteau isolé ont été repérés. Deux fosses dont les datations et les fonctions restent indéterminées sont présentes au nord et au sud. Enfin, une ancienne aire de stockage agricole a marqué l'angle nord-est du terrain.

Dorothee RENESSON

MÉNIL-ANNELLES

La Croix Lansard, Le Naissy, Le Mont Louis, etc.

Néolithique – Protohistoire –
Âge du Fer

Le diagnostic archéologique a été prescrit aux lieux-dits *La Croix Lansard, Le Naissy, Le Mont Louis, La Nacelle, Bœuf, Malvar, Les Coquinneries, Les Vieilles Terres, Nortillon et Comflarot* sur lesquels un projet de dix éoliennes est porté par la Ferme éolienne Ménil-Annelles (groupe Energieteam). L'emprise de 29 581 m² est divisée en 10 secteurs distincts qui correspondent chacun à une plateforme d'éolienne et à leur chemin d'accès, le cas échéant. Ces 10 espaces sont nommés de E1 à E10. Cinq tranchées au minimum ont été disposées en quinconce sur chaque emprise d'éolienne. Cette opération a permis de révéler des indices d'occupations sur cinq des dix éoliennes.

Deux fosses cynégétiques à profil en Y observées respectivement sur les éoliennes 4 et 6 peuvent être rattachées à la période néolithique.

Une fosse avec du rejet de mobilier céramique protohistorique ainsi que des trous de poteaux pourraient caractériser la présence d'un habitat sur la plateforme de l'éolienne 2.

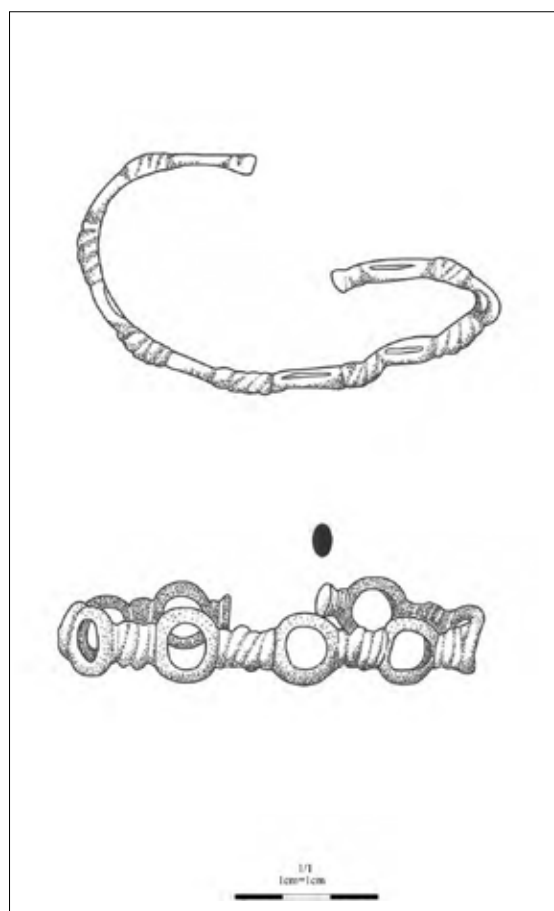
Les structures de la plateforme 5 ont livré un mobilier datant plus caractéristique. Ce site, composé de silos et de trous de poteaux a pu être daté de La Tène A.

Enfin, une nécropole où cinq individus et un, voire deux enclos funéraires ont pu être reconnus est, à l'issue du diagnostic, datée de la charnière La Tène B1b et La Tène C1. Les inhumations apparaissent sous les labours et présentent des squelettes dans un état de conservation médiocre. Néanmoins, le site ne semble pas avoir été pillé et les dépôts funéraires révèlent des assemblages ostentatoires.

Line PASTOR



MÉNIL-ANNELLES,
La Croix Lansard, Le Naissy, Le Mont Louis, etc.
Torque issu du F7
(dessin : S. BÜNDGEN)



MÉNIL-ANNELLES, La Croix Lansard,
Le Naissy, Le Mont Louis, etc.
Bracelet issu de F7
(dessin : S. BÜNDGEN)

NOUVION-SUR-MEUSE

Sourdevalle

Paléolithique

Cette opération concerne une surface de 12 550 m² pour un projet de lotissement communal. Au terme du diagnostic, 8 % de l'emprise ont été testés au moyen de 16 sondages. Ils ont essentiellement permis d'appréhender les comblements d'un talweg présent dans les parcelles et orienté nord-est/sud-ouest. Un

silex taillé mis au jour sous les comblements du talweg attesterait de la présence d'une activité anthropique rattachée au Paléolithique moyen ou supérieur, dans le secteur de Novion-sur-Meuse.

Dorothée RENESSON

RENWEZ

Le Chemin des Écoliers, phase 2

Néolithique (?) – Protohistoire
Âge du Bronze – Âge du Fer
Moderne – Contemporain

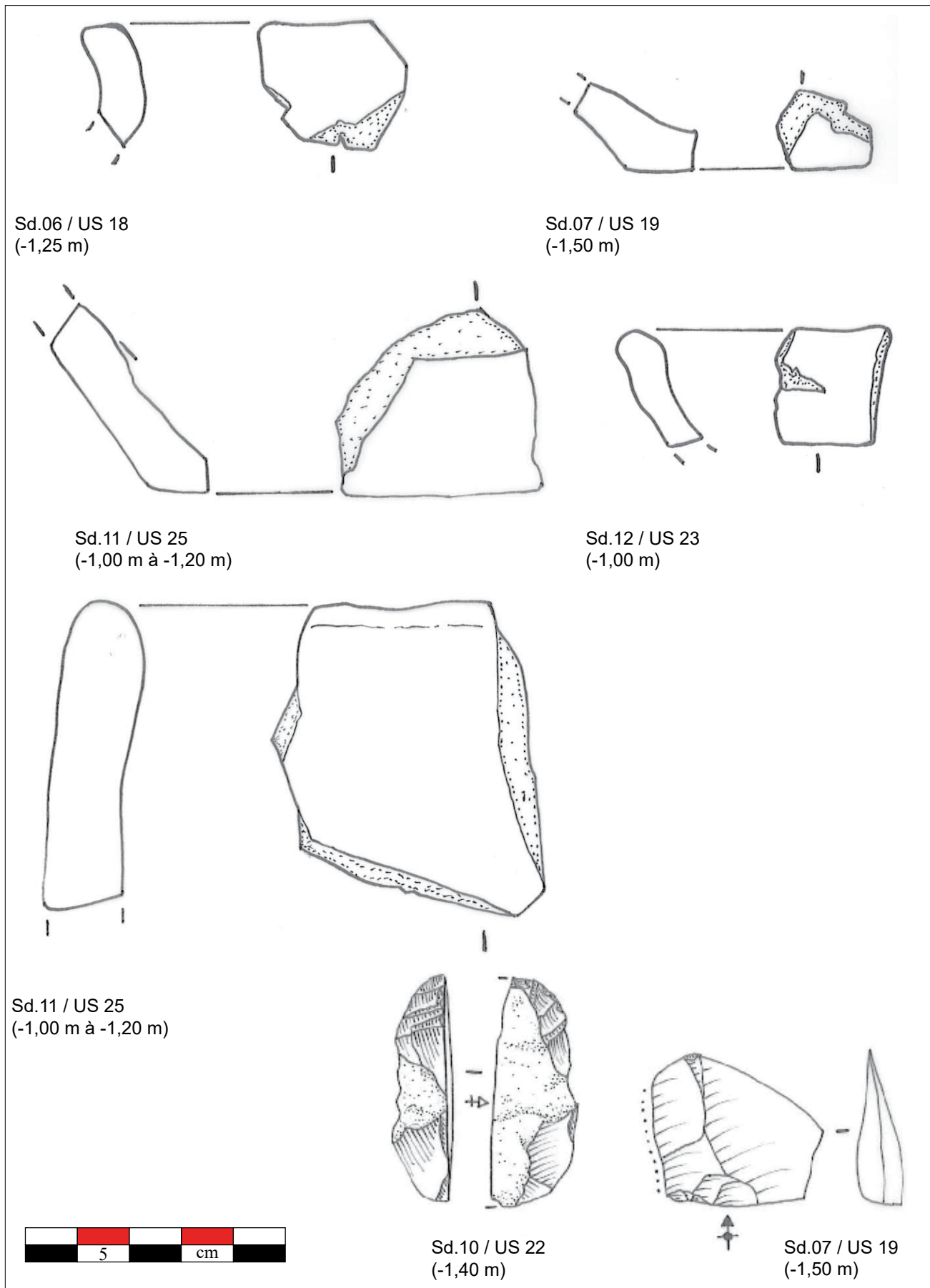
Le diagnostic archéologique fait suite à une demande volontaire de diagnostic par la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne pour un projet de construction d'un quartier d'habitation et de résidence pour seniors sur une emprise de 12 000 m², qui a été sondée à hauteur de 12 % (soit 1 435 m²) par l'ouverture de 15 tranchées de sondages disposées en quinconce, en fonction des contraintes liées à la présence de végétation.

Ont été décelés trente faits archéologiques dont cinq faits modernes et/ou contemporains, six faits annulés et 20 faits livrant quatre tessons de céramique, correspondant à une occupation protohistorique. Ces sondages ont également révélé la présence de couches anthropisées (US 16 à US 26) qui contiennent des paillettes de charbons.

L'occupation protohistorique est constituée de 11 faits avérés (dont neuf fosses et deux trous de poteau), et de neuf potentiels faits. Ils sont tous implantés dans des niveaux d'occupations probablement protohistoriques (US 16 à US 26) qui s'ouvrent sous des niveaux de colluvions. Les faits sont attribués par la céramique à l'âge du Bronze ou au Hallstatt. Le corpus céramique est constitué de trente-deux tessons pour un poids de 193 g avec trois bords et deux fonds. Le site a également livré un fragment de meule va-et-vient néolithique ou protohistorique, ainsi que trois silex taillés du Paléolithique supérieur ou du Néolithique.

Cette implantation ancienne est circonscrite dans le talweg, entre les courbes de niveaux 276 m NGF et 274 m NGF, dans une fenêtre mesurant 100 m de longueur par 90 m de largeur.

Mikel ETCHART-SALAS



RENWEZ, Le Chemin des Écoliers, phase 2
Bords et fonds du mobilier céramique (dessin : S. BINDER),
et outillage en silex (dessin : M. ETCHART-SALAS)

RETHEL

Rue du Docteur Louis Gobinet, tranche 1

Moderne – Contemporain

Le diagnostic archéologique fait suite à une demande volontaire de diagnostic de la mairie de Rethel pour un projet d'aménagement d'une voirie communale sur une surface de 9 650 m². L'emprise a été diagnostiquée par sept tranchées de sondages représentant 2,2 % de la superficie. La principale contrainte sur cette opération a été la présence de différents réseaux tout le long de la rue.

Le diagnostic permet de documenter dans le sondage 1, des niveaux de remblais, accompagnés de deux fossés qui pourraient correspondre à la chaussée du chemin de l'Époque moderne. Ce sondage livre également un fait qui peut être un trou de poteau ou une fosse moderne.

Mise à part une construction contemporaine, le sondage 2 livre des niveaux de remblais modernes

d'une épaisseur de 3 m au minimum. Ces mêmes niveaux de remblais ont également été observés dans les sondages 3, 4 et 5.

Dans le sondage 6, le substrat est atteint directement sous la chaussée actuelle.

Dans le sondage 7 ont été observés des niveaux de colluvions anciennes de plus de 1,10 m d'épaisseur, dont la mise en place n'a pas pu être précisée. La présence de vestiges anciens sous ces formations n'est pas exclue. Les opérations futures d'archéologie préventive permettront probablement de caractériser ces dépôts, notamment vis-à-vis de la craie sous-jacente (colluvions à partir de formations lœssiques) ou altérites remaniées.

Mikel ETCHART-SALAS

ROCROI

Vieille Maison Rouge

Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment à usage économique par la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne. La zone étudiée se situe au nord-est de la commune sur une superficie de 13 451 m². Au terme des 15 sondages couvrant 9,2 % de l'emprise (1 230 m²), cette opération n'a révélé aucun vestige archéologique.

Les profils sédimentaires observés sont relativement homogènes sur la totalité des sondages et sont le reflet de la stratigraphie décrite dans la notice géologique de Rocroi à savoir d'épaisses formations de limons associées à des fragments de quartzites, blanchis par

l'altération et présentant des arêtes arrondies (LP). Ils se caractérisent par un substrat composé d'un limon jaune orangé comprenant des quartzites et des polygones de cryoturbation, scellé par une couche de terre végétale marquée par une pâture. Cette opération vient néanmoins compléter les connaissances acquises pour la commune de Rocroi, notamment grâce aux découvertes fortuites, aux opérations de fouilles de 1904 et de 1938 par L. Pierquin et J. Fromols sur la commune de Sévigny-la-Forêt (La Forêt des Pothées) et aux opérations d'archéologie préventive réalisées depuis 1994.

Jérôme MARIAN

SAINT-FERGEUX

Le Mont Raulin

Le diagnostic fait suite à une demande d'autorisation de défrichement sur une parcelle à proximité d'un probable fossé circulaire photographié par B. Lambot en prospection aérienne en 1979 et 1981, interprété comme une ancienne motte féodale. 11 tranchées ont

été ouvertes à hauteur de 10,5 % de l'emprise d'une surface de 7 863 m², soit 825 m² sondés. Le diagnostic n'a pas révélé de vestiges.

Mikel ETCHART-SALAS

SAINT-LAURENT

La Lue, phase 3

Ce diagnostic archéologique constitue la troisième phase d'exploration des parcelles destinées à l'exploitation de la carrière dite « de Romery ». L'emprise concernée représente une surface de 11 214 m². 20 sondages ont été réalisés, soit une ouverture de 11,3 %.

Bien que le contexte archéologique soit très dense en vestiges gallo-romains dans le secteur de Saint-Laurent et Ville-sur-Lumes, aucune trace anthropique n'a été mise au jour au cours de cette intervention.

Dorothée RENESSON

SIGNY-L'ABBAYE

Le Bourg Sud

Néolithique – Protohistoire –
Âge du Fer – Gallo-romain –
Moyen Âge – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été mis en œuvre préalablement au projet de construction d'un pôle médical sur une emprise de 2 220 m² au sud du bourg de Signy-l'Abbaye, avec un taux de sondage de 20 %.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence plusieurs structures et mobilier allant du Néolithique à l'Époque contemporaine, sans pour autant circonscrire des occupations distinctes.

Deux silex (une armature tranchante et un grattoir sur éclat) vraisemblablement néolithiques ont été découverts dans des niveaux de colluvionnements.

La structure la plus remarquable est une fosse de vestiges datés en *terminus post quem* du début de La Tène. De plan ovale, ces dimensions sont

impressionnantes puisqu'elle mesure 3,10 m de large pour 1,90 m de profondeur.

Plusieurs tessons de céramiques antiques (craquelée bleutée et sigillée) ont été trouvés dans un niveau de colluvionnement au sud-ouest de l'emprise.

Trois drains en pierres calcaires non datés, orientés sud-ouest/nord-est, suivent le pendage du terrain. L'un d'eux, recoupe une structure vraisemblablement quadrangulaire et peu profonde, datée de la fin de l'Antiquité et/ou du début du Moyen Âge.

Plusieurs fosses et trous de poteaux modernes et contemporains ont également été découverts.

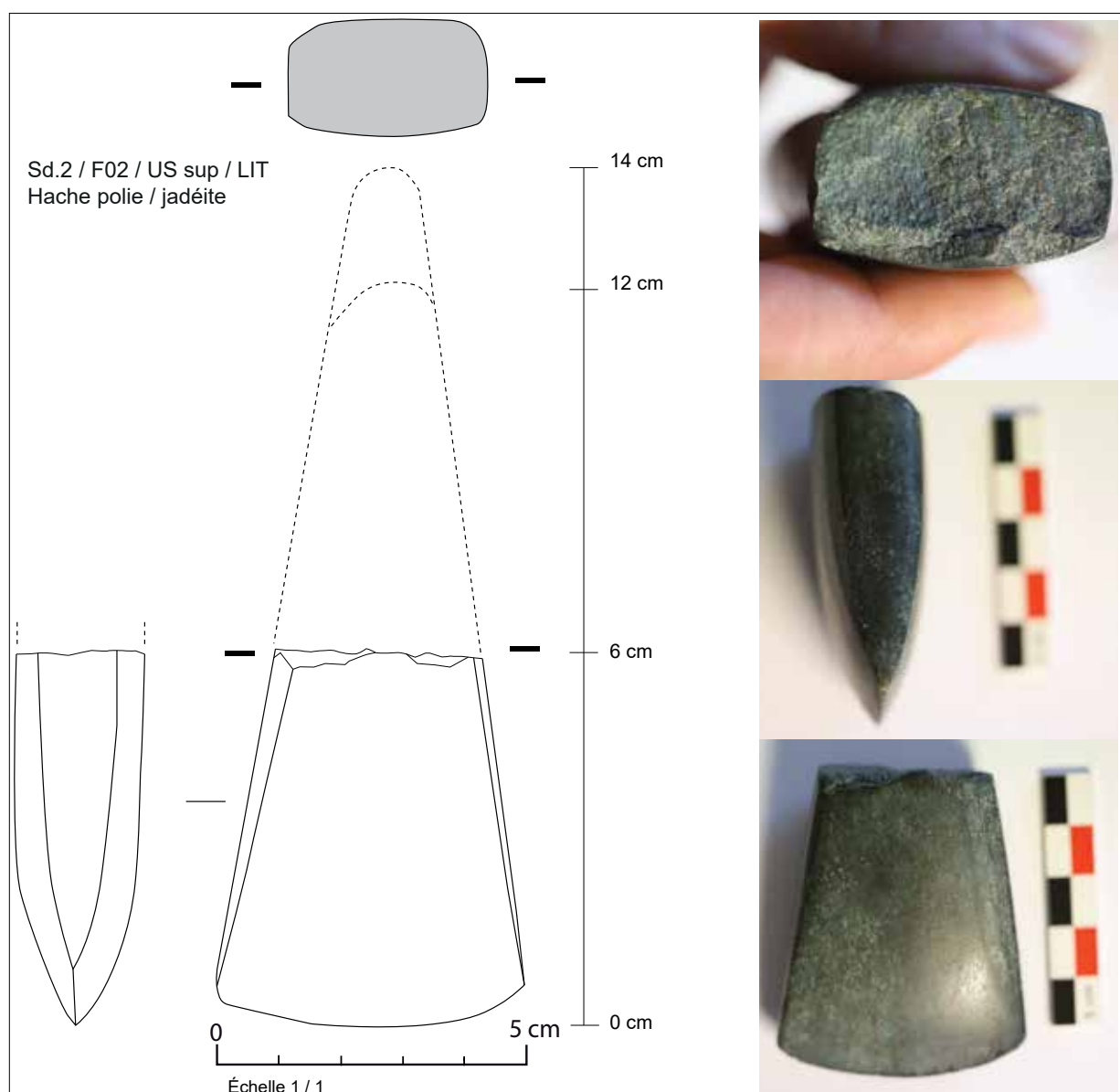
Gwenaëlle JAOUEN



SIGNY-L'ABBAYE, Le Bourg Sud
Fragments de céramiques
découverts au sommet de l'Us 12
(cliché : Cellule archéologique des Ardennes)



SIGNY-L'ABBAYE, Le Bourg Sud
Tesson de céramique à pâte grise
et décor à la molette
découvert au fond de l'Us 13.2
(cliché : Cellule archéologique
des Ardennes)



SIGNY-L'ABBAYE, Le Bourg Sud
Hache polie
(cliché : M. ETCHART-SALAS)

SIGNY-L'ABBAYE

Clos Martin

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'une salle polyvalente par la commune de Signy-le-Petit. La zone étudiée se situe à l'est de la commune sur une superficie de 16 918 m². 1 348 m² ont été sondés, soit 8 % de la surface disponible, en raison de la présence d'une ligne électrique aérienne.

Cette opération d'archéologie préventive n'a révélé aucun vestige archéologique.

La stratigraphie simple observée au cours de cette opération est relativement homogène sur la totalité des 28 sondages. Le substrat caractérisé par un banc de schiste bleu gris est recouvert par une couche de limon brun compact et homogène, scellée par une couche de terre végétale marquée par une pâture.

Jérôme MARIAN

TAGNON

Les Avergères

Contemporain – Indéterminé

Dans le cadre d'un projet de construction d'un pôle scolaire, un diagnostic archéologique a été opéré sur une superficie de 5 600 m². Bien que située à proximité d'occupations connues par d'autres opérations d'archéologie préventive aucune occupation ancienne n'a été détectée.

Le terrain est bouleversé par des perturbations modernes dont, entre autres, l'implantation d'un terrain de tennis et le remblaiement du secteur avec

des matériaux inertes. Les dix tranchées réalisées (615 m², soit 11 % de la surface du projet) ont livré des trous de poteaux contemporains ou non datés et sans organisation lisible.

Le principal acquis de cette opération est de délimiter les occupations protohistoriques mises en évidence précédemment.

Line PASTOR

VILLERS-SEMEUSE

Rue Jules Rocipon

Contemporain – Indéterminé

Le diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement porté par la commune, d'une emprise totale de 6 538 m². Les sondages, couvrant environ 11 % de la surface, soit 725 m², n'ont révélé aucun vestige.

Les profils sédimentaires observés au cours de cette opération, relativement homogènes, sont le reflet de la stratigraphie relative à la notice géologique de Charleville-Mézières, à savoir d'épaisses formations brunes de limons fins (LP). Ils se composent d'une

succession d'épaisses couches de limons argileux de couleurs allant du beige, brun orangé à brun (marron) gris, couvrant une marne grise

Cette opération vient compléter les connaissances acquises, ces dernières années, au niveau de la

couronne sud-est de Charleville-Mézières, grâce aux découvertes fortuites, aux études documentaires et aux opérations d'archéologie préventive réalisées depuis 1999.

Jérôme MARIAN

VIREUX-MOLHAIN

La Montagne des Vignes

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'un projet de lotissement sur une emprise de 12 596 m² dans un secteur connu par sa nécropole du Bas-Empire. Avec un taux d'ouverture de 6 %, cette opération d'archéologie n'a révélé aucun vestige archéologique.

La stratigraphie observée est homogène sur la totalité des 19 sondages. Le substrat schisteux est recouvert par la terre végétale. De façon ponctuelle, on observe un niveau sablo-argileux beige correspondant à l'altération de la roche. La profondeur moyenne des sondages est de 0,3 m. On notera enfin la présence d'un bunker de la Seconde Guerre mondiale sur la parcelle.

Julien BRUYÈRE

VOUZIER

La Ruelle des Lièvres

Moderne

Dans le cadre d'une demande volontaire en vue de l'aménagement d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 21 000 m² située au nord de la commune de Vouziers, à proximité de terrains sondés antérieurement (J. Vanmoerkerke, 1999 et J. Marian en 2007) et qui n'ont pas livré de vestiges. 27 sondages ont été réalisés, couvrant 8,5 % de la surface prescrite (1 777 m² ouverts).

Trois structures ont été observées. Il s'agit d'un trou de poteau isolé, de 0,50 m de diamètre (fait 9, sondage 18) ; d'un fossé orienté nord-ouest/sud-est, avec un profil en V et une largeur de 0,15 m (fait 8, sondage 15 = fait 10, sondage 20) et d'une structure de forme relativement circulaire et de très grande taille, d'au moins 10 m de diamètre présente dans le sondage 15. Cette structure, le fait 7, a fait l'objet d'une coupe nord-sud. Profonde

de 0,90 m, elle présente un fond relativement plat et une paroi sud-est droite. Son comblement se fait par couches successives indiquant un remplissage lié à la mise en eau de la structure. Aucun mobilier n'a été découvert, il peut néanmoins être envisagé que ce creusement dont le comblement traduit une utilisation hydraulique soit moderne. En effet, sur le plan d'état-major établi par les autorités entre 1820 et 1866, un bassin de forme rectangulaire est figuré.

Les recherches historiques, cartographiques et géologiques menées par H.-G. Naton n'ont pas apporté de précisions sur la fonction de cette structure. Elles renseignent néanmoins sur des changements importants dans la topographie et le parcellaire récent.

Line PASTOR

WARCQ

La Hachette, phase 2

Mésolithique – Néolithique –
Moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé, préalablement à l'aménagement d'un lotissement, sur la commune de Warcq au lieu-dit *La Hachette*, phase 2.

Ce diagnostic fait suite à celui réalisé en 2016 par M. Roseau (Roseau, 2016). Lors de cette précédente opération, six structures ont été mises au jour couvrant une période allant du Néolithique à la période contemporaine. L'opération actuelle *La Hachette*,

phase 2, concerne une surface de 13 858 m². 10 sondages ont été réalisés, couvrant 9,5 % des terrains. Ils ont révélé une occupation moderne du site ainsi qu'une possible fréquentation des environs au Néolithique, voire Mésolithique. Cette observation est possible grâce à la découverte d'un nucléus lamellaire.

Lorraine DESART



WARCQ, La Hachette
Nucléus en silex
(dessins : M. ETCHART-SALAS, cliché : L. DESART)

Une opération de prospection géophysique couvrant plus d'un hectare, concerne plusieurs parcelles situées à l'est d'un ensemble maçonné gallo-romain détecté par une fouille préventive. Lors de ce chantier, la découverte d'un balnéaire, d'une cave ainsi que de quelques murs semble attester la présence d'une probable *villa* à cour centrale dont l'occupation s'étendrait du I^{er} s. au IV^e s. apr. J.-C.

Conduite par A. Hamel, la prospection a mis en avant de nombreuses anomalies rectilignes à proximité immédiate des vestiges connus. Elles se caractérisent par une orientation analogue et se concentrent uniquement aux abords de la fouille préventive.

Même si aucun plan structuré ne se dégage, ces investigations tendent à confirmer le potentiel de la zone. La lecture des résultats montre un signal similaire à celui obtenu au-dessus des murs déjà fouillés.

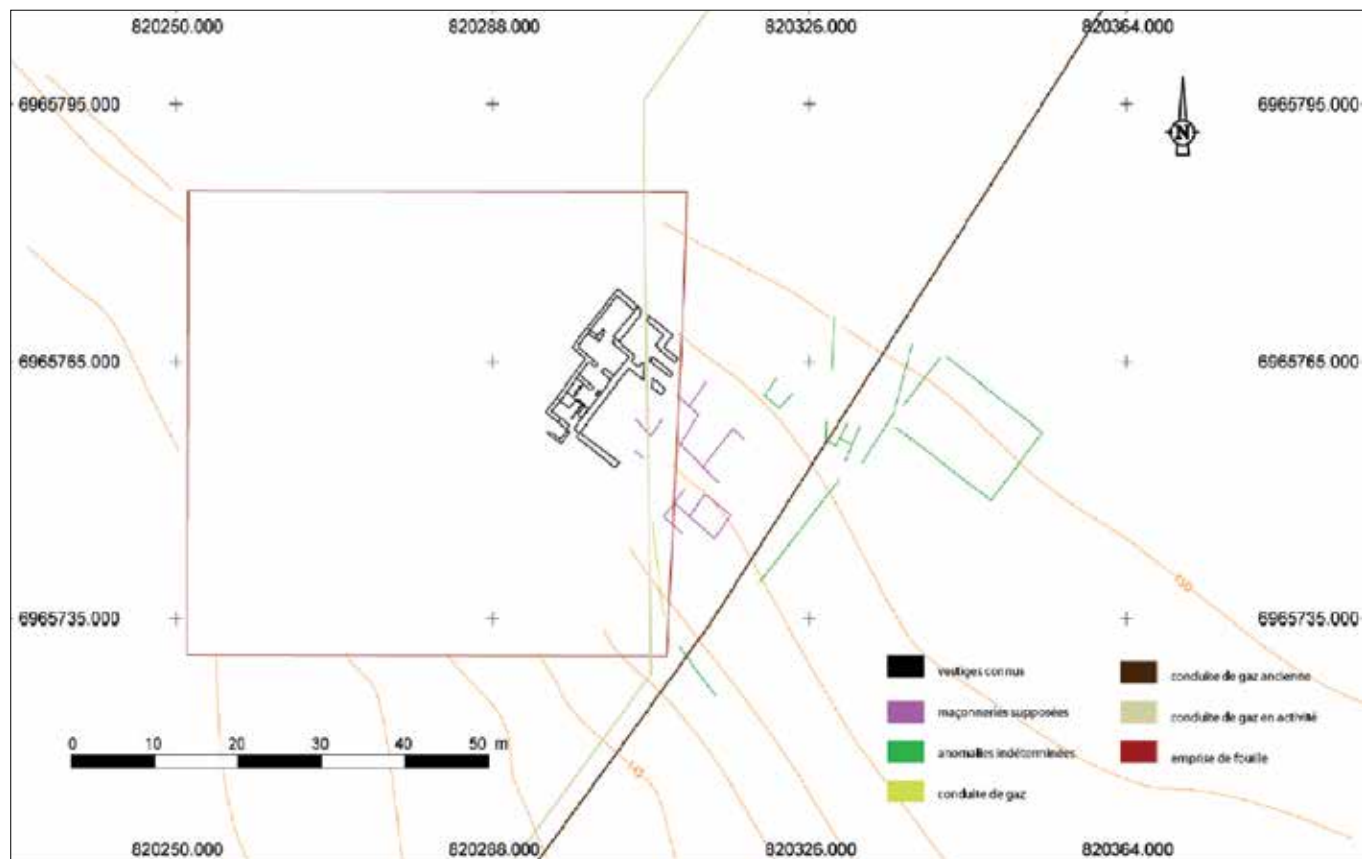
Néanmoins la constante électromagnétique trop élevée rend la cartographie des structures peu précise. Il ne faut pas non plus minimiser l'hypothèse selon laquelle les éventuelles maçonneries seraient dans un mauvais état de conservation. Si le balnéaire et la cave offrent un niveau de conservation exceptionnel, les maçonneries partant dans la berme d'emprise sont composées de peu d'assises.

Même si cette étude pose de nouvelles questions (sols peu disposés à ce type de prospection ? mauvaise conservation des structures bâties ?), elle apporte des éléments nouveaux permettant de cerner l'occupation. Il conviendrait maintenant de mettre en place une série de sondages archéologiques pour affirmer ou infirmer ces hypothèses.

Julien BRUYÈRE



WARCQ, R.D. 309
Emprise de la prospection
(DAO : CD68)



WARCQ, R.D. 309
Interprétation des résultats
(DAO : CD08)

AUBE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078301	AUXON, rue des Carrés	Jérémy DOLBOIS (INR)	OPD	4	MES-NEO	1
078018	BAR-SUR-AUBE, 2, 4, 10 rue du Prieuré, 13 rue Beugnot	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	9-10	MA	2
078309	BAR-SUR-AUBE, Aube Bedding	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	5-8	FER-MA-MOD-CON	2
078318	BAR-SUR-AUBE, Champ Rondin, R.D. 396	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD			2
077321	BARBUISE, LA SAULSOTTE, Les Gargoulottes, La Large Noue et les Hayes	Delphine RAVRY (EVE)	FPREV	4-5	NEO-BRO	3
077941	BARBUISE, LA SAULSOTTE, Les Gargoulottes, La Large Noue et les Hayes	Delphine RAVRY (EVE)	FPREV	5	PRO ?	3
078238	BRÉVIANDES, rue des Deux Haies	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD			4
077828	BRIENNE LA VIEILLE, La Ferme des Charmes, phase 1	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD		MOD-CON	5
078322	BUCHÈRES, rue de la Mairie	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO-FER	6
078163-078364	BUCHÈRES, Seyemont, chemin rural 11	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-MA	6
078141	DIERREY-SAINT-JULIEN, La Nozée	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD		CON	7
078030	DROUPT-SAINT-BASLE, Le Replat	Patrice PERNOT (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL	8
078044	LA-CHAPELLE-SAINT-LUC, avenue Jean-Jaurès	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10	MA-MOD	9
	LAVAU, La Tombe princière et le complexe funéraire monumental	Bastien DUBUIS (INR)	PCR	5	BRO-FER-GAL	33

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078092	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Les Grands Hauts du Frêne, phases 2b1, 3-1 et 3-2	Sandy POIRIER (EVE)	FPREV	4-10	NEO-BRO-FER -GAL	10
078410	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Les Grands Hauts du Frêne, phase 4-1	Sandy POIRIER (EVE)	FPREV	4-10	NEO-GAL	10
078140	LE CHÊNE, ZI la Raccroche	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	4-5-7-10-14	MES-NEO-BRO-FER-GAL-CON	11
078344	LE-PAVILLON-SAINT-E-JULIE, 5 rue de la Croix Huchard	Jérémy DOLBOIS (INR)	OPD	14	CON	12
077652	LUYÈRES, Rouelle	Jérémy DOLBOIS (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER-MA-MOD	13
078230	MAGNANT, Les Monts Légers	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL	14
078199	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE, C.D. 160	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	4-5-7-14	NEO-PRO-MA-MOD-CON	15
078358	MONTGUEUX, R.D. 141	François COUPARD (INR)	OPD	14	MOD-CON	16
078123	MOUSSEY, 6 rue des Prêtres	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	17
077708	MOUSSEY, Parc Logistique de l'Aube	Sébastien Jean CHAUVIN (INR)	FPREV	1-2-4-5	MULTI	17
077556	NOGENT-SUR-SEINE, Cardinal II, tranche 5-2	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	4-5	MES-NEO-BRO	18
078287	PAYNS, Voie Nouvelle	Céline GODARD (INR)	OPD	4-5	MES-NEO-BRO	19
078366	PONT-SAINT-MARIE, Le Moulinet	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	14	CON	20
078063	ROMILLY-SUR-SEINE, place de la Gare	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	14	CON	21
078162	ROMILLY-SUR-SEINE, rue Henri Durant	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	5	BRO	21
077707	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, La Bouverie	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	FPREV	10	HMA	22
078177	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, Les Deforts	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	CON	22
078340	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, rue Nicolas Mignard	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	IND-CON ?	22
078319	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, rue Paul Valéry	Sylvain CANET (INR)	OPD	4	MES	22
077720	RUMILLY-LÈS-VAUDES, route de Chaource, le Village	Bastien DUBUIS (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-MA-CON	23
078323	SAINT-ANDRE-LÈS-VERGERS, 17 rue des Vieux Cortins	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	24
078386	SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, Les Plants, rue de la Planche	Sylvain CANET (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-MOD	25

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078228	SAINT LYÉ, Les Plantes Joly	Florence DEMARLY-CRESP (EVE)	FPREV	5-10	BRO-MA-MOD	26
078438	SAINT LYÉ, rue du Calvaire	Gaël CARTRON (EVE)	FPREV	5	FER-GAL-CON	26
078408	SAINTE MAURE, Le Haut de Vannes	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-HMA	27
078330	SAINTE SAVINE, 1 rue Jean Cocteau	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	28
078178	THENNELIÈRES, Voie de Champigny	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	10-11	HMA-MA-MOD-CON	29
078357	TROYES, 18 mail des Charmilles	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	CON	30
077792	TROYES, 44 boulevard Danton, rue Charlemagne, rue Mitantier	Sylvain CANET (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD	30
078125	TROYES, 65, 67, 69 rue du Grand Véon	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	14	CON	30
078264	TROYES, 94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter	Aurore LOUIS (INR)	FPREV	9-10 ?	GAL	30
077801	TROYES, 9bis, 11 et 13 rue des Hauts Trévois	Sylvain CANET (INR)	FPREV	5	FER-GAL	30
078028	TROYES, Pôle gare	Sandrine VISTEL (INR)	FPREV	9-10-14	GAL-MA-MOD-CON	30
078197	VENDEUVRE-SUR-BARSE, rue Annie et Pierre Micaux	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	CON	31
078257	VERRIÈRES, La Cérose	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-MOD-CON	32

* : cf. carte de répartition des sites.

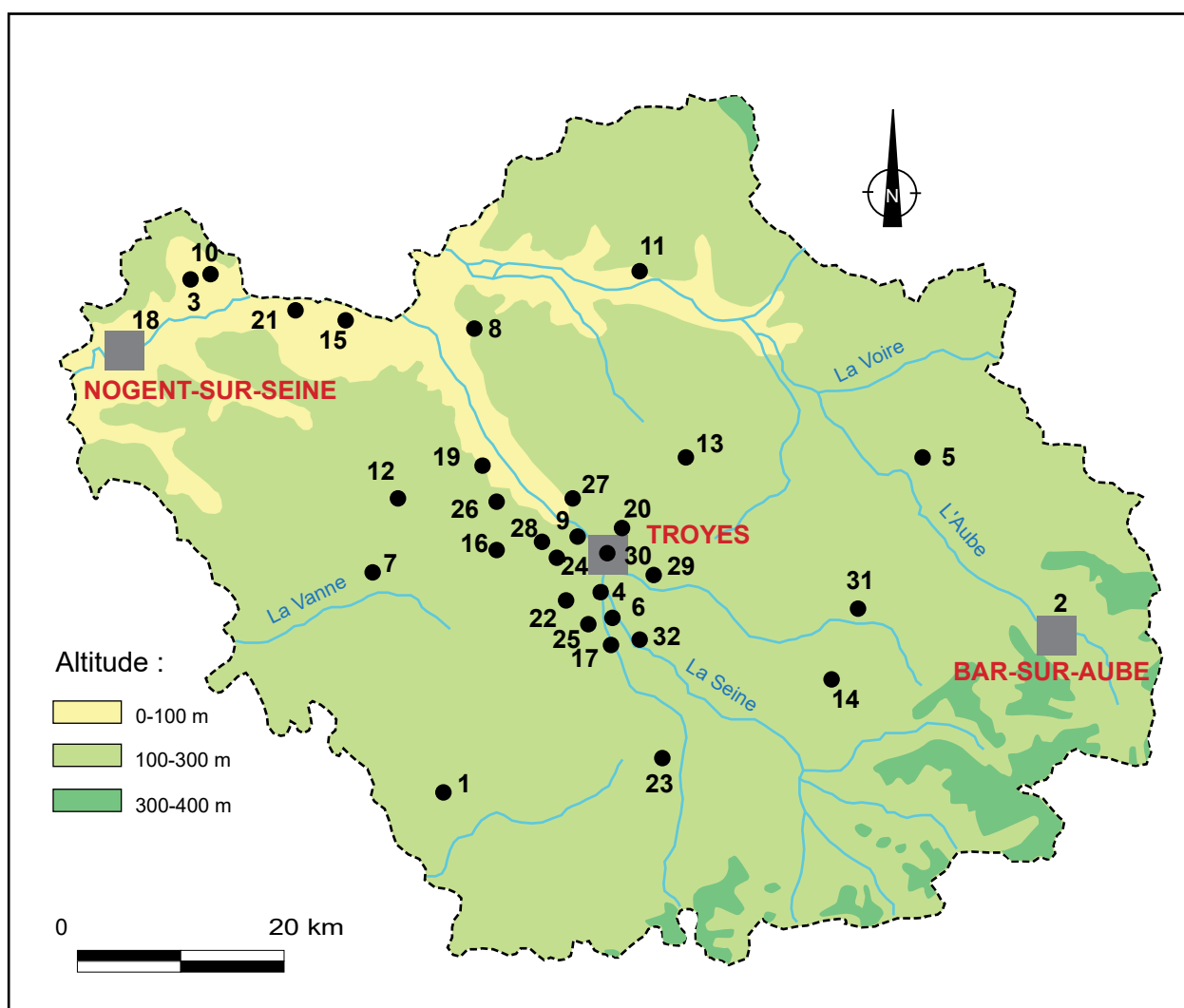
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

AUBE

Carte des opérations autorisées

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

AUXON
Rue des Carrés

Mésolithique – Néolithique

L'opération de diagnostic archéologique devance un projet de construction d'une zone commerciale portant sur une emprise de 16 760 m², le long de l'actuelle R.N. 77. La surface ouverte par les sondages est de 1 524 m², soit 9,1 % de la superficie. Les 29 tranchées de diagnostic installées sur la parcelle ont permis la mise au jour de vestiges dont la chronologie s'échelonne du Mésolithique à la période moderne/contemporaine.

Ainsi, une petite fosse attribuée au Mésolithique, grâce à sa morphologie générale et à des comparaisons typologiques, pourrait être la plus ancienne trace anthropique repérée sur l'emprise. Cette découverte s'accompagne d'une série de fosses de piégeage, également appelées fosses en « Y », dont deux ont été testées. Ces vestiges n'ont pu être datés, mais leur chronologie les situe généralement entre le Néolithique et la Protohistoire. L'ensemble de ces fosses documente par ailleurs une occupation précoce du secteur d'étude.

Deux fosses mitoyennes, au sein de la tranchée 20, se distinguent nettement. En effet, la structure 2001, seule structure testée, a permis de recueillir une faible quantité d'ossements dans le fond de fosse. Ses ossements ont été étudiés et envoyés en laboratoire pour une datation

par radiocarbone. Le résultat obtenu, entre 4707 et 4550 cal BC, situe le comblement de la fosse au Néolithique Moyen. Ce contexte est particulièrement intéressant et inédit pour la région, puisque les exemples de crémation pour le début du Néolithique moyen sont rares dans la région et généralement associés à des inhumations.

Cette découverte engage à étudier plus attentivement ce type de structure, dont l'étude s'insère dans les problématiques de recherche sur la mise en place des débuts de la crémation, plutôt rares à l'ouest du Rhin mais bien plus fréquentes outre-Rhin.

L'opération menée à Auxon participe ainsi à une meilleure connaissance des occupations humaines sur ce secteur géographique, en documentant certaines périodes jusque-là jamais reconnues sur la commune. Les éléments découverts étoffent ainsi le corpus de phénomènes régionaux déjà à l'étude, mais ouvrent des possibilités d'études sur des pratiques jusque-là méconnues pour le Néolithique moyen dans l'Est de la France.

Jérémy DOLBOIS



AUXON, rue des Carrés
 Vue de la tombe à crémation VSG découverte à Buthiers-Boulancourt
 (cliché : I. LE GOFF, extrait de SAMZUM *et al.*, 2006)

BAR-SUR-AUBE

2, 4, 10 rue du Prieuré,
 13 rue Beugnot

Moyen Âge

La commune de Bar-sur-Aube, sous-préfecture du département de l'Aube, se situe à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Troyes. Un projet immobilier de réhabilitation de l'îlot du prieuré Saint-Pierre, accolé à l'église éponyme au nord-ouest de la ville ancienne, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les deux « cours » concernées par le projet et sur une analyse du potentiel archéologique conservé en

élévation (surface prescrite 1 950 m², surface disponible 932 m², surface ouverte 95 m² soit 10 %).

Cette opération a favorisé la mise en évidence de l'importance des aménagements médiévaux encore conservés au sein du prieuré Saint-Pierre, tant dans les élévations que dans les données stratigraphiques.

Bien que les remaniements modernes et contemporains soient conséquents, et caractéristiques d'une opération en milieu urbain touchant à des édifices religieux, certains bâtiments semblent préservés presque intégralement à l'image du 13 rue Beugnot. Les autres édifices subsistant conservent encore des maçonneries et des éléments architecturaux (portes, baies, arcs...) ponctuels, mais nombreux. Les sondages manuels réalisés à l'intérieur des bâtiments laissent envisager la présence de sols anciens.

Stratigraphiquement, si les tranchées mécaniques ont également permis de documenter des bâtiments détruits et construits à l'Époque moderne et contemporaine, ce sont surtout les structures funéraires qui retiennent

l'attention, tant par leur répartition spatiale (dans la cour du cloître et à l'extérieur de celle-ci au sein de l'îlot du prieuré) que dans leur probable densité.

Le manque de datation est un frein à la reconnaissance d'une chronologie des inhumations que l'on pressent sur une courte durée (malgré près de 1,50 m d'épaisseur de terre de cimetière). Seule une fouille de ces niveaux permettrait de résoudre les différentes contradictions rencontrées (population de type paroissiale au sein d'un espace religieux, cohabitation de deux voire trois pôles d'inhumations, etc.).

Vincent MARCHAISSÉAU

BAR-SUR-AUBE

Aube Bedding

Âge du Fer – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

La commune de Bar-sur-Aube, se situe à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Troyes. Le projet de modernisation de l'usine de fabrication de matelas « Bedding » ayant pour corollaire la construction d'un nouveau bâtiment, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 5,8 ha (surface prescrite 58 277 m², surface ouverte 7 472,75 m² soit 12,81 %).

Malgré une superficie importante à proximité d'implantations continues et d'un statut éminent (oppidum, agglomération secondaire antique, ville de foire...), peu de structures archéologiques ont été retrouvées sur l'emprise de ce diagnostic. La présence du socle calcaire immédiatement sous la terre végétale explique sans doute en partie le fait que la zone soit peu propice à l'implantation humaine mais plutôt dévolue à l'agriculture ou l'élevage.

Néanmoins, deux fosses du Hallstatt final/La Tène A1 témoignent d'une occupation à proximité immédiate, mais dont le cœur se situe hors emprise (sans doute plus à l'ouest sur des terrains déjà construits). La présence de parois de fours associés à des scories est à noter pour la période. Si le mobilier évoque une occupation domestique (céramique, rejets de faune de consommation), l'existence d'une zone artisanale métallurgique est probable.

Le hiatus est ensuite important : quelques tessons hors structures évoquent la fin du Moyen Âge et plaideraient en faveur d'une simple fréquentation des lieux. L'Époque moderne semble bien représentée par plusieurs fosses d'extraction de la plaquette calcaire. Enfin, plusieurs structures contemporaines ont également été répertoriées (décharges, fossés, tranchée de canalisation).

Vincent MARCHAISSÉAU

BAR-SUR-AUBE

Champ Rondin, R.D. 396

Malgré une densité d'occupations notables sur le secteur, le diagnostic mené sur une parcelle de 13 906 m², n'a pas permis de mettre en évidence de traces d'occupations et n'a livré aucun mobilier archéologique (surface ouverte 1 225 m², soit surface sondée 8,8 %).

La plaquette calcaire séquanienne est quasiment affleurante sur ce promontoire de la rive droite de l'Aube précédant l'entrée de la rivière dans la ville.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

BARBUISE, LA SAULSOTTE

Les Gargoulottes, La Large Noue, les Hayes

Néolithique – Âge du Bronze

Un projet d'extension de la carrière A2C Granulat sur les communes de Barbuise et de La Saulsotte a conduit à la réalisation de diagnostics sur une surface de près de 10 ha (Guicheteau, 2013 ; Marchaisseau, 2014). Au vu des résultats et de la richesse de ce secteur bien connu pour les périodes protohistoriques, une vaste zone de fouille a été prescrite. L'intervention a été scindée en deux phases, dont la première couvrant 2,8 ha a été réalisée en 2014 par S. Poirier (Éveha). Les résultats ici présentés sont ceux de la seconde phase, effectuée entre août et novembre 2018, sur une surface de 3,9 ha. Le site est localisé dans la plaine alluviale, sur la rive droite de la Seine qui s'écoule à 1,5 km plus au sud. Dans ce fond de vallée, le substrat est composé d'alluvions sur plusieurs mètres d'épaisseur, dominé par des sédiments sablo-graveleux (Fy) tapissés de sédiments plus fins holocènes (Fz) dans les topographies basses. Les abords immédiats de la fouille sont déjà largement remaniés par les extractions antérieures.

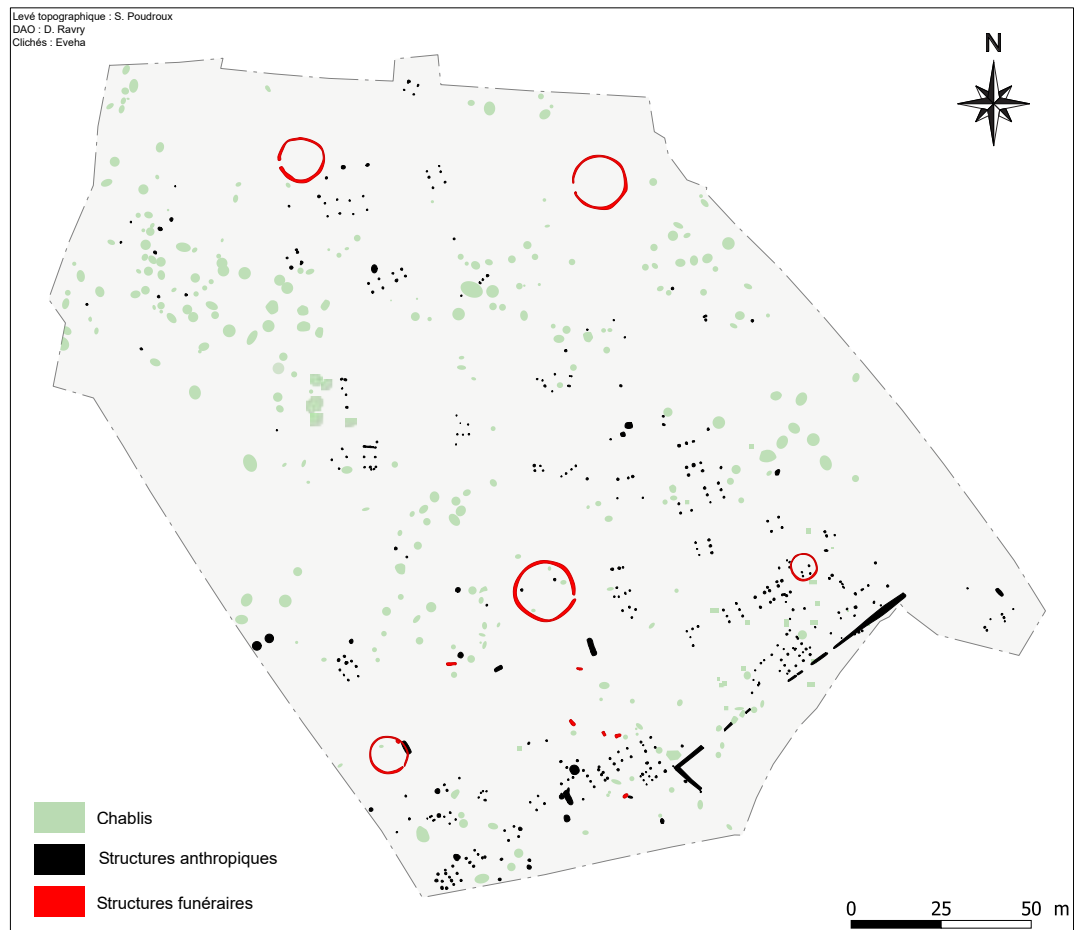
L'opération a mis au jour 1 048 structures, allant du Néolithique au Bronze final III. Parmi elles, 432 sont des structures anthropiques, les autres des phénomènes naturels. Deux structures sont attribuées au Néolithique, neuf à l'âge du Bronze moyen, 16 à l'âge du Bronze final. Les autres, au nombre de 405, n'ont pas d'attribution chronologique fiable et sont soit rattachées aux périodes pré et protohistoriques de manière large, soit sans datation.

Le site a livré deux types de structures funéraires.

Tout d'abord, cinq enclos de taille très diverse mais de forme parfaitement circulaire, ont été mis au jour. Ils ont été implantés sur les points hauts du site, à une altitude comprise entre 64,75 m et 65,25 m NGF, et répartis sur l'ensemble de la zone décapée, assez loin les uns des autres. Dans l'ensemble, leur état de conservation est remarquable, puisque la profondeur moyenne conservée est de 50 cm. Ils occupent une surface allant de 76 à 188 m², hormis le plus petit qui couvre à peine 37 m².

Aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans les creusements des enclos. Seuls deux de ces structures ont pu faire l'objet d'une datation radiocarbone, indiquant un comblement des fossés d'enclos au cours du Bronze moyen II (entre 1562 et 1390 BC dans sa fourchette la plus large). Au vu de l'implantation et de la morphologie de ces monuments, il est possible de considérer l'ensemble comme appartenant à cette période.

Ensuite, sept inhumations ont été découvertes. L'analyse ¹⁴C a permis d'en dater cinq d'entre elles du Bronze moyen I ou II. Ces structures se répartissent dans un espace large de 39 m par 68 m de long (soit environ 2 650 m²).



Sépulture 1802



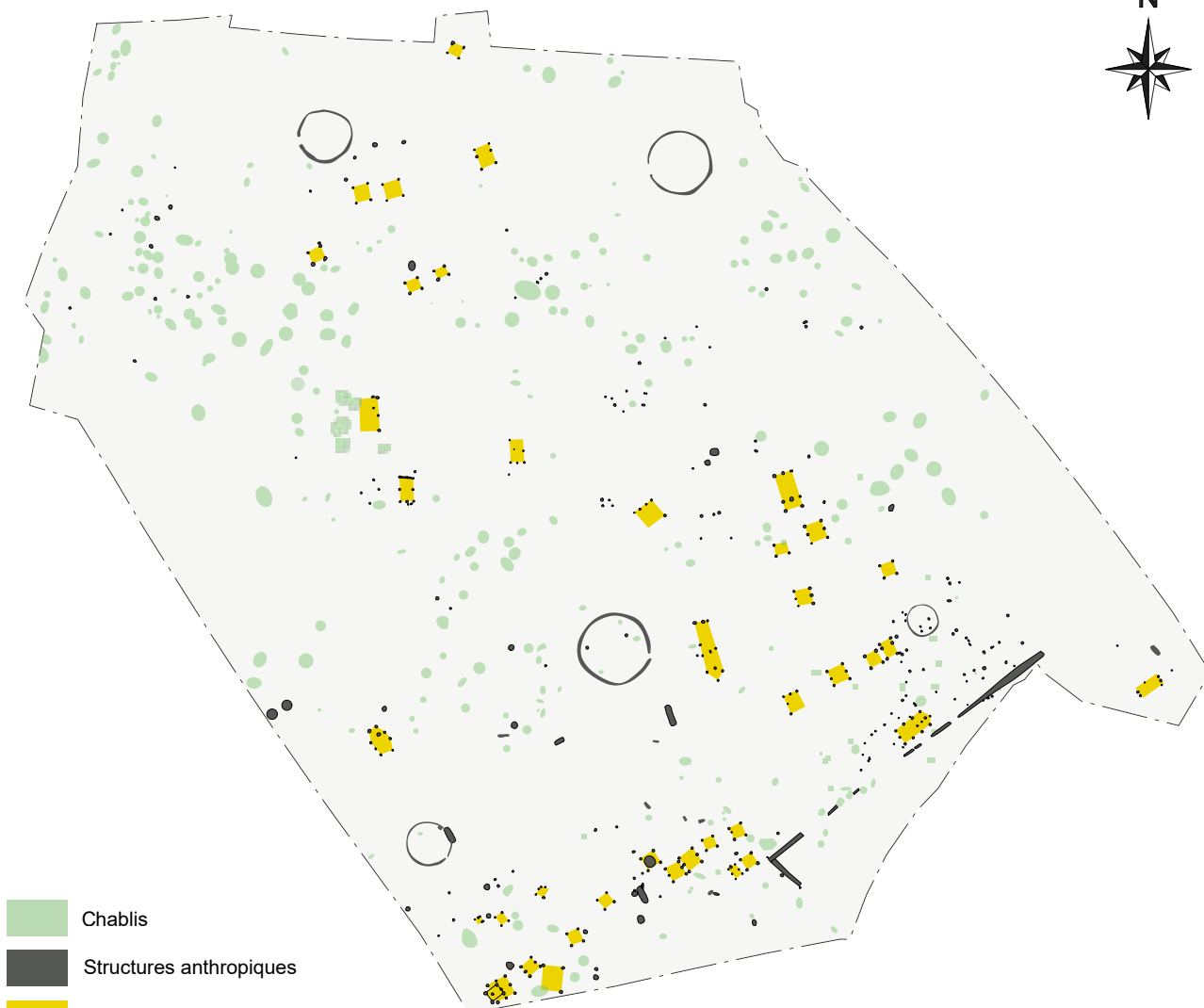
Fouille en quinconce de l'enclos funéraire 1518



Sépulture 1521

BARBUISE-LA SAULSOTTE
Les Hayes, La Large Noue
Plan du site mettant en évidence l'occupation funéraire
(cliché : Éveha. Topographie et DAO : S. POUDROUX, D. RAVRY)

Levé topographique : S. Poudroux
 DAO : D. Ravry
 Clichés : Eveha



UA 04 en plan



UA 11 en plan

BARBUISE-LA SAULSOTTE

Les Hayes, La Large Noue

Plan du site mettant en évidence l'occupation domestique
 (cliché : Éveha. Topographie et DAO : S. POUDROUX, D. RAVRY)

Il y a une grande variété dans les dépôts et les orientations. Aucun mobilier datant n'accompagne les défunts, hormis une perle en ambre (élément non-datant) dans la sépulture 1802. La datation repose donc sur les analyses ¹⁴C qui les rattachent du début du Bronze moyen I à la fin du Bronze moyen II.

Les positions témoignent de la diversité des gestes liés à l'inhumation. Quatre individus sont en *decubitus* dorsal, trois reposent sur le côté droit. La position des membres supérieurs est variée (en extension, en hyperflexion ou légèrement fléchis), tout comme celle des membres inférieurs (en hyperflexion ou flexion, voire en extension). Cette diversité se reflète également dans les orientations des fosses qui ne suggèrent aucun axe préférentiel. En plan, le creusement peut être quadrangulaire, ovale ou oblong.

Concernant l'occupation domestique, on dénombre 41 bâtiments de divers modules, principalement sur 4 et 6 poteaux. Dans l'ensemble, pour chaque bâtiment, l'implantation des poteaux est régulière et les parois bien parallèles, formant un plan carré à rectangulaire. Les poteaux s'inscrivent dans des fosses circulaires à fond plat. L'emprise au sol va de 2,50 à 11,50 m² pour 22 bâtiments (ce qui concerne uniquement des bâtiments sur 4 ou 6 poteaux), de 11,51 à 20 m² pour 12 bâtiments, et 7 constructions occupent une surface de plus de 20 m².

Compte tenu des dimensions, nous sommes essentiellement en présence de structures de stockage agricole. Certaines constructions à poteaux très massifs pourraient indiquer des greniers à plancher surélevé.

Quelques constructions semblent se rattacher à de l'habitat, comme les constructions à abside.

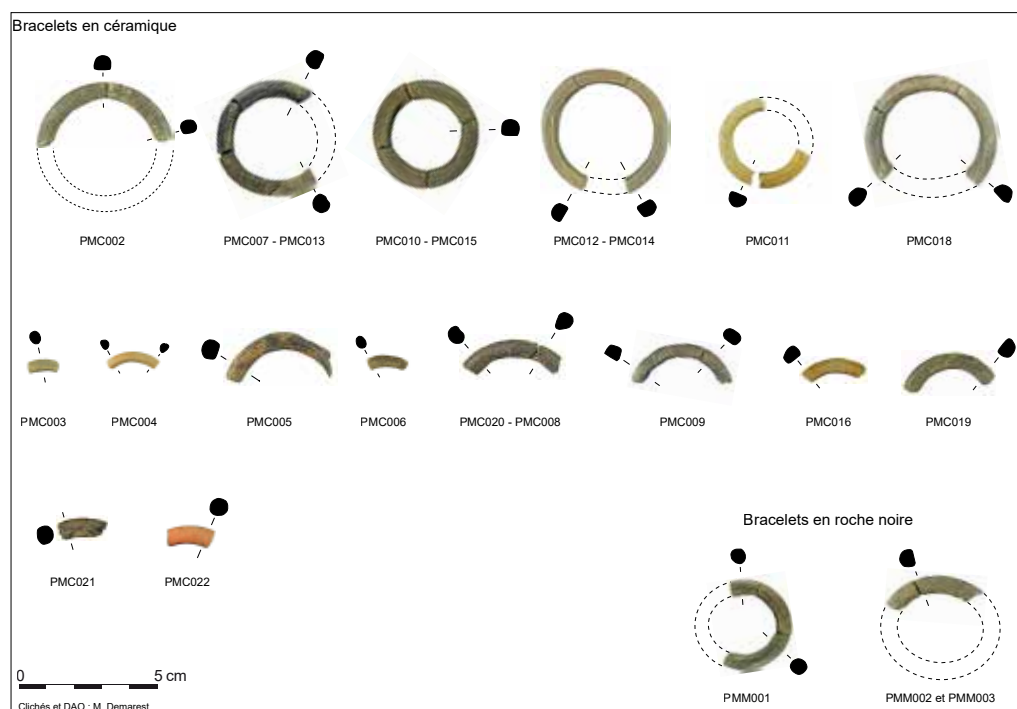
La répartition des bâtiments suit une ligne sud-ouest/nord-est pour ceux installés en bordure sud du site. Sur cet axe, leur implantation est dense, certains se chevauchent. Sur le reste de l'emprise, la répartition est plus diffuse, tout en suivant un axe globalement nord-ouest/sud-est. La présence de céramique dans un certain nombre de trous de poteaux permet d'attribuer cette occupation (du moins en partie) au Bronze final III.

Les fosses de rejets, datées du Bronze final III, sont peu nombreuses, mais relativement riches. Dans la moitié sud du site, à proximité de la zone des greniers, se trouvent quelques fosses oblongues de belles dimensions, qui ont livré un mobilier varié, dont de nombreux fragments de bracelets. Le corpus comporte deux bracelets en lignite et quinze en céramique. Une autre fosse était comblée de fragments de TBR, deux autres ont livré quelques fragments de torchis et de sole. L'ensemble correspond à 421 restes pour un poids de 49,4 kg.

Cette fouille a permis de mettre au jour l'occupation domestique de l'âge du Bronze qui avait été appréhendée sur la zone 2 fouillée en 2014. L'occupation se développe au Bronze final III, sur un espace qui était en partie jusque-là dévolu au monde funéraire, avec la présence d'inhumations et d'enclos funéraires datés du Bronze moyen.

Delphine RAVRY

BARBUISE-
LA SAULSOTTE
Les Hayes,
La Large Noue
Les bracelets en terre
cuite et en lignite issus
d'une fosse-dépotoir
(clichés et DAO :
M. DEMAREST)



BARBUISE, LA SAULSOTTE

Les Gargoulottes, La Large Noue,
Les Hayes

Protohistoire (?)

En complément de l'opération correspondant à la phase 1) concernant un projet d'extension de la carrière A2C Granulat sur les communes de Barbuise et de La Saulsotte, une prescription a été émise pour la fouille d'un ancien chemin d'exploitation. Les terrains visés par la prescription n'ont pas fait l'objet d'un diagnostic préalable. La surface est peu importante (1 140 m²) et se situe entre deux opérations de fouille : l'une réalisée en 1990 par J. Piette, l'autre par S. Poirier en 2014. Les vestiges de ces deux fouilles semblaient se poursuivre entre les deux zones d'étude. La prescription visait l'étude des vestiges situés sous ce chemin. Les moyens

mis en œuvre sont identiques à ceux de la phase 1 et la fouille s'est déroulée durant l'opération principale (07.7321).

Cette opération, dite phase 3, a livré 47 structures, dont 11 fosses, dix trous de poteaux isolés, un bâtiment rectangulaire sur six poteaux de 9,80 m² axé nord-nord-ouest/sud-sud-ouest, et 21 chablis. Aucun mobilier datant n'a été mis au jour.

Delphine RAVRY

BRÉVIANDES Rue des Deux Haies

Un diagnostic archéologique a été mené en 2018 sur la commune de Bréviandes, située au sud de l'agglomération de Troyes. La zone sondée se situe dans le nord de la commune, près du terroir de Saint-Julien-lès-Villas.

L'opération est rendue nécessaire par un dépôt de permis de construire de logements par la SCCV des Deux Haies.

Les sept sondages effectués (604,6 m², soit 14,3 % de la superficie prescrite) sur l'emprise de 4 220 m² n'ont pas permis de mettre en évidence de traces d'occupation ancienne structurée ni de mobilier archéologique au sein des horizons traversés par les sondages.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

BRIENNE-LA-VIEILLE La Ferme des Charmes, phase 1

Moderne – Contemporain

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Brienne-la-Vieille, commune située à une trentaine de kilomètres à l'est de Troyes et à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Saint-Dizier. Les sondages archéologiques réalisés en amont de l'installation d'un

site d'extraction se situent sur un terrain implanté à l'est du village, le long de la D102, au lieu-dit *La Ferme des Charmes* (223 912 m² accessibles, 21 639 m² ouverts soit sondage de 9,7 %).

Le diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence d'occupation ancienne. La majorité des vestiges reconnus sont des fonds de sillons et des fossés parcellaires récents. On notera, dans la partie est de

l'emprise, un réseau de fossés parcellaires antérieurs au XIX^e s.

Perrine TOUSSAINT

BUCHÈRES

Rue de la Mairie

Néolithique – Âge du Bronze
Âge du Fer

Les parcelles section AC 005pp et 288 pp de la commune de Buchères, rue de la Mairie, sont concernées par un projet d'agrandissement d'un groupe scolaire. En raison de la richesse du contexte archéologique dans cette partie de la Plaine de Troyes, tant dans l'emprise du Parc logistique de l'Aube que dans la bordure occidentale du village, le service régional de l'archéologie a décidé de prescrire un diagnostic sur cette emprise afin d'évaluer le potentiel archéologique.

Sur le terrain, l'opération se devait de prendre en compte l'intégralité de la surface du projet en y répartissant des tranchées selon une trame régulière. Il est apparu que la parcelle ZC 288 (pp) était occupée par un groupe scolaire en activité et que le nord-ouest de ZC 005 pp par le parking de l'école et une médiathèque. L'évaluation a donc porté sur la seule parcelle ZC 005 (un terrain de football).

L'opération a consisté en la réalisation de 11 tranchées ayant une surface cumulée de 1 097,46 m², soit un taux de sondage de 14,4 % des 7 623 m² accessibles.

L'opération, réalisée le 6 juin 2018, a permis d'observer huit structures attribuables au Néolithique (Néolithique rubané) et à l'âge du bronze ou au début du premier âge du Fer.

Elles se concentrent sur une aire d'environ 1 110 m² dans la partie sud-ouest du diagnostic, dans les extrémités méridionales des sondages 4 et 11. Les vestiges du Néolithique et de la Protohistoire semblent appartenir à des occupations domestiques se développant au sud des sondages. Un chemin et deux segments de fossés non datés ont été observés plus au nord dans les sondages 1 et 11.

Michel KASPRZYK

BUCHÈRES

Seyemont, chemin rural 11

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Moyen Âge

Les parcelles section ZB 55, 59, pp, 60, 61, 113, 149 de la commune de Buchères, lieu-dit *Seyemont* sont concernées par un projet de lotissement sur une superficie de l'ordre de 29 350 m². En raison de la richesse du contexte archéologique dans cette partie de la Plaine de Troyes, tant dans l'emprise du Parc logistique de l'Aube que dans les parcelles mitoyennes à l'est, le service régional de l'archéologie a décidé de prescrire un diagnostic sur cette emprise afin d'évaluer le potentiel archéologique.

36 sondages, d'une superficie cumulée de 3 560 m², soit un taux de sondage de 12,13 % des 29 355 m² des deux projets cumulés, ont été réalisés. Ils ont permis d'observer 35 aménagements anthropiques apparaissant entre 0,10 et 1,05 m sous le sol actuel.

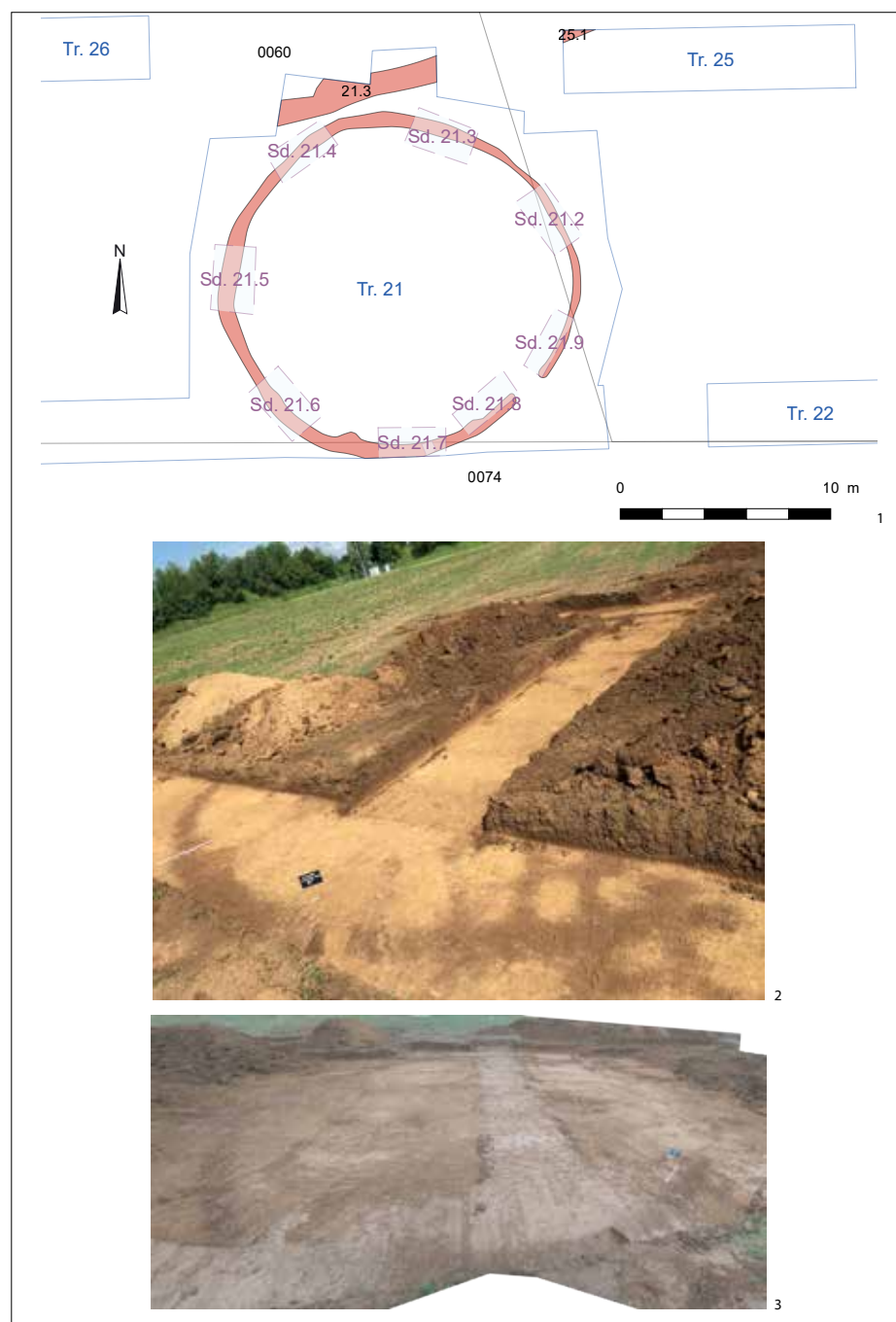
L'opération réalisée en juin 2018 a consisté en la réalisation de 36 tranchées, qui ont révélé 35 aménagements anthropiques installés dans un substrat loessique sur une terrasse en rive gauche de la Seine.

Le sondage 21 a permis d'observer un aménagement constitué d'un fossé au tracé curviligne, large de 0,40 à 0,80 m de large à l'ouverture et délimitant un espace de plan circulaire de 16,15 m de diamètre pour une aire interne d'environ 185 m². Devant l'absence de sépulture ou aménagement funéraire en place, en accord avec le service régional de l'archéologie, le monument a été intégralement décapé, ce qui a permis de faire apparaître une interruption du fossé au sud-est, ménageant un accès à l'aire interne qui s'est révélée vierge d'aménagements conservés. Le fossé a été testé au moyen de huit sondages mécanique et un sondage manuel, qui ont révélé un creusement au profil en V et un comblement homogène de limon brun. Le mobilier recueilli dans la structure est très peu abondant (deux tessons de panse en céramique non tournée, non diagnostiques). La morphologie du monument permet

néanmoins de l'attribuer à l'âge du Bronze final ou au début du premier âge du Fer. De par sa localisation, ce monument doit probablement être associé à la vaste nécropole de Buchères « Seyemont » fouillée dans le Parc logistique de l'Aube, dont les aménagements les plus proches sont situés à 190 m au sud-ouest de ce diagnostic.

Au nord-est, dans la parcelle ZB55, on signalera trois fosses d'extraction de la fin du Moyen Âge ou de l'Époque moderne. Les autres anomalies observées correspondent, pour l'essentiel, à des fosses de plantation d'Époque moderne ou contemporaine et à des chablis non datés.

Michel KASPRZYK



BUCHÈRES,
Seyemont, chemin rural 11
Enclos circulaire de la tranchée 21.
1 : plan général ; 2 : vue
en direction du nord-ouest ;
3 : vue en direction du nord,
après décapage intégral
(clichés : S. GRISARD,
M. KASPRZYK)

DIERREY-SAINT-JULIEN

La Nozée

Contemporain

Le diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Dierrey-Saint-Julien, située à 18 km à l'est de Troyes sur les contreforts du Pays d'Othe. La zone sondée se situe à l'entrée sud du village en arrivant par la route d'Estissac, au lieu-dit *La Nozée*. L'opération est rendue nécessaire par une demande volontaire de diagnostic émanant de la mairie de Dierrey-Saint-Julien.

Sur une parcelle de 6 676 m², le diagnostic a permis la mise au jour de traces de fréquentation des lieux à l'Époque contemporaine (XIX^e s.), ainsi que deux trous

de poteau et une fosse, non datés. La localisation de la parcelle en bas de versant d'une colline, ainsi que l'absence de toute trace de construction sur le cadastre de 1831, font plutôt pencher l'hypothèse du côté d'un apport de remblais venant combler le fond de la dépression colluvionnaire et repoussent celle de la démolition *in situ* d'une construction. Du mobilier en verre a cependant été expertisé afin de confirmer la datation des remblais (étude A. Louis, Inrap).

Fabien LANGRY-FRANCOIS

DROUPT-SAINT-BASLE

Le Replat

Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Gallo-romain

C'est un projet d'ouverture de carrière d'exploitation de granulats sur une emprise de 137 275 m² qui a motivé cette opération de diagnostic archéologique, au sein de la vaste plaine alluviale de la Seine et à proximité de son affluent, le ruisseau de Beauregard.

Une étude géomorphologique menée conjointement avec les recherches archéologiques permet de cerner l'évolution du couvert sédimentaire postérieur au substratum crétacé. Ce socle ancien est régulièrement incisé par d'anciens chenaux de la Seine, dont les comblements assez récents sont régulièrement datés grâce aux vestiges anthropiques. L'étude a par ailleurs enregistré la présence d'une unité sédimentaire holocène caractéristique à l'échelle du Bassin parisien (unité Ln/Lg).

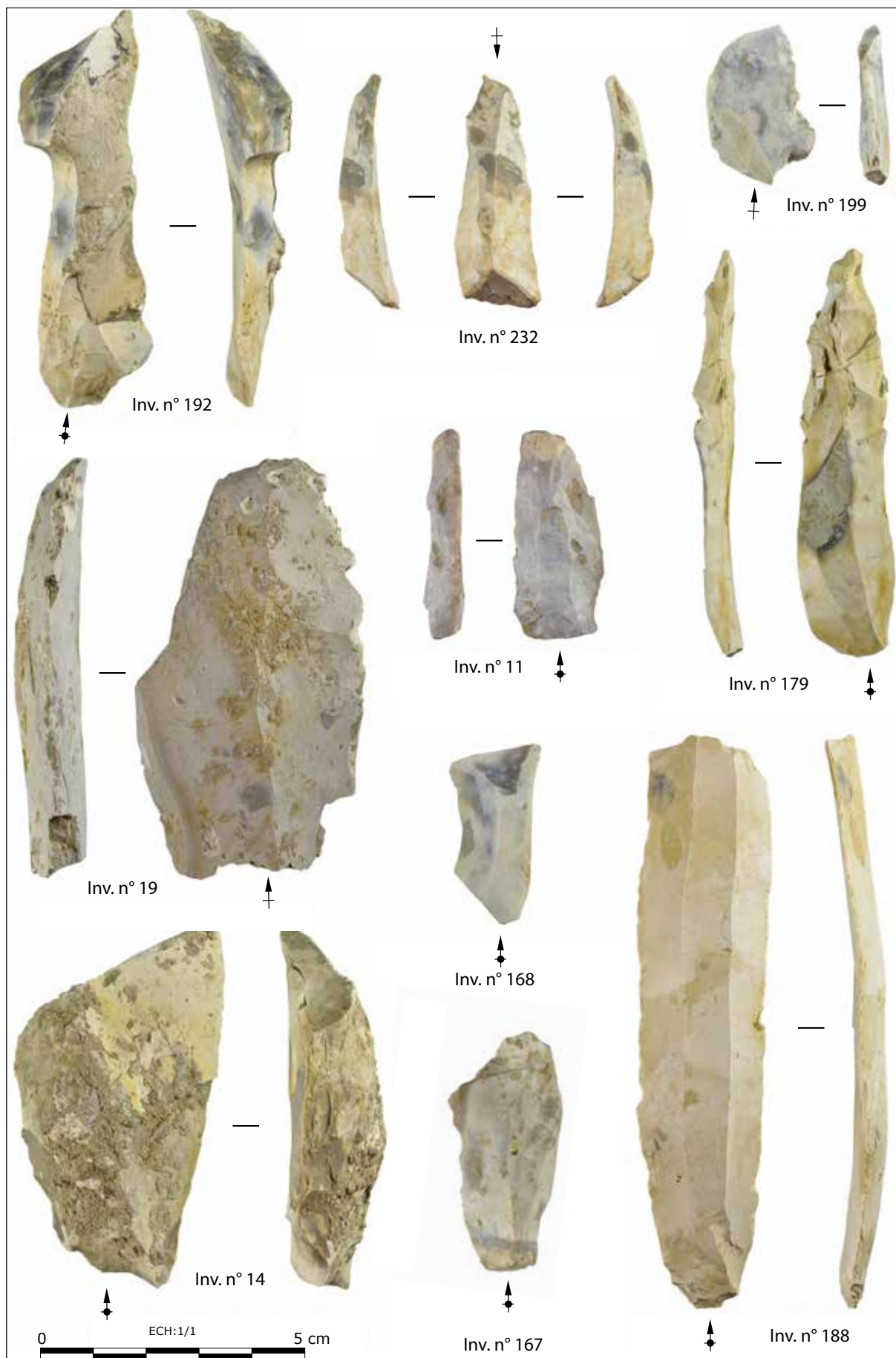
Les indices archéologiques sont nombreux et révèlent un phasage chronologique varié. Aucune occupation pléistocène n'a été reconnue. La présence mésolithique n'est pas non plus soupçonnée, même si divers artefacts en silex peuvent prêter le à penser. L'existence de fosses de cette période ne doit pas non plus être négligée, bien qu'aucune n'ait été identifiée.

La production de silex taillés est abondante mais, hormis quelques pièces en silex bien caractéristiques qui l'attestent, aucun aménagement n'est rapproché du

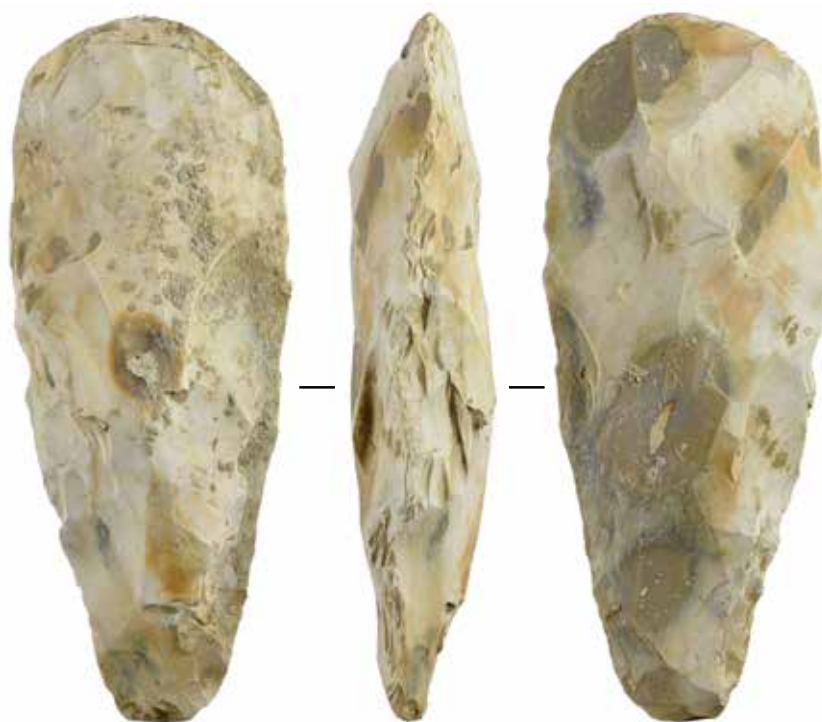
Néolithique. La céramique de cette période est en outre absente, ce qui interroge sur la réalité d'occupations contemporaines. L'hypothèse d'implantations temporaires impactant peu le sol et générant peu de déchets est possible (Néolithique final ?), une production postérieure, de l'âge du Bronze, est une piste envisagée.

La première véritable occupation est manifeste au Bronze final/Hallstatt. Il est probable qu'elle ait connu une certaine durée et qu'un phasage interne puisse être établi. Quelques bâtiments à quatre ou six poteaux sont interprétés comme lieux de stockage, mais les lieux d'habitation restent inconnus malgré le grand nombre de poteaux découverts. De nombreux fossés cloisonnent l'espace, de nombreuses fosses généralement peu étendues et peu profondes sont régulièrement parsemées sur le terrain. Le funéraire est pressenti par une calotte crânienne découverte en position secondaire et peut-être par un enclos ovalaire mais l'absence de tombe doit signaler une autre vocation.

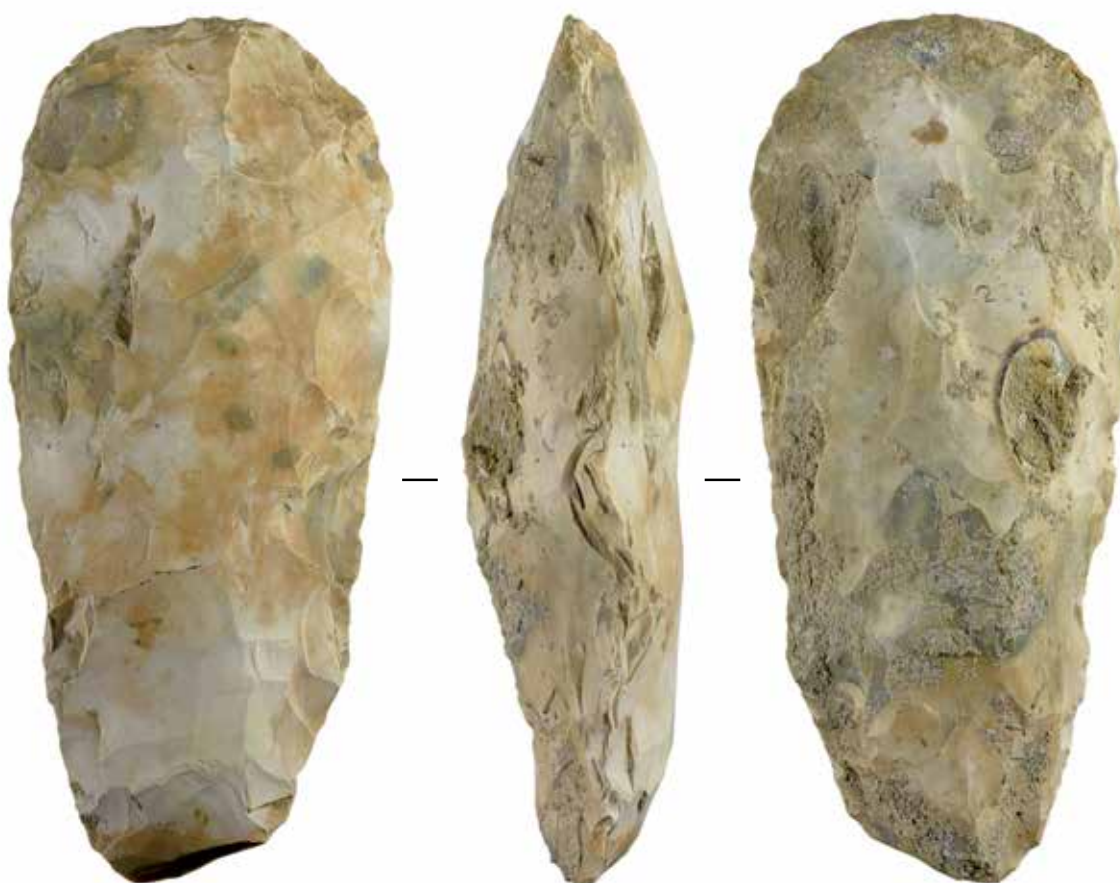
Après un abandon, le terrain est à nouveau occupé à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène. Cette présence avérée par une petite production céramique n'est pas comprise quant à sa structuration spatiale. De fait, les aménagements identifiés sont très peu nombreux. Après une nouvelle désertion, une petite implantation



DROUPT-SAINT-BASLE, Le Replat
 Les produits laminaires
 (clichés : L. MOCCI)



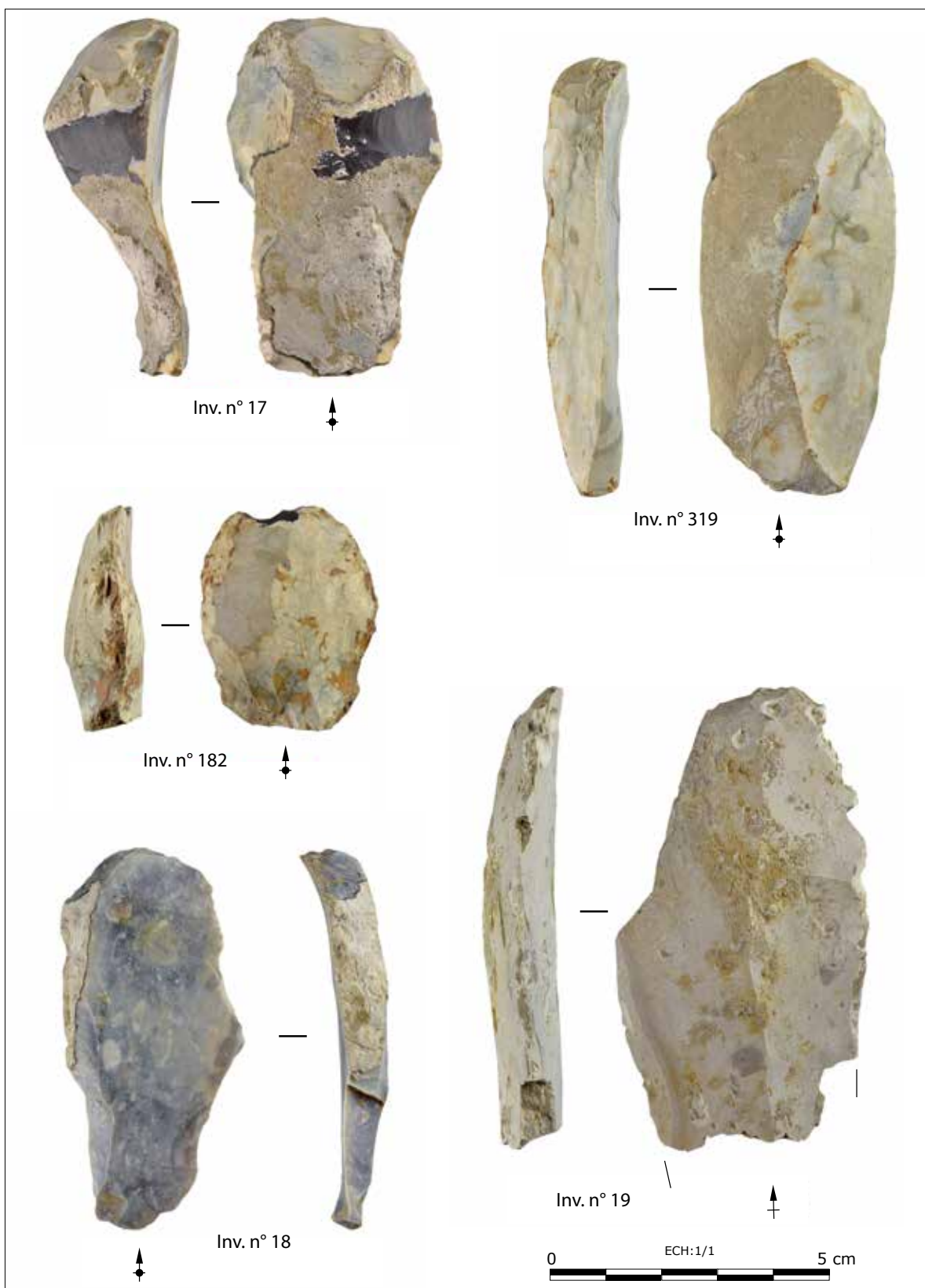
Inv. n° 225



Inv. n° 224

0 ECH:1/1 5 cm

DROUPT-SAINT-BASLE, Le Replat
Les haches taillées
(clichés : L. MOCCI)



DROUPT-SAINT-BASLE, Le Replat
 Les grattoirs
 (clichés : L. MOCCI)

se remarque à La Tène B/C, avec des témoins matériels encore plus indigents qu'à la phase précédente.

À l'aube de la romanisation (Époque augustéenne), le terrain est à nouveau investi avec une série de bâtiments aménagés dans un périmètre volontairement contraint, près de la limite nord-est de l'emprise. La vocation agricole de l'ensemble est probable (*pars rustica*). Quelques fossés parcellaires et un possible aménagement de berge complètent le lot des

réalisations antiques. Ce noyau de construction est vite abandonné et ne connaît pas de descendance.

Ce terrain ne sera plus habité par la suite. Quelques éléments matériels confirment une présence durant le Bas-Empire, mais ils font totalement défaut pour le Moyen Âge et l'Époque moderne.

Patrice PERNOT

LA-CHAPELLE-SAINT-LUC

Avenue Jean-Jaurès

Moyen Âge – Moderne

Les parcelles concernées par un projet de centre d'incinération de la société Valaubia sur une surface d'environ 40 000 m² ont été sondées dans le cadre de ce diagnostic.

La commune de La Chapelle-Saint-Luc est située dans le département de l'Aube, région Grand Est, en périphérie de l'agglomération de Troyes et en rive gauche de la Seine. Le centre ancien de Troyes est situé à 3,5 km au sud-est du diagnostic, celui de La Chapelle-Saint-Luc à 1,4 km au nord-est.

Les 32 tranchées de diagnostic ont permis de mettre en évidence plusieurs structures se rapportant à l'occupation de ce secteur à la fin du Moyen Âge et plus particulièrement à l'Époque moderne et au début de l'Époque contemporaine (XVII^e-début XIX^e s.).

Les parcelles du projet sont traversées par un important axe de circulation encavé, large de 10 à 14 m, que la

recherche en archive permet d'interpréter comme étant « l'ancienne route de Paris » signalée en 1759 sur la Carte de Cassini. Le mobilier recueilli dans son comblement est datable entre la fin du Moyen Âge (XIV^e s.) et l'Époque contemporaine (première moitié du XX^e s.).

L'axe de circulation est bordé de part et d'autre par quelques fossés qui semblent matérialiser des limites parcellaires de la fin de l'Ancien Régime ou du début de l'Époque contemporaine. Ces dernières semblent apparaître sur le cadastre « napoléonien » de La Chapelle-Saint-Luc (1808). L'essentiel des vestiges relevés est cependant constitué de centaines de fosses de plantation viticoles qui paraissent, sur la base du mobilier recueilli dans leur comblement, attribuables à un intervalle XVII^e-XIX^e s.

Benoît FILIPIAK

Introduction

Ce projet collectif porte sur la publication monographique de la fouille réalisée par l'Inrap entre octobre 2014 et avril 2015 à Lavau, sur la ZAC du Moutot, dans l'Aube. Cette opération archéologique préventive développée sur 2 ha a permis d'étudier le cœur d'un complexe funéraire monumental fondé au début du Bronze final et abandonné au cours de l'Antiquité tardive. Cette nécropole implantée en rive droite de la Seine présente un état de conservation exceptionnel puisque plusieurs monuments protohistoriques sont partiellement conservés en élévation, faisant de cet ensemble un cas de référence pour l'étude et la restitution de l'architecture funéraire. La principale découverte réside dans la mise au jour d'une tombe princière et son monument, datés du V^e s. av. J.-C., dont l'importance peut être comparée à la tombe de Vix en Côte d'Or ou à celle de Hochdorf en Allemagne. Dans le cas présent, l'emprise de fouille a permis d'étudier dans son intégralité le monument princier tout en documentant avec la rigueur nécessaire les vestiges antérieurs et postérieurs, offrant à cette découverte de premier plan un contexte précis. Cette configuration exceptionnelle ouvre sur de multiples problématiques (évolution des pratiques et de l'architecture funéraire en général) et pour la tombe en particulier sur la question d'un « artisanat de cour », celle des réseaux de relations à longue distance, l'acculturation des élites celtiques ou encore sur la genèse du premier style celtique. Une publication intégrale des données tant de terrain que de laboratoire, en particulier celles menées depuis 2016 en collaboration avec le C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France) constitue une première étape incontournable de la valorisation scientifique de cette exceptionnelle découverte.

Contexte d'étude et de partenariat : un programme collaboratif d'analyses et de restauration

La fouille de cet ensemble exceptionnel a très vite soulevé l'intérêt de la Sous-Direction de l'Archéologie et de la présidence de l'Inrap, qui ont perçu le fort potentiel de cette découverte archéologique qui se positionne au rang international européen. La découverte du grand chaudron à têtes d'Achéloos, fin 2014, a rapidement soulevé la question des analyses à mener immédiatement après la fouille, qu'il fallait dès lors prévoir. Il ne fallait pas en effet dissocier les analyses des résidus organiques et la restauration

comme cela avait été malheureusement le cas de Vix où, de fait, la nature du contenu du cratère n'a jamais pu être déterminé par la suite. C'est dans ce cadre qu'a été organisé, dès la phase de fouille, le rapprochement de l'équipe de l'Inrap et de celle du C2RMF, dont une délégation a pu visiter la tombe à plusieurs reprises. La collaboration de l'Inrap et du C2RMF s'est ensuite vue confirmée après clôture de l'opération de terrain, par le dépôt de l'ensemble du mobilier de la sépulture dans les locaux du site Carrousel à Paris. Elle s'est ensuite poursuivie dans le cadre de la rédaction du rapport de fouille, finalisé et déposé en octobre 2016 (Dubuis, 2016).

Le projet de publication porté par ce PCR est donc un projet collaboratif unissant deux établissements publics aux compétences scientifiques complémentaires, l'Inrap et le C2RMF, afin d'extraire le plus de données possible d'un ensemble funéraire destiné à devenir une référence en France et en Europe.

Par ailleurs, les UMR 6298 ARTEHIS de Dijon, l'UMR 8546 AOROC de l'ENS de Paris, l'UMR 6249 Chrono-Environnement de Besançon interviennent pour certaines études archéologiques spécifiques. Le portage administratif du présent dossier est effectué par l'UMR 6298 ARTEHIS, qui accueille déjà le PCR dédié à Vix. Ce rapprochement est donc fort de sens puisqu'il réunit sous la même bannière deux des sites les plus emblématiques du « phénomène princier ».

Ces collaborations étroites visent deux objectifs principaux : d'une part la documentation, précise et exhaustive, de l'ensemble du matériel issu de la tombe (dessins, clichés, radiographies etc.) ; d'autre part, il s'agit d'appréhender cet ensemble hors-du-commun à travers différentes problématiques nécessitant une grande variété d'analyses. Ces deux objectifs doivent nourrir un projet commun : celui de proposer, à l'ensemble de la communauté scientifique, une publication monographique à la hauteur du potentiel que constitue la découverte.

Rappel des données

La première période d'occupation, datée de la fin du Bronze final IIa, est caractérisée par l'implantation d'un monument particulier, l'ensemble 13, que l'on pourrait qualifier de monument fondateur (Dubuis, 2017). Celui-ci associe un enclos palissadé quadrangulaire à une sépulture à incinération et un tertre en terre,



LAVAU

La Tombe princière et le complexe funéraire monumental de Lavau (PCR)
 Vue oblique vers le sud-est du site de Lavau « Zac du Moutot » après décapage
 (cliché : F. CANON)

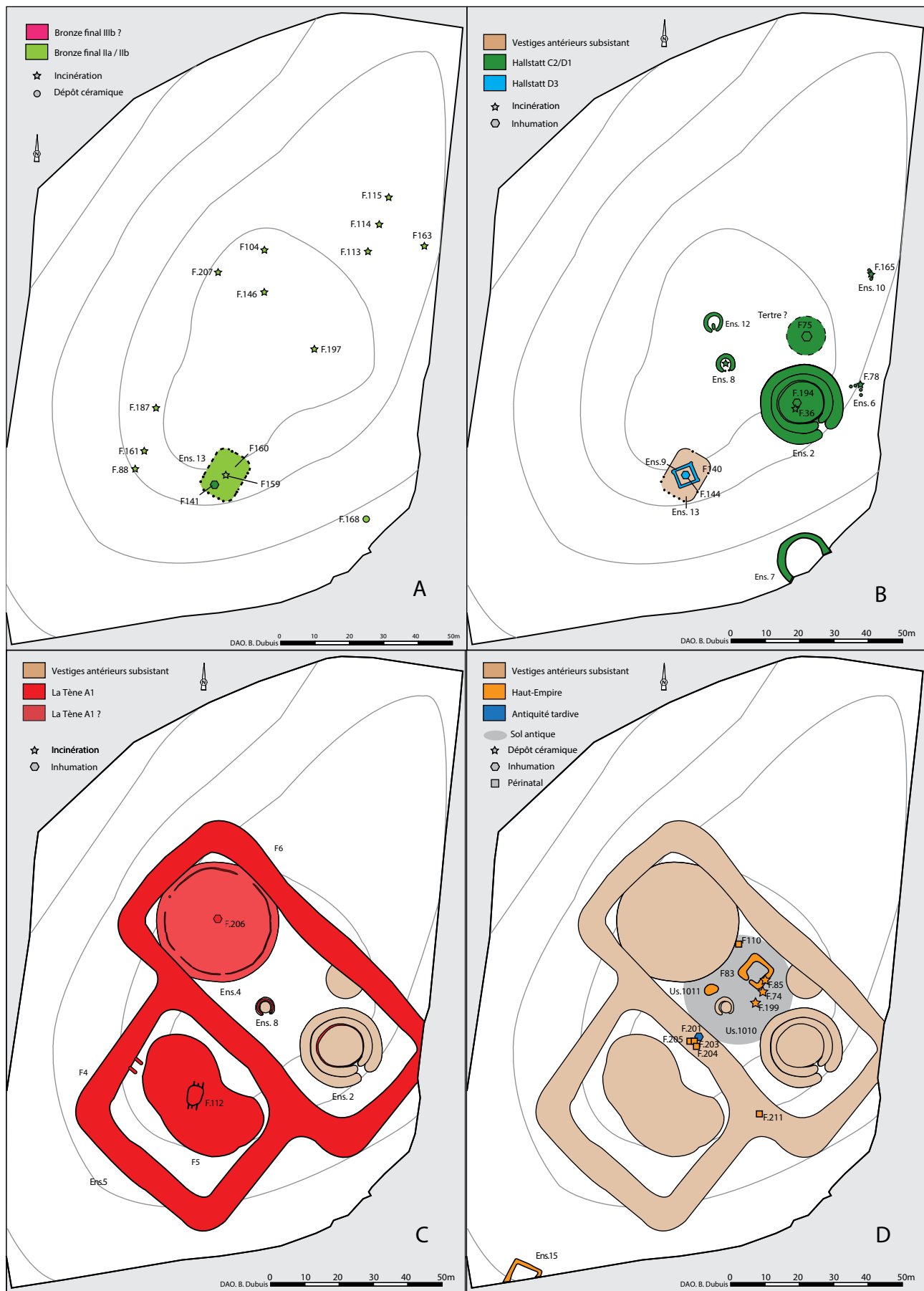
partiellement conservé. La sépulture recoupe le bûcher crématoire, observé en surface du paléosol et sous le tertre. Ensuite, trois incinérations sont implantées au nord-ouest du monument et forment un alignement (voir plan A).

La nécropole semble fonctionner surtout au Bronze final IIb : la nécropole prend alors de l'ampleur avec au moins huit nouvelles incinérations, dont certaines forment à nouveau des alignements (voir fig. 2, plan A). Plusieurs d'entre elles sont bien dotées, principalement en céramique comme c'est la norme à cette étape moyenne du Bronze final (RSFO). Un premier hiatus dans l'occupation est rompu au Bronze final IIIb par l'implantation d'une unique inhumation sur le tertre fondateur.

Au Hallstatt C2 (voir plan B), la nécropole accueille d'abord l'inhumation d'un homme disposant d'une épée (en fer, de type Mindelheim), un cas rare dans la région. Les sépultures et monuments qui lui succèdent gravitent tout autour, à égale distance. Ainsi, deux petits monuments circulaires à enclos fossoyés sont

implantés au nord-ouest (Ens. 8 et 12), associés pour le premier à une incinération, pour le second probablement à une inhumation. À l'est, deux petits monuments sur poteaux (Ens.6 et 10) protègent chacun une sépulture à incinération. Une incinération sans monument (F.36), au sud, sera recouverte dans un second temps (fin du Hallstatt C2, Hallstatt D1 ?) par un grand monument circulaire (Ens.2). Ce dernier comprend un fossé ouvert au sud et doublé d'un talus externe en craie bien conservé en élévation au moment de la fouille. Le tertre central, également préservé, visiblement construit en mottes de gazon, recouvrait une sépulture à inhumation très mal conservée. Un monument comparable (Ens. 7) sera construit plus au sud encore.

Au Hallstatt D3, le tertre du « monument fondateur » Ens.13 est recoupé par un monument quadrangulaire palissadé (Ens. 9), protégeant l'inhumation d'un personnage paré de deux bracelets en bronze (voir plan B). Ce monument en bois semble encore en élévation au moment de l'installation de la tombe princière, vers le milieu du V^e s. av. J.-C.



LAVAU

La Tombe princière et le complexe funéraire monumental de Lavau (PCR)
 Présentation des vestiges selon les principales périodes d'occupation : A. âge du Bronze final ;
 B. premier âge du Fer ; C. La Tène A1 ; D. Antiquité
 (SIG, DAO : B. DUBUIS)

C'est dans ce paysage marqué de plusieurs tertres de terre séculaires, et sans doute d'un monument en bois encore conservé, que s'implante le monument princier, hors du commun par sa taille et son architecture (voir plan C). S'étendant sur près d'un hectare, celui-ci va presque entièrement recouvrir le cœur de la nécropole. Conditionné dans son organisation et son orientation par les aménagements le précédant, son architecture privilégie une mise en scène qui ne se limite pas à la démonstration d'un pouvoir, mais tend tout autant à le légitimer, à travers la création d'un enclos annexe dédié à la mise en valeur de plusieurs monuments antérieurs.

L'enclos principal, plus petit, délimite un tertre de 40 m de diamètre qui protégeait une vaste chambre funéraire (F.112), dans laquelle reposait un personnage que l'étude ostéo-anthropologique identifie comme étant un homme (Villenave, 2018), et qui reposait allongé sur la caisse d'un char à deux roues. Son riche costume (torque et bracelets en or, fibule en fer, or et corail, brassard en M.O.F., perles en ambre, ceinture brodée de fils d'argent, boucles et passe-lacets en bronze) témoigne de son très haut rang social. Déposé sur son torse, un casque ou couvre-chef doté d'un timbre en vannerie était doté d'un cimier en fer, or et corail et d'agrafes latérales en fer et en or. Un dépôt de vaisselle, riche d'une dizaine de pièces (pour la plupart des importations étrusques, d'autres plus orientales), permet d'appréhender la pratique du banquet chez les élites celtiques locales : chaudron, ciste à cordons, bassins et petite *oenochœ* en bronze, *oenochœ* grecque à figure noire et décors d'argent et d'or, passoire, cuillère perforée et pied de coupe ou de gobelet en argent et or, bouteille en céramique cannelée, auxquels il faut ajouter un grand couteau et son fourreau décoré, renvoyant plus spécifiquement au thème du partage de la viande. Associé au dépôt de vaisselle, un petit ensemble dédié aux soins du corps a été récemment identifié (pince à épiler, *scalptorium* et possible pyxide en os tourné). Les analyses chimiques des résidus organiques présents dans le chaudron et la bouteille cannelée ont par ailleurs permis de déterminer la boisson consommée : il s'agit d'un vin rouge probablement miellé (Dubuis et Garnier, 2018). Le dépôt funéraire de Lavau reprend le standard mis en place plusieurs générations auparavant avec la tombe de Hochdorf, en associant un char, des parures en or et de la vaisselle d'importation.

Les siècles qui suivent l'installation du monument princier sont marqués par bien peu d'aménagements. Il semble que les fossés d'enclos du monument sont curés à plusieurs reprises avant d'être abandonnés. Au début du I^{er} s. apr. J.-C., l'occupation de la nécropole reprend, au cœur des élévations protohistoriques antérieures (voir plan D). Ainsi, dans l'enclos nord du monument princier, le dernier espace laissé libre par les monuments des « ancêtres » se voit investi par l'installation d'un fossé d'enclos quadrangulaire (F.83). À proximité, on trouvera plusieurs sépultures d'enfants

ou de périnataux, et surtout une aire de rejets de bûcher funéraire. Ce niveau témoigne d'importantes activités de crémation dans le secteur : pour autant, aucune sépulture à incinération n'a été retrouvée et il est probable que celles-ci étaient implantées au sommet et sur les flancs des principaux tertres.

La fin de l'occupation du Haut-Empire est marquée par des pratiques de déposition : rouelle en plomb, dépôts de céramique, déposition d'une trentaine de monnaies de bronze, retrouvées littéralement plantées dans les comblements de l'angle nord de l'enclos F.83. Seuls quelques indices de l'Antiquité tardive viennent témoigner de la perdurance de l'occupation, avant son abandon définitif.

La vocation funéraire des lieux tombe ensuite progressivement dans l'oubli. L'origine « païenne » des grands tertres qui marquent la hauteur du Moutot explique peut-être leur destruction brutale, à une période que l'on peut situer vers le XII^e s. L'hypothèse que cette destruction soit causée par la volonté d'extraire et d'exploiter les terres noires des tertres, à des fins agricoles, a été proposée dans le rapport de fouille. Elle explique sans doute la disparition des incinérations antiques. Par l'étalement de grandes quantités de sédiment, cette activité a surtout permis une conservation exceptionnelle des vestiges, comme en témoigne la préservation partielle des tertres.

Problématiques

Problématiques spécifiques au complexe funéraire monumental

L'un des principaux intérêts de la fouille de Lavau réside dans la bonne connaissance de l'environnement historique de la tombe princière, des occupations précédentes et postérieures. La présentation de l'espace funéraire, sur le temps long, permet de proposer une archéologie du paysage funéraire, approche facilitée par la présence exceptionnelle de monuments conservés en élévation. Ces derniers permettent une approche renouvelée de l'architecture funéraire régionale en mobilisant notamment des études physico-chimiques et micro-morphologiques.

Le grand monument de la tombe princière vient recouvrir le cœur de l'occupation funéraire ; par son architecture à double enclos (voir plan C), il met en valeur ces aménagements antérieurs et inscrit le prince dans une sorte de continuité dynastique. C'est assurément un cas unique en France orientale. Ainsi le vaste enclos rectangulaire intègre plusieurs monuments hallstattiens pour une évidente mise en scène des ancêtres ou « héros fondateurs ». C'est un choix architectural fort de sens pour une période qui marque la fin du pouvoir des « résidences princières » et de leurs élites au nord des Alpes. Du fait de ce rapport étroit entre les « ancêtres » et le prince, la présentation

du monument princier ne peut être déconnectée d'un examen minutieux des occupations antérieures.

Au-delà des questions classiques touchant aux pratiques funéraires, à l'architecture, à l'organisation de l'espace funéraire et de l'évolution des mobiliers, l'exemple de Lavau permet de revisiter à travers un exemple bien documenté l'évolution du tissu humain de la plaine de Troyes et plus largement de la Haute Seine, depuis le Bronze final jusqu'à l'époque gallo-romaine.

Problématiques spécifiques à la tombe princière

Différents traits remarquables confèrent à cette découverte un caractère exceptionnel. Il s'agit tout d'abord d'un rare ensemble de transition : puissante image du phénomène princier, le monument et la tombe de Lavau sont les derniers reflets d'un phénomène marquant le nord des Alpes depuis le milieu du VI^e s. Le prince de Lavau meurt à un moment où ces manifestations ont largement disparu ailleurs, à l'exemple de la tombe de Vix, antérieure d'au moins une à deux générations. On relève au passage l'étonnant dispositif du monument princier, qui met en scène plusieurs monuments antérieurs, démarche trahissant le besoin

de légitimer le pouvoir du prince. Le caractère tardif de la sépulture se traduit par l'emploi d'un char à deux roues, apanage des élites du second âge du Fer, plutôt que d'un char à quatre roues, comme à Vix ou Hochdorf. On retrouve également, disséminé sur quelques objets du dépôt (par exemple sur le torqué en or), quelques décors du premier style celtique, expérimenté au tout début de La Tène. Ainsi, la tombe peut être datée de La Tène A1 (vers le milieu du V^e s.).

On identifie un autre fait marquant dans la présence d'objets en argent, très rares dans les contextes funéraires de cette époque. Ils sont liés, en partie, à une profonde intégration chez l'élite celtique locale des pratiques méditerranéennes, qui voient pour le *symposium* l'emploi d'accessoires filters pour la consommation du mélange à base de vin. À Lavau, on retrouve de manière concomitante cette boisson exogène (vin rouge) et la présence d'une passoire et d'une cuillère perforée, toutes deux en argent. Cette ouverture au monde méditerranéen se traduit par de nombreuses vaisselles d'importation, aussi bien italiques (et vraisemblablement étrusques, telle la ciste à cordons, une petite *oenochoe* de bronze, deux bassins, un couvercle et – peut-être – le grand



LAVAU

La Tombe princière et le complexe funéraire monumental de Lavau (PCR)
Vue générale oblique du dépôt funéraire
(cliché : B. DUBUIS)

chaudron à têtes d'Achéloos,) que grecque (l'*oenochœ* à figures noires) voire plus lointaines encore (les accessoires en argent ?). Cet univers d'objets celtiques ou témoignant de contacts à longue distance fournit un riche corpus de décors et de figurations, associés à des techniques de haute volée, comme le filigrane, les fils perlés, la couture de fils métalliques sur le cuir (observés sur la ceinture du défunt et sur un grand couteau de cérémonie). Ce dernier aspect permet d'entrevoir la présence d'artisans spécialisés, faisant démonstration de leur maîtrise technique au service du pouvoir ; ils se prêtent alors aux premières expérimentations de l'art celtique encore en germe. À travers tous ces objets, il est donc possible d'explorer de multiples problématiques touchant à l'existence d'un artisanat de cour, à la nature des réseaux de relations à longue distance, à l'acculturation des élites celtiques ou encore de porter un nouveau regard sur la genèse du premier style celtique. Cette sépulture offre donc de nouvelles clefs de lecture de la société celtique du V^e s. avant notre ère, à l'instant où celle-ci bascule d'un âge à l'autre à travers la soudaine disparition des princes et des premières villes.

Mort une ou deux générations après la Dame de Vix, le faste du prince de Lavau et son goût pour la culture méditerranéenne constituent l'un des tout derniers témoignages de ce phénomène spectaculaire, qui porte ici de manière très intéressante quelques ingrédients d'un nouvel âge, celui du second âge du Fer, celui des celtes historiques.

Résultats de l'année 2018

2018 constitue la première année d'un programme triennal, organisé en deux axes principaux, le premier dédié à la nécropole, le second à la tombe princière et à son monument. Le budget du PCR, arrivé en toute fin d'année, a obligé à reporter *sine data* la plupart des prestations prévues. Le rapport annuel comporte donc essentiellement des contributions liées à l'octroi des jours-hommes par l'Inrap.

L'axe 1 bénéficie, à travers le rapport de fouille (Dubuis, 2016) et l'*addendum* qui a succédé (Dubuis, 2017) de données largement digérées, permettant d'envisager la parution d'un premier volume à courte échéance, dédié à l'ensemble des étapes d'occupations reconnues sur le site. Les travaux nécessaires à la mise en place de cette publication étant peu nombreux, l'essentiel des moyens a été mobilisé sur le second axe.

Parmi les quelques travaux menés dans le cadre de ce premier axe, on note en premier lieu la réalisation de tamisages complémentaires, menés par P. Verbrugghe (Inrap) ; ainsi, 91 litres de sédiment ont été traités, portant essentiellement sur l'occupation antique (aire de rejet de bûcher).

Les grandes coupes documentant le complexe funéraire, déjà présentées dans le rapport de fouille, ont été assemblées pour la première fois et phasées. Des travaux de restitution schématique des incinérations les mieux conservées de l'occupation du Bronze final ont été également entrepris.

Une intervention de nettoyage pour étude sur le mobilier métallique des sépultures F.163 (BF IIb) et F.75 (Hallstatt C2) a été mise en place (réalisée par R. Bernadet, conservateur-restaurateur indépendant). Pour F.163, il s'agissait de rendre accessible à l'étude le couteau en bronze à manche en os et toute une série d'anneaux, de fragments de bracelets et de tiges indéterminées. Le couteau, ainsi qu'une perle en terre cuite, un galet (brunissoir) ont été dessinés dans la foulée. Pour F.75, les travaux se sont concentrés sur la face d'apparition de l'épée, conservée au C2RMF, dont le nettoyage a permis de mettre en évidence la présence de restes textiles minéralisés. L'étude de ces restes, menée par F. Médard (Anatex), a été entreprise cette même année. Un relevé photogrammétrique de la face nettoyée a été réalisé. Demeuré non étudiée lors de la phase post-fouille, un fragment de meule a été confié à L. Jaccotey (Inrap).

Un travail de plus grande envergure, consacré à l'intégration de la nécropole dans son contexte local et régional, a été entrepris cette même année. Cette problématique a été abordée au moyen de deux réunions d'équipe associant V. Riquier (Inrap), R. Peake (Inrap), B. Dubuis (Inrap), C. Mordant (Umr Artehis), P. Nouvel (Umr Artehis), S. Izri (Umr Chrono-environnement). Les données aimablement mises à disposition par F. Mouhot, S. Izri et P. Nouvel ont commencé à être exploitées au gré de cartes compilant également les données rassemblées par le PCR « Plaine de Troyes » (V. Riquier). En parallèle, un travail poussé a été mené sur la nécropole de Saint-Benoît-sur-Seine (photo-interprétation, recalage des plans issus des fouilles anciennes, phasage).

Le second axe du PCR a mobilisé une plus large équipe et a nécessité plusieurs sessions de travail, au C2RMF, permettant la production d'un certain nombre d'observations inédites. Les nettoyages pour étude, également menés par R. Bernadet et largement mis en œuvre les années précédentes, se sont poursuivis de manière significative, en particulier concernant les ferreux, les bronzes liés au char et les objets en argent doré (nettoyage intégral de la passoire et de la cuillère perforée).

À l'occasion du démontage du prélèvement en bloc de la partie haute du thorax, correspondant à l'emplacement du « couvre-chef », un certain nombre de petits éléments métalliques (rivets, agrafe en fer et en or) ont été individualisés et une couverture RTI (Reflectance Transformation Imaging) a été réalisée par R. Bernadet.

Cette technologie repose sur le déplacement de l'éclairage lors des prises de vue zénithales de l'objet. Après assemblage des clichés, le logiciel *ad hoc* permet d'explorer le relief du sujet en modifiant à sa guise la source lumineuse. Sur le prélèvement en question ici, l'approche permet notamment d'observer plus facilement la disposition des petits rivets ornant le casque.

Le relevé graphique du mobilier, non entrepris pour le rapport de fouille (à l'exception de la bouteille en céramique cannelée), s'est vu largement étoffé, notamment grâce aux nettoyages pour étude. Ainsi, de nombreux objets ont pu être dessinés (crayonnés) et pour une partie de ces relevés, les phases d'encrage et de DAO ont pu être menées (agrafes de roue du char, clous, fragment de frette, anneau facetté de la caisse ; agrafes de chausse et passe-lacets, agrafe de la ceinture ; agrafes du casque ; appliques en bronze retrouvées contre le bras droit du défunt ; cuillère perforée ; petites perles ou anneaux de bronze ; pince à épiler). À ce stade, près de la moitié du mobilier découvert est déjà dessiné, au moins au stade du crayonné. Les éléments non dessinés concentrent cependant les pièces volumineuses nécessitant une restauration (vaisselle en bronze, *oenochos* attique). Le passage en revue de l'ensemble du mobilier a également été l'occasion de produire un tableau synthétique de comptage du mobilier.

Les travaux menés par le C2RMF, indépendants du budget alloué au PCR, sont rassemblés dans un chapitre spécifique et introduits par F. Mirambet. Les contributions portent notamment sur une série « d'analyses effectuées sur les objets en métaux précieux (ors et argents) », ainsi que sur des travaux de « numérisation 3D multiéchelle de l'*oenochos* ». Des analyses de matériaux organiques ont été également synthétisées par A. Lattuati-Derieux et permettent

de confirmer la présence de vin rouge et de poix dans l'*oenochos* attique, mais aussi de caractériser (via un partenariat avec l'équipe spécialisée sur la caractérisation des cuirs et des parchemins du CRCC) plusieurs éléments en cuir (ainsi, le taxon « *bos taurus* » est-il reconnu sur le fourreau du grand couteau de cérémonie et sur la ceinture du défunt).

Le tamisage des prélèvements réalisés lors de la fouille du défunt et de la vaisselle en bronze a été confié à P. Verbrugghe (Inrap). Ces travaux visaient à alimenter l'analyse carpologique et à rechercher des macro-restes ou fragments de mobilier. La quasi-totalité des tamisages a été réalisée, dans un premier temps à sec, puis après traitement par flottation (tri des refus lourds). Ces tamisages ont notamment permis de récolter un fragment en fer supposé appartenir à la fibule, ainsi que plusieurs petits rivets et fer et argent associés au couvre-chef.

L'analyse palynologique menée par D. Barbier-Pain s'est mise en place en cours d'année ; ainsi un choix de 16 échantillons à analyser en premier lieu a été établi (fond de tombe / squelette / chaudron).

Enfin, suite à la volonté de la Sous-Direction de l'Archéologie et de la Direction de l'Inrap de voir se rapprocher l'Inrap et le MNHN sur la question spécifique des analyses ADN du prince (et de la nécropole), une première réunion a été mise en place le 15 mai 2018 au Ministère. La collaboration, actée, a conduit à une action de prélèvement par C. Bon (MNHN) de l'os pétreux et d'une molaire sur les restes du prince, puis à un test des capacités des échantillons. La suite de l'analyse révélera que ces échantillons ne sont pas exploitables et qu'il faudra réaliser de nouveaux prélèvements.

Bastien DUBUIS

LA-VILLENEUVE- AU-CHÂTELOT

Les Communes, Les Grands Hauts
du Frêne, phases 2b1, 3-1 et 3-2

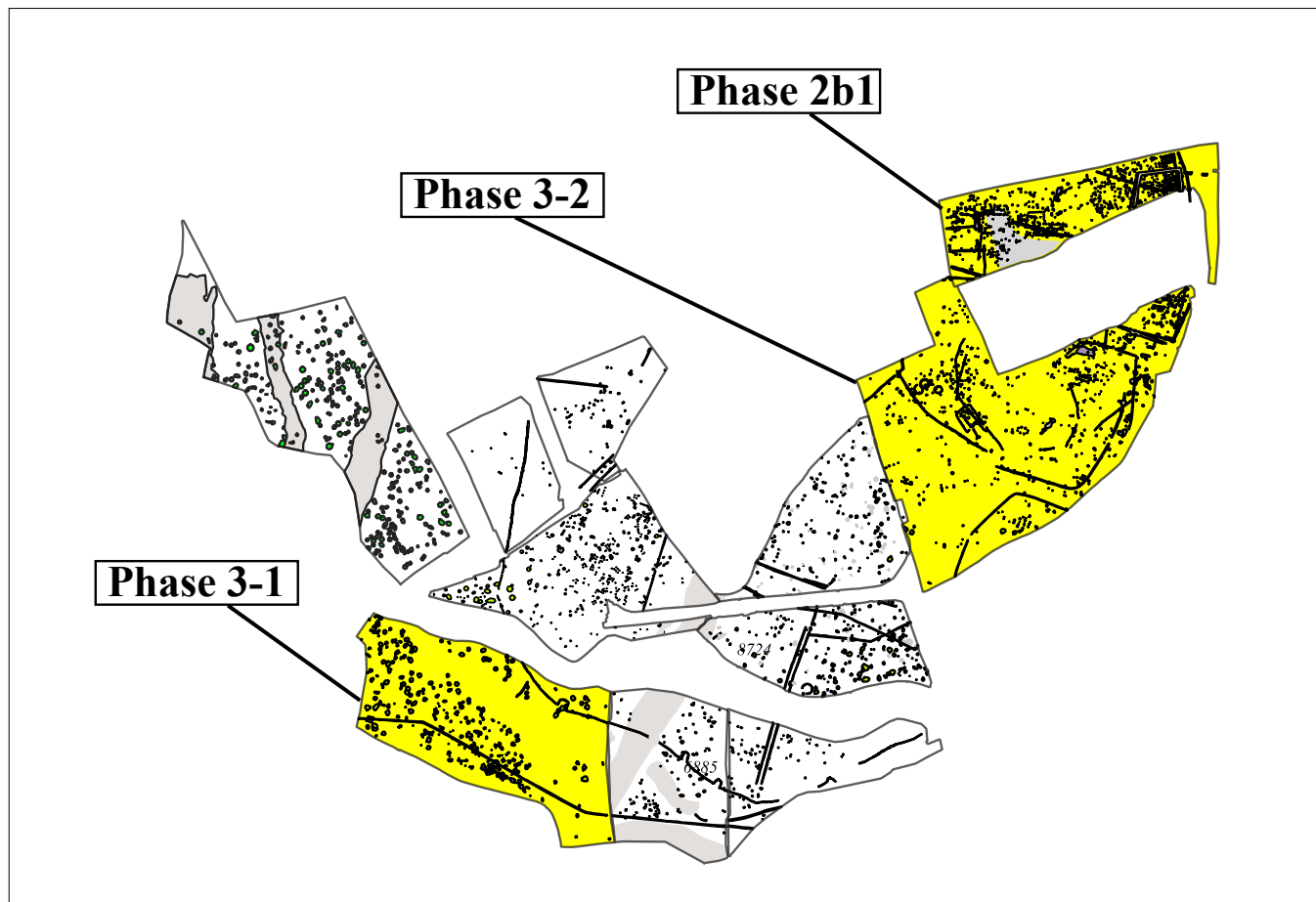
Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Gallo-romain

L'opération de fouille menée à La Villeneuve-au-Châtelot – *Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne* s'est déroulée en deux temps : le premier du 5 septembre au 28 octobre 2016 (phase 2b1), et le second du 3 avril au 22 septembre 2017 (phases 3-1 et 3-2). Ces interventions s'inscrivent dans la continuité de la fouille (zones la et lb) menée par A. Ferrier (Éveha) en 2013-2014 et par B. Pescher (Éveha) en 2015 (zone

2a sud). La surface ouverte par les trois zones d'étude couvre 11,3 ha et a permis la mise au jour de différentes occupations s'étendant du Néolithique à l'Antiquité.

Le Néolithique

Les occupations du Néolithique sont variées et présentes sur tous les secteurs de fouille. Ainsi,



LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT

Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phases 2b1, 3-1 et 3-2

Localisation des différentes zones de fouille. Zone 2b1 (fouilles de 2016) ; Zone 3-1 et zone 3-2 (fouilles de 2017)
(DAO : L. POUPON, S. POIRIER)

l'occupation la plus ancienne débute au Néolithique ancien et se caractérise par la présence d'un bâtiment sur poteau et d'un probable fossé d'enclos de petite dimension (1,2 ha).

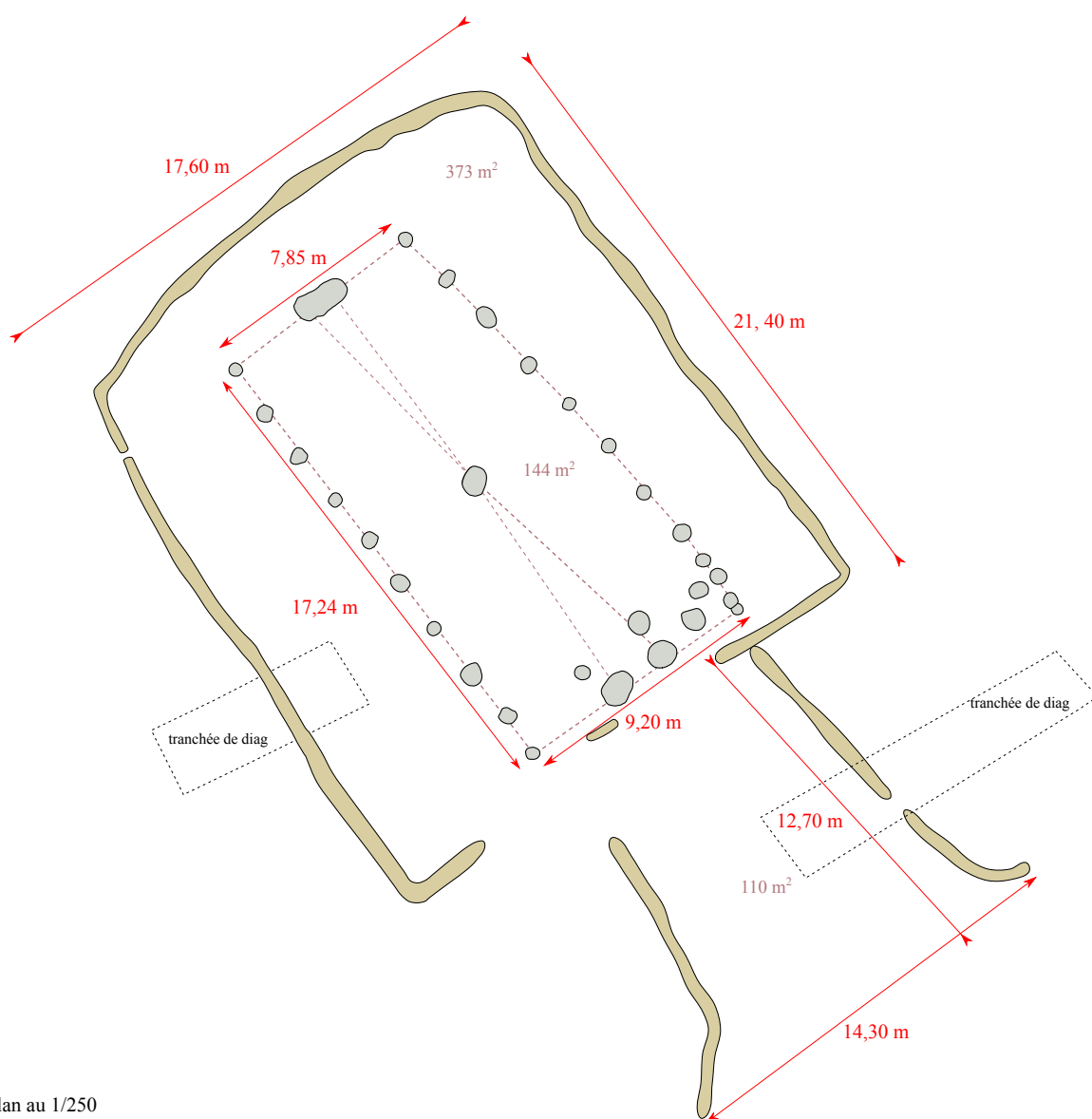
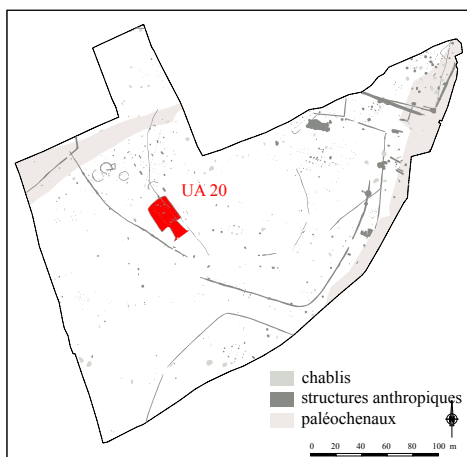
L'occupation se poursuit au Néolithique moyen II avec la présence de portions de fossés formant un enclos d'environ 8 ha englobant le précédent. La pérennité des occupations est facilement observable avec la réinstallation d'un bâtiment à l'emplacement presque exact du précédent.

La période du Néolithique récent/final est la mieux documentée avec la découverte de la suite de la palissade renfermant des bois et des meules en réemploi déjà aperçue lors des anciennes fouilles (Ferrier, 2016 ; Pescher, 2017). La longueur totale de la palissade ainsi reconnue de manière continue est de près de 725 m. De nouveau, un système d'aménagement en « oméga » est présent, portant à quatre leur nombre dans la portion sud de la palissade.

Deux grands bâtiments appartiennent également à cette occupation. Ils sont situés dans l'espace enclos par la palissade. L'un d'eux est complet et s'étend sur une surface de près de 400 m², le second est incomplet car tronqué par une ancienne exploitation de granulats. Un troisième ne présente plus que les trous de poteau de l'axe central mais pourrait correspondre à un bâtiment similaire. Enfin, des fosses et des fossés appartiennent à la période néolithique mais n'ont pu être rattachés à aucune période précisément.

L'âge du Bronze

Les occupations de l'âge du Bronze sont présentes principalement dans le secteur 3-2 sous la forme d'une petite nécropole familiale à enclos circulaires et inhumations. Les trois enclos circulaires sont vides de sépultures, mais 12 gravitent autour selon des orientations globalement similaires. Un riche mobilier métallique, céramique ou en ambre est associé aux défunts.



échelle du plan au 1/250
0 6 m

LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phases 2b1, 3-1 et 3-2
Localisation du bâtiment monumental UA 20 en zone 3-2
(cliché : Drone-Developpement, DAO : S. POIRIER, C. CHOIMET)

Dans la zone 3-1, l'occupation n'est assurée que par la présence de mobilier colluvionné en bordure d'un ancien bras de la Seine et par la présence de fosses.

L'âge du Fer

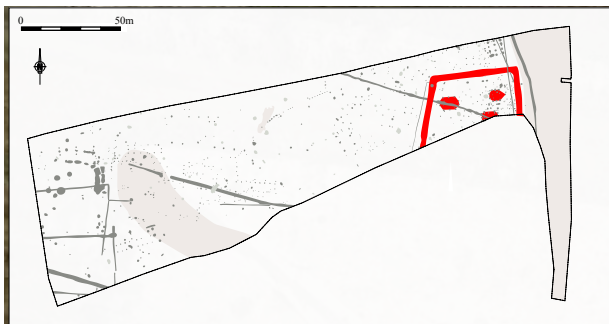
Les occupations de l'âge du Fer se succèdent entre le Hallstatt et la fin de La Tène. Trois occupations successives ont été observées, représentées par des bâtiments et/ou des fosses de rejet pour le Hallstatt et La Tène A/B. Elles sont peu denses, principalement concentrées dans les secteurs 2b1 et 3-2. L'occupation de La Tène est la plus structurée. Elle se compose d'un enclos d'habitat trapézoïdal matérialisé par un large fossé renfermant trois bâtiments sur poteaux à pans coupés. La superficie de l'enclos reste faible (moins de 1 000 m²). D'autres bâtiments gravitent autour de l'enclos (probables annexes de stockage). Des fossés parcellaires font également partie de l'occupation protohistorique ainsi que des fosses d'extraction disséminées sur l'ensemble des secteurs décapés.

La présence d'une ancienne gravière déjà exploitée entre les secteurs 2b1 et 3-2 limite la compréhension du paysage protohistorique et tronque une partie de l'enclos d'habitat. De rares structures de stockage excavées ont été mises au jour, elles sont vraisemblablement remplacées par des annexes surélevées en raison du substrat sableux et de la remontée de la nappe phréatique.

L'Antiquité

La dernière occupation remonte au Haut-Empire. Concentrée au nord-ouest du secteur 2b1 et en partie sur le secteur 3-2, elle se compose de puits, de fossés parcellaires et de deux bâtiments sur poteaux. Elle atteste d'une occupation de la plaine alluviale pour des activités vraisemblablement agricoles, tandis que des occupations artisanales se mettent en place sur les hauteurs proches.

Sandy POIRIER



LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phases 2b1, 3-1 et 3-2
L'enclos trapézoïdal et les trois bâtiments à pans coupés en zone 2b1
(cliché : T. SAGORY, DAO : S. POIRIER, C. CHOIMET)

LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT

Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phase 4-1

L'opération s'inscrit dans la continuité des fouilles menées depuis 2013 au sein de l'exploitation de Granulats Morgagni-Zeimett où 17 ha ont déjà fait l'objet de fouilles archéologiques. Cette phase d'intervention est l'avant-dernière de l'exploitation concernée par la prescription de 23 ha ; la dernière aura lieu en 2019 (phase 4-2).

Les résultats de la campagne de 2018 (phase 4-1) complètent la vision globale déjà bien esquissée de ce territoire. La découverte majeure étant la mise au jour d'une nouvelle portion de la palissade du néolithique récent/final qui permet de boucler un tracé de plus de 750 m linéaire. Contrairement à certains tronçons, celui-ci

livre peu de restes macro-lithiques mais les éléments organiques y sont en revanche bien conservés. Ce sont ainsi près de 77 madriers exclusivement en chêne qui sont installés dans la fine tranchée et calés par 111 piquets en essences diverses (principalement noisetier). L'aménagement de la palissade observé lors de la phase 4-1 diffère donc de ceux étudiés jusqu'alors où le calage avec des fragments de meule en grès était prépondérant. Ici, l'utilisation de piquets en bois a été privilégiée. De nombreuses traces de taille et aménagements liés au transport et à l'installation des madriers sont visibles (encoches, poignées, évidage) et confirment celles déjà observées lors des fouilles précédentes. Notons également la découverte d'une



LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT
Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phase 4-1
Plan de localisation de la phase 4-1 au sein des surfaces fouillées
(DAO : L. POUPON, S. POIRIER)

pelle à manche court en aulne. Incomplète, elle est utilisée en calage sous un madrier, sa réutilisation découle sans doute du bris d'une partie de sa partie plane. La réalisation de 53 datations dendrologiques permet d'obtenir un calage chronologique précis pour l'abatage des madriers en chêne constituant la palissade. Tous ont été abattus durant l'hiver de 3233 à 3232 av. J.-C.

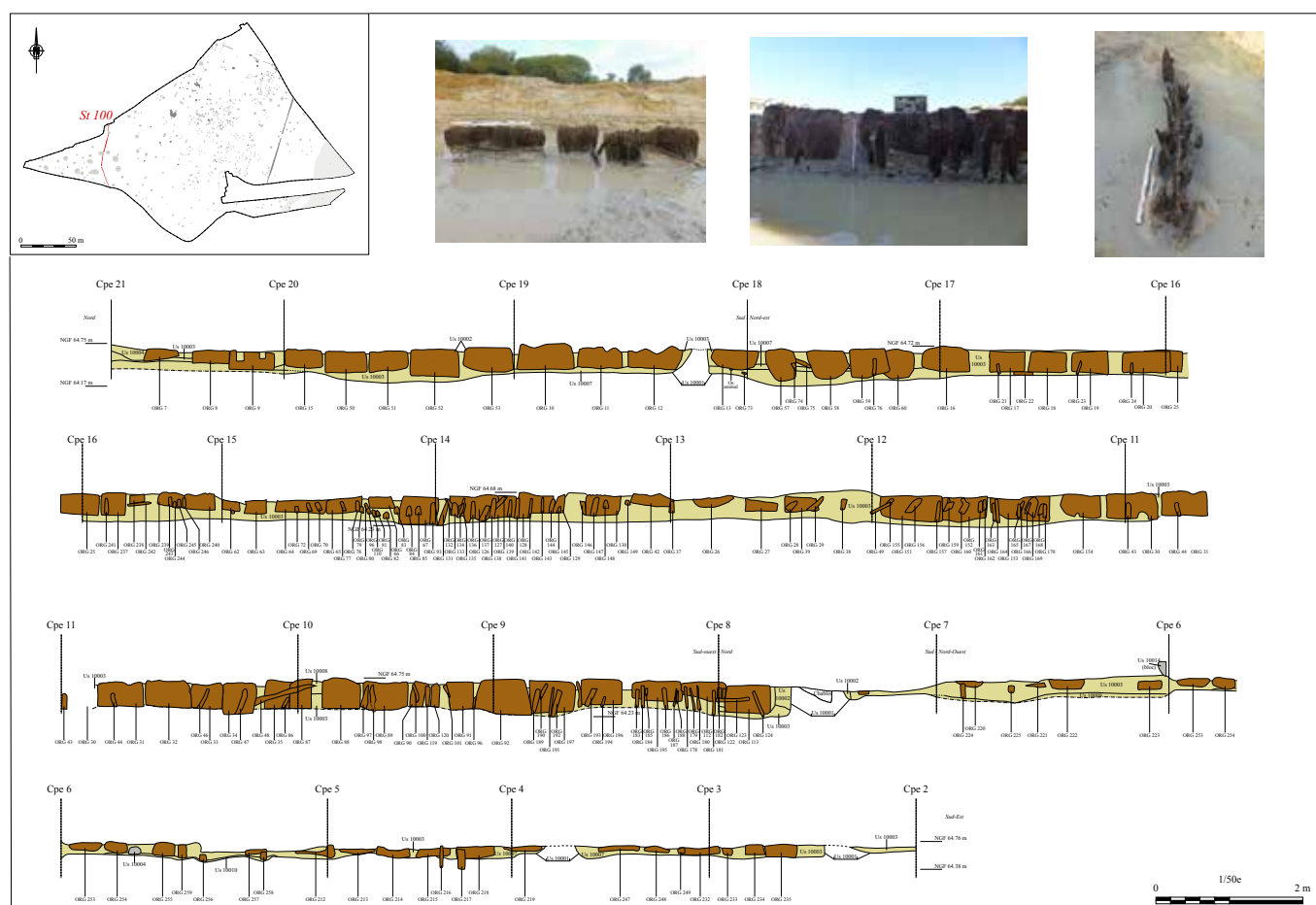
Deux tombes à inhumation primaires, situées sur la montille sableuse, peuvent être rattachées au Néolithique par leur typologie. L'une d'entre elle, pourrait contenir une parure en coquillage et pierres. L'étude en cours permettra vraisemblablement de statuer sur le caractère anthropique ou non des perforations. Assez rares dans la plaine alluviale, l'attribution chronologique de ces tombes n'a pu être confirmée par des datations radiocarbone en raison du faible taux de collagène conservé.

Le reste des occupations est entièrement circonscrit sur la montille sableuse avec un corpus de fosses,

bâtiments sur poteaux et silos dont la chronologie reste complexe à démêler en raison de la rareté du mobilier datant. Les occupations semblent toutefois se concentrer sur les périodes pré et protohistoriques par comparaison avec celles mises au jour aux alentours.

Deux fossés parcellaires antiques attestent une gestion du territoire alluvial pour cette période comme cela avait déjà été soulevé sur certaines emprises fouillées précédemment. La majorité des structures antiques de la Villeneuve-au-Châtelot – *Les Communes* peuvent être rattachées au Haut-Empire. Notons cependant la présence d'au moins deux structures de combustion rattachées au Bas-Empire ou au début de la période médiévale par datations radiocarbone. Occurrences plutôt rares dans la plaine alluviale, ces deux fosses charbonneuses ne livrent ni mobilier, ni carpo-restes permettant de définir leur utilisation mais constitue le jalon le plus tardif pour ce secteur.

Ainsi cette nouvelle fenêtre de fouille de 2,7 ha permet d'affiner les connaissances sur le mode de construction

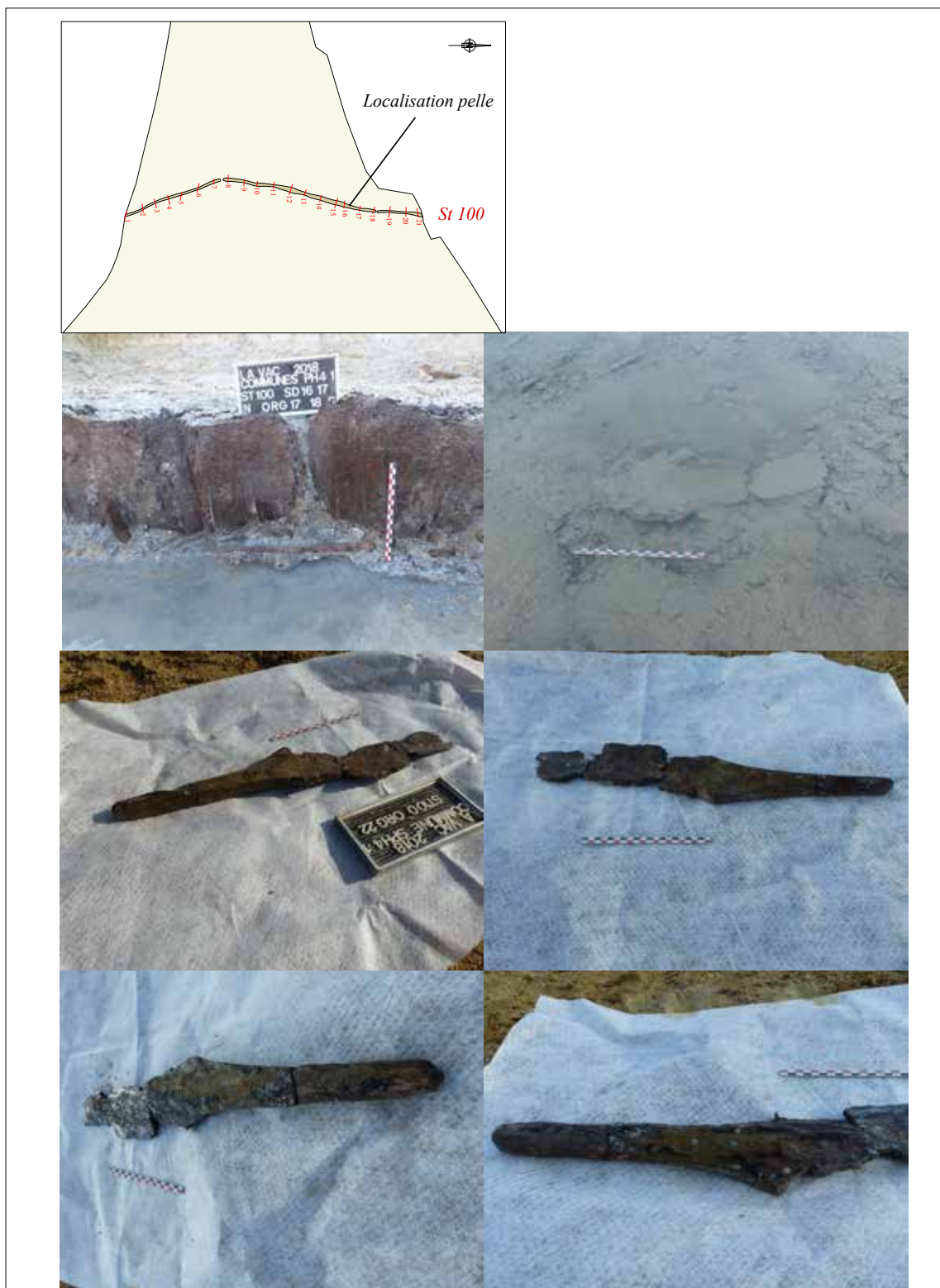


LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT
Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phase 4-1
Coupe longitudinale de la palissade avec les madriers et piquets
(DAO : S. POIRIER)

de la palissade néolithique en chêne mais également de compléter la vision des occupations préhistoriques et protohistoriques qui semblent s'étendre sur l'intégralité de la plaine alluviale sans densité particulière mais de manière homogène. Enfin, la découverte de deux structures combustions de la fin de la période antique et

du début de la période médiévale repousse les limites chronologiques des occupations identifiées jusqu'alors.

Sandy POIRIER



LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT
Les Communes, Les Grands Hauts du Frêne, phase 4-1
Vue de la pelle découverte dans le sondage 16-17
(Clichés : F. WITTMANN, S. POIRIER).

LE CHÊNE ZI la Raccroche

Mésolithique – Néolithique –
Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain – Contemporain

La commune Le Chêne se situe en rive droite de l'Aube, au nord de la ville d'Arcis-sur-Aube. Au sein d'une zone industrielle préexistante, le projet d'une usine de préparation et de conditionnement de frites surgelées a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique d'une superficie de 11 ha au lieu-dit *La Raccroche*. En raison de la pluviométrie exceptionnelle de janvier 2018, le diagnostic a été réalisé en deux phases (janvier et avril).

Les terrains diagnostiqués ont révélé une densité de structures et une diachronie d'occupation importantes.

Ainsi, des fosses profondes, au nombre de 24, peuvent être attribuées au Mésolithique et au Néolithique avec toutes les réserves de rigueur en l'absence de datation radiocarbone effectuée lors de cette phase d'évaluation. Néanmoins, cette forte densité de structures anciennes, sans doute au sein d'une zone humide bordant la basse vallée de l'Aube n'est pas sans rappeler le site de Recy (Marne) où se situe la plus grande occupation de ce type reconnue actuellement.

Dans la partie orientale de l'emprise, et selon un axe nord sud, quatre enclos circulaires protohistoriques ont été mis au jour ; une sépulture au moins, au centre de l'un d'entre eux, a été repérée. Cet ensemble funéraire

doit probablement être attribué au Bronze final ou au Hallstatt ancien. Un dernier segment fossoyé, présentant un angle droit, et venant se raccorder semble-t-il à l'enclos le plus méridional, a fourni des éléments de datation du Hallstatt final/La Tène, et témoigne d'une durée d'utilisation sur le temps long pour cette nécropole.

Bien que non daté, un ensemble de huit poteaux formerait un petit bâtiment circulaire dont les meilleures comparaisons sont à rechercher durant la Protohistoire.

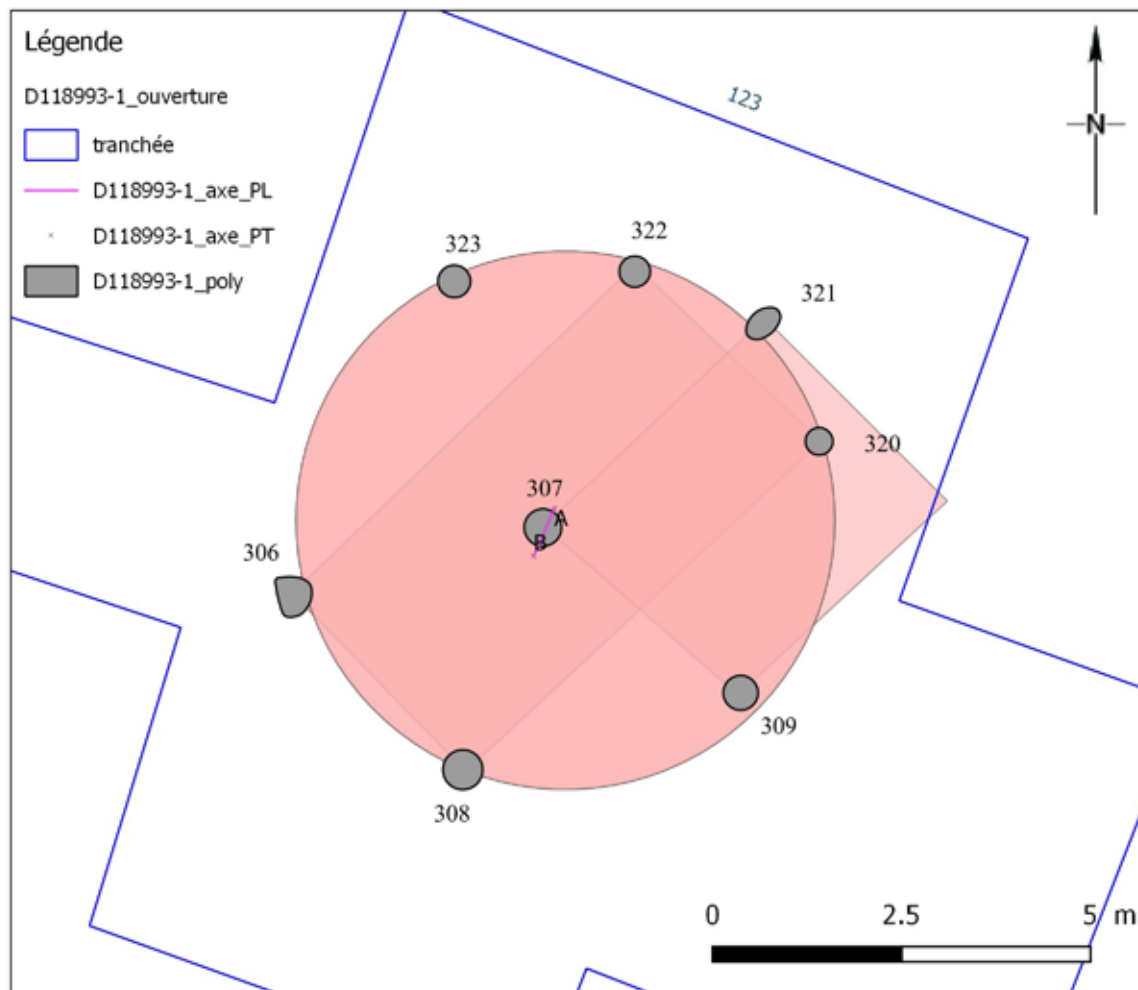
Enfin, sur une zone plus élevée que les terrains environnants, dans l'angle sud-ouest du diagnostic, deux enclos fossoyés quadrangulaires, associés à deux sépultures à inhumation, datent de l'Antiquité. La présence d'autres fossés pourrait évoquer des subdivisions postérieures de ce secteur funéraire.

Plus anecdotique est la présence de structures contemporaines : fossés de drainage, carrière, décharge et même sépultures de chevaux pouvant se rapporter à un événement de la Première Guerre mondiale.

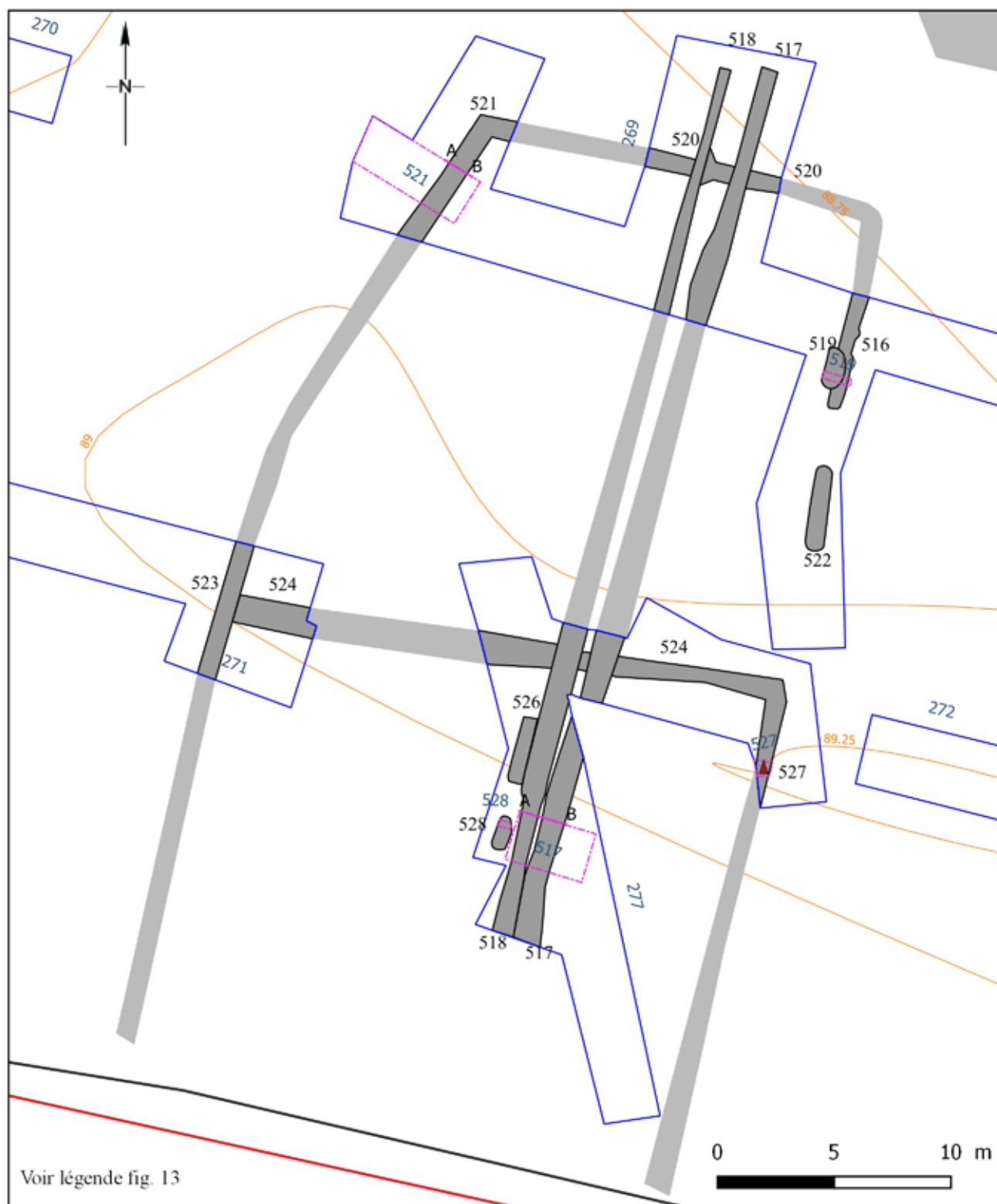
Vincent MARCHAISSEAU

LE CHÊNE, ZI La Raccroche
Vue du dépôt céramique 257
dans le fossé 524
en cours de fouille
(cliché : Inrap)

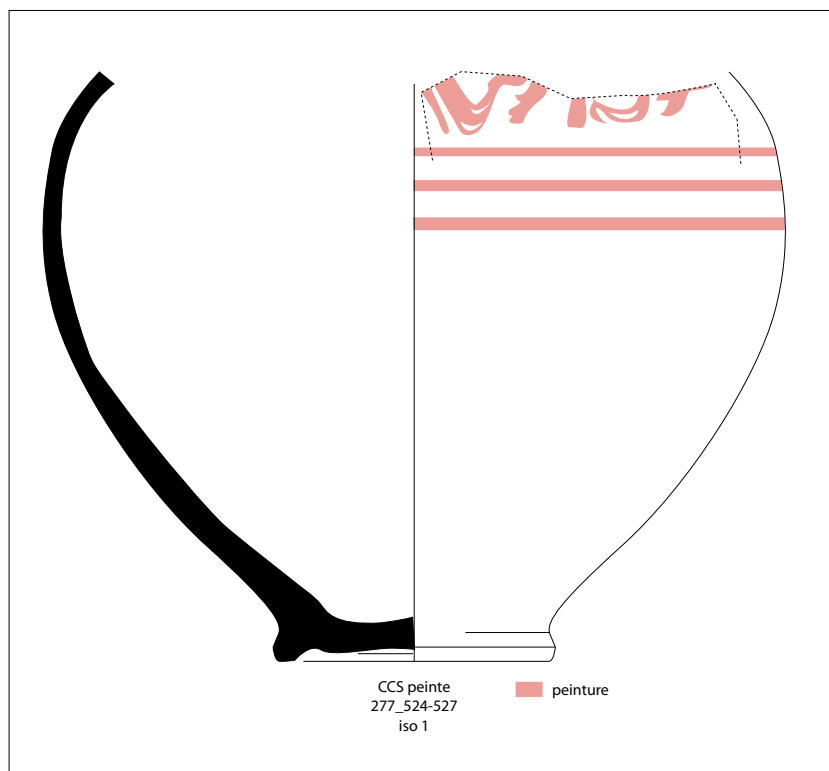




LE CHÊNE, ZI La Raccroche
Plan et vue en plan du bâtiment de la tranchée 123
(cliché : Inrap)



LE CHÊNE, ZI La Raccroche
Plan de la zone funéraire antique, tranchées 269 et 277
(cliché : Inrap)



LE CHÊNE, ZI La Raccroche
Le vase 527 dans le fossé 524, tranchée 277
(cliché : A. DELOR-AHÜ, Inrap)

LE PAVILLON SAINTE JULIE

5 rue de la Croix Huchard

Contemporain

Suite à une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique demandée par la mairie de Le Pavillon-Sainte-Julie, une opération de diagnostic s'est tenue au 5 rue de la Croix Huchard. Le diagnostic a porté sur deux parcelles cadastrales (AC n° 56 et n° 57) totalisant 5 115 m².

Huit tranchées de diagnostic ont été installées sur les parcelles, couvrant 581 m², soit 11,41 % de la surface totale. Les sondages ainsi réalisés ont permis la mise au jour de deux anomalies qui sont rattachables à la période moderne et/ou contemporaine. Aucun vestige plus ancien n'est apparu malgré un recouvrement compris entre 0,90 m et 1,50 m d'épaisseur.

Jérémy DOLBOIS

L'opération de fouille archéologique menée à Luyères « Rouelle » en avril et mai 2018 précède la construction d'un lotissement sur la parcelle cadastrale ZI, n° 6. Au préalable, le diagnostic archéologique conduit en 2014 par F. Demarly-Cresp sur l'ensemble de la parcelle avait mis en évidence un certain nombre de vestiges en creux (fossés, fosses et trous de poteau) dont la datation renseigne la Protohistoire (Demarly-Cresp, 2015). Outre les vestiges témoins d'une occupation antérieure à l'âge du Bronze final à laquelle trois fosses sont rattachées, une occupation plus récente, au début du Bronze final, est caractérisée par la présence d'une série de fosses attestant d'une installation domestique. Enfin, le centre de la parcelle est pour sa part occupé par une série de structures (fosses et silos) rattachés à l'âge du Fer.

L'emprise de fouille est située à proximité immédiate de la Barbuise, affluent de l'Aube. Le cours d'eau prend sa source sur la commune de Luyères, à environ 2 km au sud de l'emprise de fouille. La parcelle présente un dénivelé prononcé d'est en ouest. Sur la partie décapée, ce pendage est compris entre 137,50 m NGF et 134,50 m NGF ; il est particulièrement accentué sur la partie est du décapage et s'affaiblit vers l'ouest. La partie basse du terrain est ainsi quasiment plane. La topographie générale du site a fortement influencé son histoire et la conservation des vestiges. Une étude géomorphologique approfondie, menée dès la phase de décapage, a ainsi permis de documenter les différents processus érosifs en lien direct avec les occupations identifiées, permettant de restituer un schéma d'évolution de ce secteur.

Les 6 000 m² ouverts au sein de la zone réservée ont révélé 225 faits qui documentent plusieurs périodes d'occupation, rattachées au Néolithique, à l'âge du Bronze, à la période laténienne, à la fin du Moyen Âge ainsi qu'à la période moderne.

L'occupation du site au Néolithique est matérialisée par la présence de deux fosses de piégeage dans la moitié sud de l'emprise. Leur étude s'inscrit dans un vaste champ de recherche régionalement actif et riche d'un nombre important de découvertes. Une datation ¹⁴C obtenue dans le fond de la fosse 43 renseigne le caractère ancien de ces structures attribuables au Néolithique moyen II. La présence de ces deux fosses, ainsi que plusieurs autres découvertes sur des opérations de diagnostic sur la commune voisine de Charmont-sous-Barbuise (Verbrugghe, 2018 ; Canet, 2019), atteste d'installations pérennes dans

l'environnement proche du site (Durost, 2016, p. 55). La découverte de mobilier ancien, dont certains éléments pourraient dater du Néolithique moyen I à l'image de la hache polie mise au jour dans les colluvions, consolide cette perception de l'occupation du secteur.

Le site connaît une deuxième occupation à la fin de l'âge du Bronze. Elle se matérialise sur l'emprise par la présence de vestiges renseignant deux nature d'occupations distinctes. Ainsi, plusieurs vestiges funéraires ont été appréhendés sur une surface minimale de 2 500 m² et se développent sans doute largement hors emprise. Ils ont livré des éléments de datation qui renvoient plutôt à l'étape initiale du Bronze final, soutenue par l'analyse radiocarbone des restes osseux de la fosse sépulcrale 194. Le caractère lacunaire de l'information mise au jour interdit une compréhension globale de son insertion dans le paysage ancien, notamment son développement potentiel dans la vallée de la Barbuise, et pâtit de l'absence d'informations sur le secteur pour cette période. Ces vestiges s'insèrent néanmoins dans un référentiel riche (Filipiak, 2018, p. 194-195), autorisant les comparaisons, notamment concernant la configuration de la fosse 194, dont le comblement comprend quelques grammes d'os brûlés épars et un vase « vide ». L'étude anthropologique de cette fosse apporte des éléments de compréhension à cette problématique qui dépasse largement le cadre régional et contribue à reconnaître un nouveau type de structure en Champagne et en préciser la chronologie.

La seconde occupation reconnue pour cette phase concerne la présence de deux fosses polylobées, dont la fonction généralement admise de fosse d'extraction de « terre à bâtir » est retenue ici. Ces deux fosses ne sont pas associées à la présence de bâtiments sur l'emprise et leur comblement faiblement anthropisé suggère un éloignement de la zone d'habitat. Le mobilier céramique renseigne la fin du Bronze final, peut-être le Hallstatt B3 et renvoie à la sphère domestique, tout comme les restes fauniques (bœuf, caprinés, chiens) issus de ces contextes.

Après un long hiatus, la phase principale d'occupation du site correspond à une occupation à caractère agricole de La Tène D1. Cette occupation se matérialise sur le terrain par la présence d'un grand nombre de structure en creux (TP, silos, fosses) traduisant une occupation en aire ouverte du fond de vallée, en l'absence de fossés d'enclos organisant le tout. Elle est notamment caractérisée par la présence de bâtiments d'habitations, au nombre de trois, ainsi que d'une dizaine de bâtiments

Phase 1



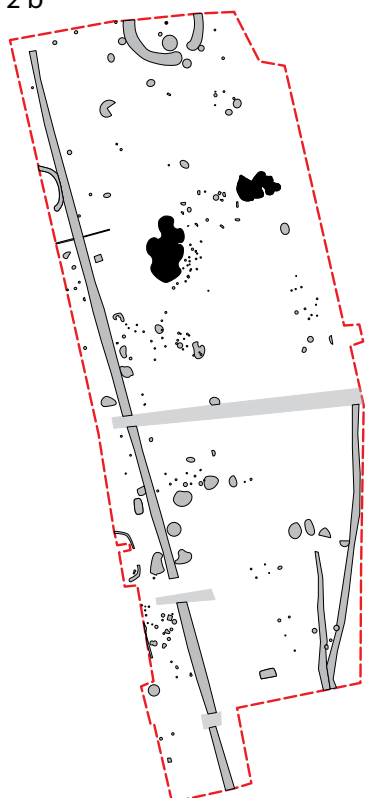
Phase 2 a



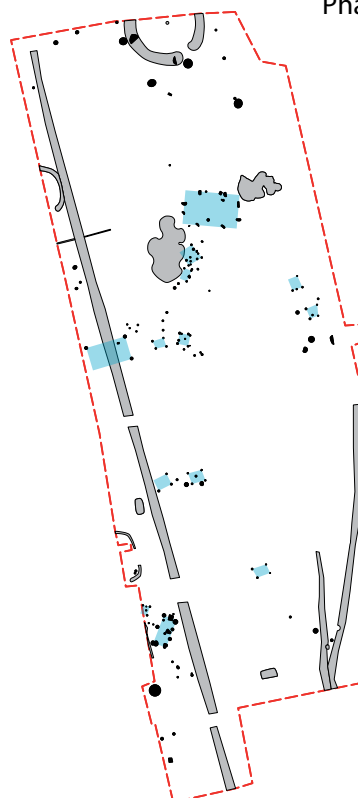
0 1/1250 50 m



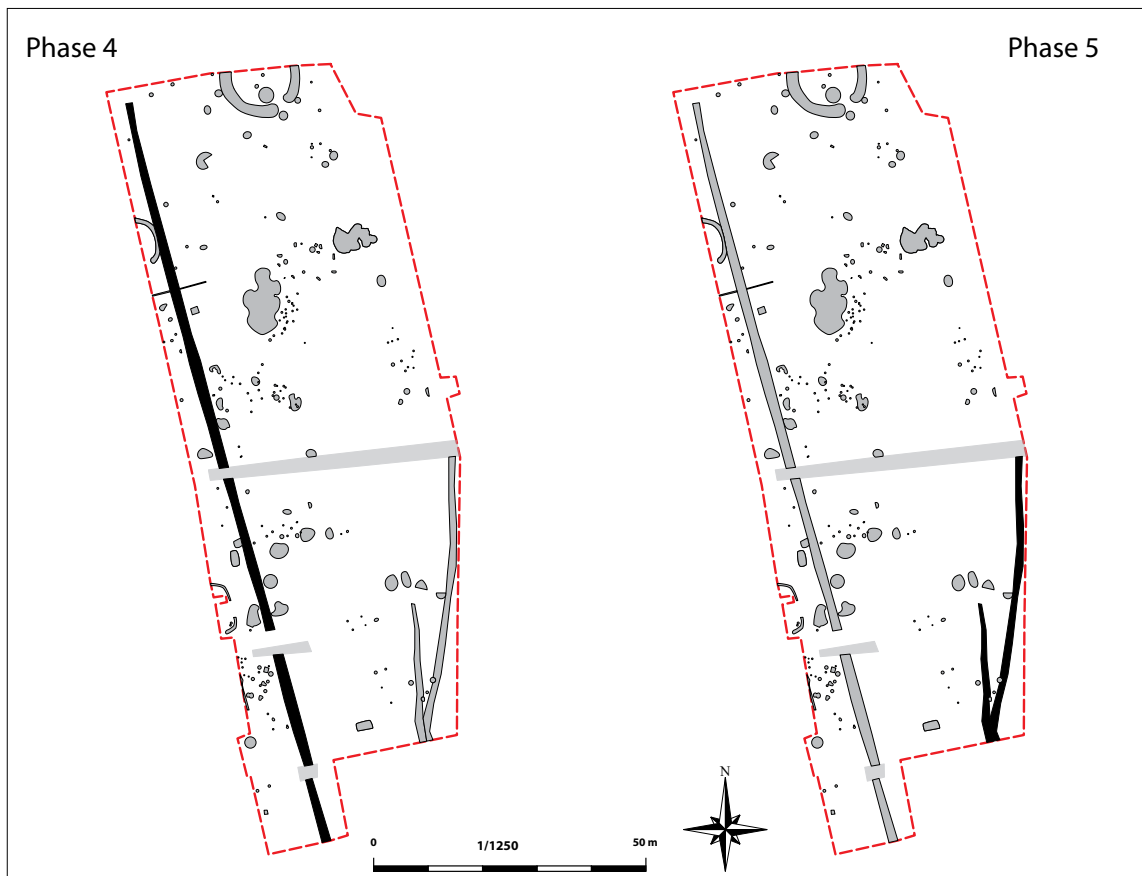
Phase 2 b



Phase 3



LUYÈRES, Rouelle
Plan phasé de l'occupation (1/2)
(DAO : J. DOLBOIS)



LUYÈRES, Rouelle
Plan phasé de l'occupation (2/2)
(DAO : J. DOLBOIS)

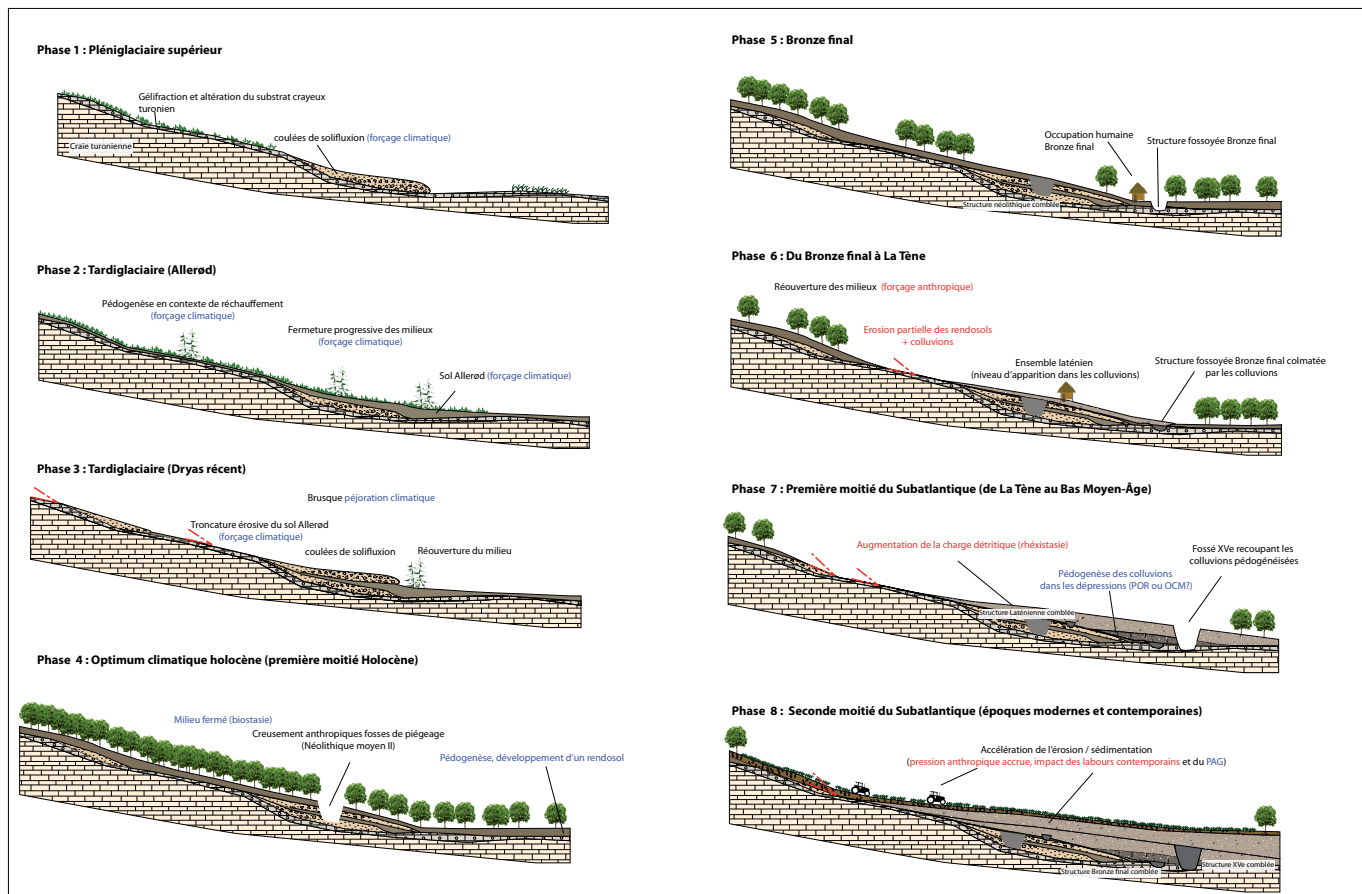
annexes. Une série de silos répartis en plusieurs points du site lui confère son caractère agricole.

Les vestiges de cette période se développent sur l'ensemble de l'emprise et se poursuivent au-delà des limites de la fouille ; un certain nombre de structures, notamment des trous d'ancrage de poteaux, se rattachent probablement à cette phase de l'occupation, mais n'ont pu être datés en l'absence de mobilier, notamment céramique. L'organisation de ces vestiges sur une surface aussi restreinte reste délicate, surtout au vu de l'indigence du mobilier livré par la fouille. Les vestiges témoignent d'une forte activité agro-pastorale sur le secteur, sans toutefois présumer du statut du site

avec la présence de quelques éléments de mobilier métallique parmi lesquels un talon de lance. Les activités domestiques ne sont, par ailleurs, pas en reste avec la découverte d'un important lot de pesons de tisserand qui laisse entrevoir des activités domestiques liées au tissage.

Suite à l'abandon du site à la fin de la Protohistoire, seuls quelques vestiges anecdotiques du Moyen Âge et de l'Époque moderne renseignent le devenir de la parcelle.

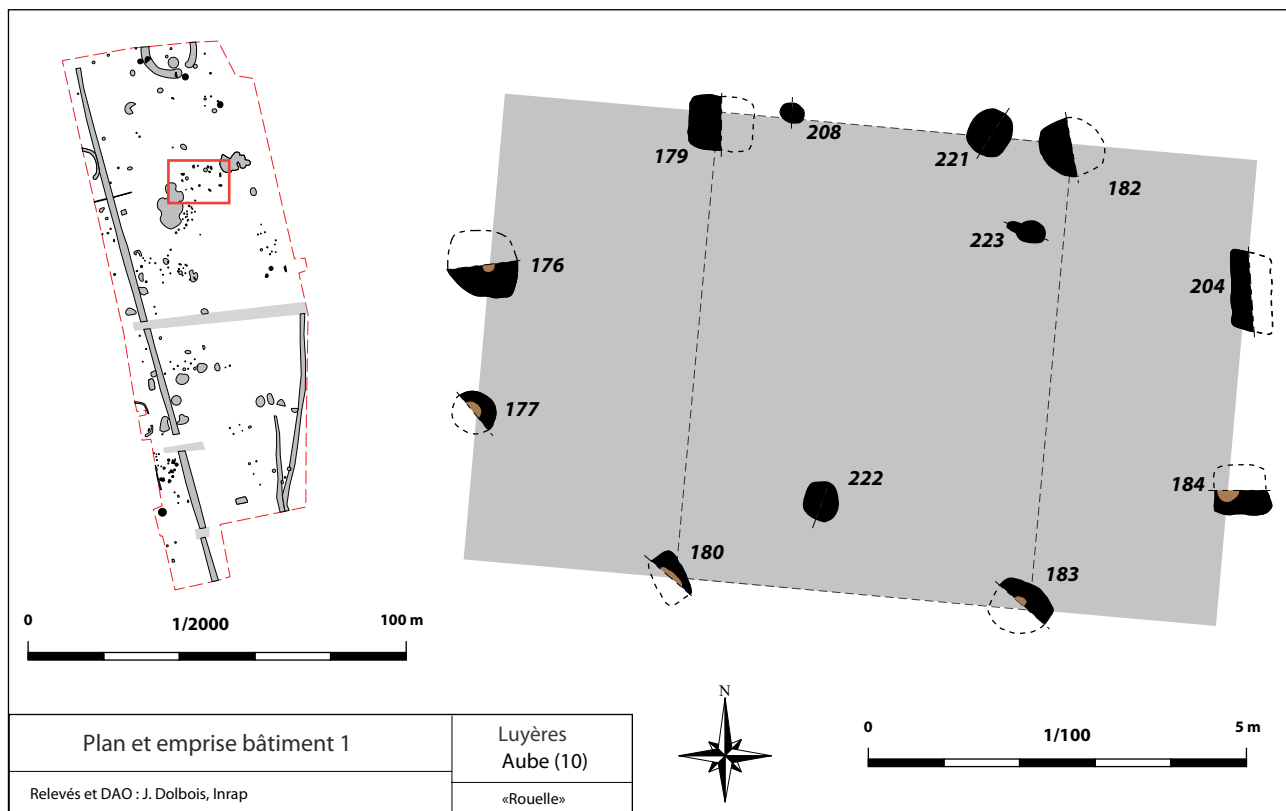
Jérémy DOLBOIS



LUYÈRES, Rouelle
Schéma d'évolution diachronique du site de Luyères
(DAO : J. DOLBOIS)



LUYÈRES, Rouelle
Coupe de la fosse de piégeage st. 43
(cliché : J. DOLBOIS)



LUYÈRES, Rouelle
Localisation et plan du Bâtiment 1, La Tène D1
(DAO : J. DOLBOIS)

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain

MAGNANT Les Monts Légers

La parcelle section ZS n° 73 de la commune de Magnant, lieu-dit *Les Monts-Légers* étant concernée par une demande volontaire de diagnostic en vue d'un éventuel aménagement en zone artisanale, le service régional de l'archéologie Grand Est a prescrit un diagnostic sur cette emprise de 122 064 m² afin d'en évaluer le potentiel archéologique. L'opération a été réalisée du 12 au 21 juin 2018.

Le diagnostic a révélé deux concentrations de structures archéologiques pouvant correspondre à des occupations anciennes. La première, située dans le quart nord-est du projet, sur une aire d'environ 5 400 m², comprend 11 trous de poteau, quatre fosses et une cave.

L'essentiel semble attribuable à la Protohistoire : les ouvertures réalisées dans les tranchées montrent que les poteaux appartiennent à au moins deux bâtiments dont un grenier à quatre poteaux, un type architectural

fréquent à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, les poteaux surnuméraires pouvant appartenir à d'autres constructions se développant hors emprise des sondages. Ces poteaux avoisinent trois fosses au comblement charbonneux, qui ont toutes livré de la céramique, attribuable au premier âge du Fer (Hallstatt D1). L'ensemble évoque une unité domestique, qui peut s'étendre au nord et à l'est, hors de l'emprise du diagnostic.

La cave, située au nord de la concentration de vestiges, est située en limite d'emprise au nord-est. Le mobilier recueilli et l'architecture de la construction indiquent une datation durant l'Époque romaine (Haut-Empire). Cette structure antique semble isolée et il est possible qu'une occupation d'Époque romaine se poursuive au nord, au-delà de l'emprise du diagnostic.

Michel KASPRZYK

MAIZIÈRES-LA-GRANDE- PAROISSE C.D. 160

Néolithique – Protohistoire
– Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Le diagnostic mené en 2018 au lieu-dit « CD 160 » à Maizières-la-Grande-Paroisse, sur une parcelle de 58 750 m², a confirmé la récurrence de découverte de fosses de piégeages sur le secteur de l'ancien aérodrome de « La Belle Idée ». Parmi les trois fosses de ce type découvertes lors de cette opération, le comblement initial de l'une d'elle a pu être datée de la toute fin du Néolithique moyen II. La datation réalisée (Poz-104100) par le Poznan Radiocarbonate Laboratory indique 4830±35 BP, soit une date calibrée à 95 % comprise entre 3695 et 3525 cal BC. Ce sont les seuls témoignages d'occupation pouvant être étendue pour les autres fosses de piégeage à une fourchette chronologique comprise entre le Néolithique ancien et la fin de l'âge du Fer.

Par ailleurs, une sépulture isolée, rapportée à la période médiévale ou moderne par la présence d'une boucle métallique, indique une pratique sépulcrale hors cimetière peu fréquente pour ces périodes.

Enfin, les nombreux témoins d'occupation, liées soit aux installations de défenses anti-aérienne de type FLAK allemande, soit aux traces de leur démantèlement, rappellent le passé militaire de l'aérodrome et les vagues de bombardement que Romilly-sur-Seine et Maizières-la-Grande-Paroisse ont connu durant la Seconde Guerre mondiale.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

MONTGUEUX R.D. 141

Moderne – Contemporain

La présente opération de diagnostic est localisée en limite sud de la butte de Montgueux, à quelques kilomètres à l'ouest de Troyes, le long de la R.D. 141. Celle-ci concerne une surface de 3 229 m², au sein desquels 560,82 m² ont été décapés. Les creusements mis au jour apparaissent dans la craie, entre 30 et

40 cm de profondeur par rapport à la surface actuelle. Toutes ces anomalies découvertes sur la parcelle semblent liées à la présence d'anciennes cultures, très probablement des vignes.

François COUPARD

MOUSSEY 6 rue des Prêtres

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Le diagnostic mené à Moussesey à l'adresse 6 rue aux Prêtres sur une emprise de 1 320 m² a été motivé par un projet de construction de salle sportive.

L'opération a permis de mettre au jour 41 structures se concentrant principalement dans la partie ouest de l'emprise, à l'avant de l'actuelle salle. Il s'agit de trous de poteau, de fosses, d'au moins un fossé, et

de creusements rectilignes observés partiellement qui pourraient correspondre à des fossés ou à des tranchées de fondation ou de récupération. Aucun plan de bâtiment n'a été perçu, et l'organisation générale nous échappe. Le corpus mobilier, extrêmement restreint, est associé à des périodes diverses : on recense ainsi des tessons du VI^e s., des XII^e-XIII^e s., des XV^e-XVI^e s. et des XVI^e-XVII^e s. Si l'indigence du

corpus n'autorise pas à en tirer des datations définitives pour les structures, les éléments recueillis constituent des indices suggérant une présence anthropique dans l'emprise sur une longue période ou à plusieurs époques.

Des fosses ayant livré des artefacts résolument contemporains (bouteilles en verre, tuiles) ont également été mises au jour à l'arrière de l'actuelle salle polyvalente, dans la partie est de l'emprise.

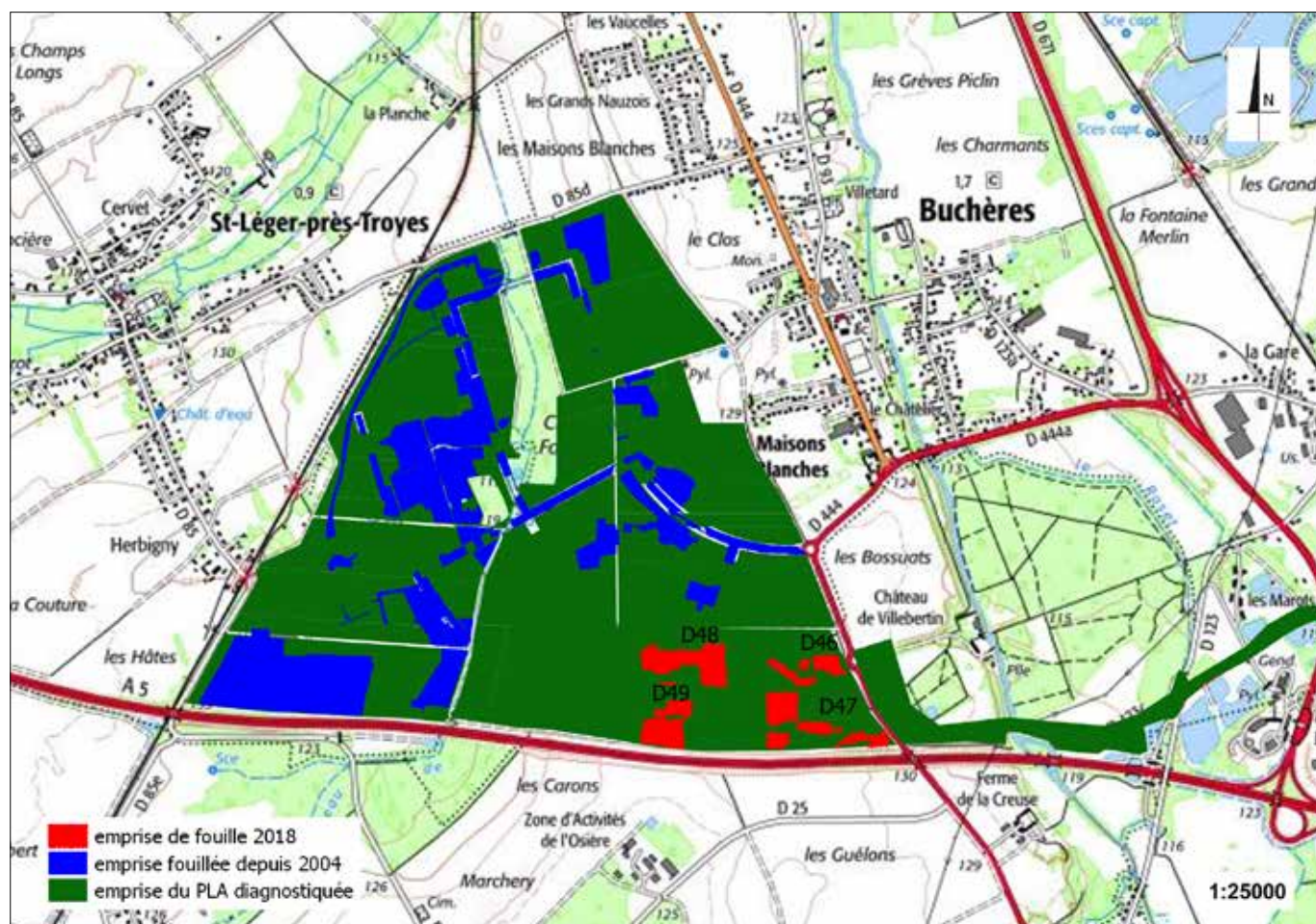
Arthur GUIBLAIS-STARCK

MOUSSEY Parc Logistique de l'Aube

La fouille se situe sur le Parc Logistique de l'Aube. Il s'agit d'un vaste projet de zone d'activité multimodale engagé par le conseil Général de l'Aube au carrefour des autoroutes A5 et A26, situé au sud de l'agglomération troyenne. Il forme un bloc trapézoïdal qui s'étend à l'origine sur 260 ha de terrains « agricoles » appartenant à trois communes de l'Aube classées comme suit par ordre d'importance : Buchères, Saint-Léger-Près-Troyes et Moussey. Le diagnostic archéologique s'est

déroulé en septembre 2014, sur une surface de 32 ha (B. Filipiak, 2014). Les résultats ont donné lieu à une prescription de fouille de 7 ha répartis sur quatre secteurs (D46 à D49), situés sur le plateau dominant le PLA.

La fouille a débuté le 23 juillet et s'est achevée le 30 novembre 2018. Les vestiges les plus anciens sont datés du Paléolithique moyen. Dix pièces lithiques



MOUSSEY, Parc Logistique de l'Aube
Plan général du Parc Logistique de L'Aube
(DAO : S. CHAUVIN)



MOUSSEY, Parc Logistique de l'Aube
Sépulture plurielle du Néolithique final dans la partie supérieure de la fosse en Y
(cliché : D. MARTINS)

(biface, éclats Levallois, racloir), répartis sur les D46 et D47, ont été détectés à 1,30 m de profondeur, sous le niveau de décapage, dans les loëss. Les objets lithiques récoltés sont issus de l'interface des sols brunâtre affectés par la pédogenèse de type sol brun lessivés attribuable à l'holocène et le limon plus ou moins argileux jaunâtre granuleux. Ce petit ensemble homogène peut être attribué au Moustérien.

Dix fosses mésolithiques ont été documentées réparties sur les quatre secteurs de fouille. Elles sont de plan circulaire avec un profil cylindrique à fond plat et avec un surcreusement circulaire ou non. Le remplissage est carbonaté, phénomène de précipitations qui se produit une fois que la structure est comblée. Les eaux d'infiltrations enrichies en carbonates entraînent cette carbonatation secondaire dans un contexte d'optimum climatique holocène (climat plus chaud et plus humide à l'Atlantique, – 7000 ans à – 4000 ans). 81 fosses de « chasse » ont été répertoriées. Tous les types sont représentés (à profil en V, Y, I, U et W). Des fosses moins courantes ont également été fouillées. La première est circulaire en plan et possède un profil conique s'arrêtant sur une petite tranchée étroite. Elle est profonde de 3 m et contenait au fond, un jeune chevreuil piégé. Une seconde fosse à profil légèrement conique, profonde

de 2 m, présentait les restes de deux jeunes chevreuils. A. Bandelli (archéozoologue) envisage l'hypothèse d'un piégeage : « celle d'une déposition volontaire des cadavres des bêtes par l'homme me semble pour l'instant plus délicate à défendre, à moins d'admettre qu'aucun soin particulier n'ait été consacré à la mise en scène de l'individu 2, dont la posture apparaît assez désordonnée ». Ils sont datés de la fin du Bronze ancien. Une fosse en Y contenait dans son remplissage supérieur une sépulture plurielle du Néolithique récent. Quatre individus ont été inhumés en même temps et placés soigneusement sur les bords de cette structure. Un cinquième jeune individu a été déplacé et situé sous les quatre individus.

Le Hallstatt C2-D1 est présent sur les quatre secteurs de la fouille. Les structures sont des silos et des grandes fosses polylobées. Aucun trou de poteau n'a été mis en évidence sur le terrain malgré les riches rejets détritiques (fragments de céramique, faune, fragment de meule, fusaïoles, pesons, fragment de bracelet en terre cuite) contenus dans les remplissages.

La Tène A2-B1 est reconnue au travers de grappes de 4 à 5 silos répartis sur trois secteurs (D46 à D48). Certains d'entre eux contenaient également d'importants

rejets de céramique sans qu'aucun trou de poteau ne soit présent. Deux inhumations se trouvaient dans ses structures de stockage, la première dans un silo profond de 2,20 m de profondeur. L'individu est apparu à 1 m de profondeur. La fouille manuelle a permis d'observer un individu inhumé en *decubitus* dorsal avec une absence de sa tête. Celle-ci n'a pas été coupée mais prélevée après un temps de décomposition dans un espace ouvert. La seconde inhumation est située dans un petit silo. L'individu repose de façon moins

conventionnelle mais il a été déposé au fond de la structure soigneusement agencé pour être contenu dans ce petit espace.

Une nécropole carolingienne de 26 individus a été découverte en limite d'emprise est (D47). Ils sont enterrés en enfilade entre deux fossés. On dénombre 20 adultes matures et sept jeunes (moins de 15 ans).

Sébastien CHAUVIN



MOUSSEY, Parc Logistique de l'Aube
Sépulture sans tête du silo de La Tène A2-B1
(cliché : C. PARÉSYS)

Cette opération de diagnostic archéologique a été initiée par le projet d'extension d'un lotissement sur la commune de Nogent-sur-Seine, au lieu-dit *Cardinal*.

Les parcelles impactées par ce projet (63 414 m²) se localisent au sud de la ville de Nogent-sur-Seine, sur la rive gauche de la Seine. Les terrains laissés en pâture sont divisés en deux entités par l'avenue du Cardinal et bordés au sud par la route départementale 619. L'ensemble du terrain apparaît plat et régulier sans relief marquant. Cette physionomie présente un léger pendage, orienté vers le sud, d'environ 3 %.

Le potentiel archéologique de ces parcelles a été testé par la réalisation de 80 tranchées, disposées en quinconce, qui ont permis d'explorer 10,9 % de la surface accessible (56 620 m²).

La ville de Nogent-sur-Seine est implantée au sein de petites collines crayeuses, caractérisées par un substrat du Campanien (craies à silex), très régulièrement masqué par les formations superficielles du Quaternaire. Ce relief de collines est marqué par de nombreux petits vallons secs ayant incisé les formations du Crétacé au cours du Quaternaire.

La stratigraphie rencontrée correspond à celle attendue pour ce genre de terrain dont le relief amène un versement en bas de pente des éléments. Les niveaux stratigraphiques y sont relativement peu développés. Huit horizons ont été identifiés au cours de l'opération avec des épaisseurs excédant rarement plus de 0,50 m. La séquence-type observée sur ce terrain voit la succession des niveaux de craie à silex, d'un sédiment limono-argileux brun foncé (Lg) pédogénésé, reste d'un niveau de surface non daté, d'un sédiment limoneux de couleur jaunâtre à blanchâtre, carbonatée d'origine éolienne (Lj), d'un horizon de limon jaune décarbonaté (C), d'un sédiment argilo-limoneux brun orangé à structure prismatique (Bt), d'un niveau de colluvion plus ou moins pédogénésé (Coll P et Coll) et d'un niveau de labours anthropoturbé (Ap).

Sur les 80 ouvertures réalisées, 15 ont révélé la présence de 20 structures d'origine anthropique. Toutes ses structures sont apparues sous le niveau de colluvions, creusées dans le niveau carbonaté Lj ou dans l'horizon décarbonaté C.

Ces vestiges se répartissent sur l'ensemble de la zone prescrite sans qu'une organisation évidente y soit discernable.

Au moins, deux phases d'occupation ont été mises en évidence allant de la période du Mésolithique à celle de la Protohistoire, et plus précisément à la période du Bronze final.

Un ensemble de dix fosses circulaires ou ovales dont le comblement est marqué par une forte carbonatation incarnent la période du Mésolithique. Les formes et profils de ces structures, leurs dimensions et surtout leurs comblements carbonatés nous permettent de les comparer aux structures mésolithiques fouillées dans la région, et notamment celles du site de Recy/Saint-Martin-sur-le-Pré dans la Marne.

Les fosses découvertes à Nogent-sur-Seine font échos au corpus des fosses de type 1 et 2, corpus mis en place par les différentes études régionales. Le site de Nogent-sur-Seine rejoint ainsi les 41 opérations d'archéologie préventive champardennaises, ayant mis au jour ce type de structures.

La seconde phase d'occupation des parcelles est incarnée par quelques fosses contenant de la céramique protohistorique, notamment une fosse polylobée avec une structure de combustion à pierre chauffée et un silo. Malgré un corpus de céramique relativement important, la chronologie de ces vestiges reste difficile à préciser. En effet, le manque de forme distinctive amène une chronologie relativement large allant du Néolithique moyen à la période du Bronze final. Quelques artefacts lithiques, notamment deux pièces micro-denticulées apportent une datation néolithique. Le silo est la structure qui a livré la plus grande quantité de matériel en terre cuite (céramique, torchis et lithique). Les formes reconnues semblent lui conférer la chronologie la plus récente, celle de l'âge du Bronze final.

Le grand nombre de restes de terre cuite, notamment le torchis, suggère la présence d'une occupation de l'âge du Bronze plus importante avec des bâtiments, dans les environs immédiats.

Les résultats de cette opération confirment bien l'occupation ancienne de cette partie du territoire nogentais, comme l'avaient déjà mis en évidence les précédentes opérations d'archéologie préventive.

La présence de ces vestiges mésolithiques apparaît ainsi comme le plus ancien témoignage de fréquentation humaine sur la commune de Nogent-sur-Seine.

Olivier BAILLIF

PAYNS Voie Nouvelle

Mésolithique – Néolithique –
Âge du Bronze

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur la commune de Payns au lieu-dit *Voie Nouvelle*, fait suite à une demande volontaire de diagnostic émise par la société Biogaz des Templiers. Elle prend place en amont de la réalisation d'une unité de méthanisation.

L'intervention portait sur une emprise prescrite de 33 900 m² (pour une surface disponible et piquetée de 31 760 m²) concernant une partie de la parcelle cadastrale ZH 42p.

La surface ouverte par 42 tranchées de sondages est de 3 968 m², soit 11,7 % de la superficie prescrite et 12,50 % de la superficie accessible (31 760 m²).

L'opération de diagnostic réalisée à Payns a permis de mettre en évidence deux fosses au profil « en Y » (dont l'une se rattachant au moins à l'extrême fin du Mésolithique ou au début du Néolithique ancien) ainsi que plusieurs indices d'occupation se rattachant au Bronze final. Ces derniers se rapportent majoritairement

à des fosses, principalement localisées au sud-ouest de la parcelle, au sein de deux tranchées distinctes. Présentant un comblement très anthropisé, une partie de ces structures pourraient assumer une fonction d'extraction.

La découverte de dépressions naturelles au sein de l'emprise et l'étude géomorphologique de leur colmatage a également permis de mettre en évidence une paléosurface conservée sous des niveaux de colluvions. Cette paléosurface, riche en mobilier archéologique, atteste ici d'un ancien niveau de fréquentation du Bronze final.

L'ensemble des indices anthropiques et naturels récoltés permet ainsi d'émettre l'hypothèse d'une occupation domestique de cette période à proximité de la parcelle diagnostiquée, possiblement à l'ouest ou au nord-ouest de l'emprise de l'intervention.

Céline GODARD

PONT-SAINTE-MARIE Le Moulinet

Contemporain

Vu la demande volontaire de réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique, déposée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles par la mairie de Pont-Sainte-Marie pour les terrains situés lieu-dit *Le Moulinet*, section AR, parcelle 161pp, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur l'emprise concernée.

La SCCV Le Moulinet a ensuite repris ce diagnostic à son nom en vue de la réalisation de logements sur l'emprise considérée.

La commune de Pont-Sainte-Marie est située au nord-est de Troyes. Elle est traversée par la Seine. La parcelle diagnostiquée se trouve à quelques centaines de mètres du fleuve, en rive droite. Il s'agit d'un terrain en friche appartenant à l'ancien « Camp du Moulinet », une base militaire en usage jusqu'au milieu des années

1990 et actuellement en cours de réaménagement en éco-quartier.

Le secteur étudié est donc au cœur de la plaine alluviale de la Seine, à une altitude de 111 m, soit à la rencontre des terrains formés d'alluvions modernes ayant entamées la basse terrasse et de colluvions de pente alimentées par des formations crayeuses du Crétacé.

Dans un grand périmètre tout autour de la parcelle considérée, les opérations archéologiques auxquelles s'ajoutent des découvertes anciennes sont très nombreuses. À une échelle plus resserrée, les données sont également intéressantes au sein de l'ancien camp militaire du Moulinet et dans son environnement immédiat, avec notamment des occupations de la préhistoire et de la protohistoire dans les domaines

domestique et funéraire. Quelques traces plus contemporaines ont également été relevées mais sans grand intérêt, notamment du parcellaire et des traces de l'occupation militaire des lieux.

Les sept tranchées réalisées représentent une surface ouverte de 429 m², soit un taux de 9,75 % de la surface bornée (4 404 m²). Elles permettent tout d'abord un certain nombre d'observations d'ordre géologique. Ainsi le substrat rencontré, plutôt crayeux, se rapproche d'avantage des colluvions de pente que des alluvions. Par ailleurs une partie de l'emprise a fait l'objet d'un terrassement à une époque récente, sans doute dans le cadre de l'aménagement du camp militaire, avec mise en place d'un niveau de remblai.

Elles livrent également quelques vestiges en creux. Les dix structures relevées dans les tranchées se rapportent en trois fossés rectilignes, une fosse, et trois sections d'une même tranchée au tracé serpentiforme. Les fossés, parallèles entre eux, peu profonds, et très rapprochés les uns des autres, se prolongent dans les emprises voisines diagnostiquées précédemment. Ils confirment le parcellaire ancien en lanières dans ce secteur orienté dans le même sens que le chemin d'accès menant à la ferme du Moulinet depuis la route royale Troyes-Nancy. Ce dernier est observable sur le cadastre napoléonien du milieu du XIX^e s. Quant aux autres aménagements, ils font état de l'activité militaire dévolue au site par la suite.

Benoît FILIPIAK

ROMILLY-SUR-SEINE

Place de la Gare

La parcelle section cadastrale BK, n° 316 (pour partie) de la commune de Romilly-sur-Seine, place de la Gare, est concernée par un projet d'agrandissement d'un parking. En raison de la proximité du centre ancien de Romilly et de la richesse du contexte archéologique dans la zone de confluence Seine/Aube, le service régional de l'archéologie a décidé de prescrire un

diagnostic sur cette emprise afin d'en évaluer le potentiel archéologique. Les 11 tranchées réalisées n'ont pas permis d'observer de vestiges archéologiques.

Michel KASPRZYK

ROMILLY-SUR-SEINE

Rue Henri Durant

Âge du Bronze

Le diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Romilly-sur-Seine, située au nord-ouest du département de l'Aube. La zone sondée se situe dans le centre nord de la commune, à quelques centaines de mètres du vieux bourg, rue Henri Durant. L'opération est rendue nécessaire par le dépôt d'un permis de construire d'une mosquée. La prescription concerne 5 000 m² et la surface ouverte par les sondages est de 555,4 m², ce qui correspond à 11,1 % de la superficie prescrite.

Ce diagnostic a permis la découverte d'un enclos funéraire circulaire protohistorique, probablement daté de l'âge du Bronze et rattaché à une vaste nécropole sur le flanc est de la butte des *Hauts Buissons*.

Les sondages pratiqués montrent un bon état de conservation du fossé d'enclos, mais un état de dégradation important des céramiques. Par ailleurs, si une tombe centrale a été installée dans cet enclos, aucune trace n'en a été préservée. Ceci n'exclut pas la

présence de tombe périphérique que seul un décapage exhaustif de l'enclos permettrait de percevoir.

Cette opération vient donc compléter la vision de l'occupation funéraire des abords de Romilly-sur-

Seine, en rive gauche, durant la première partie de la Protohistoire.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

La Bouverie

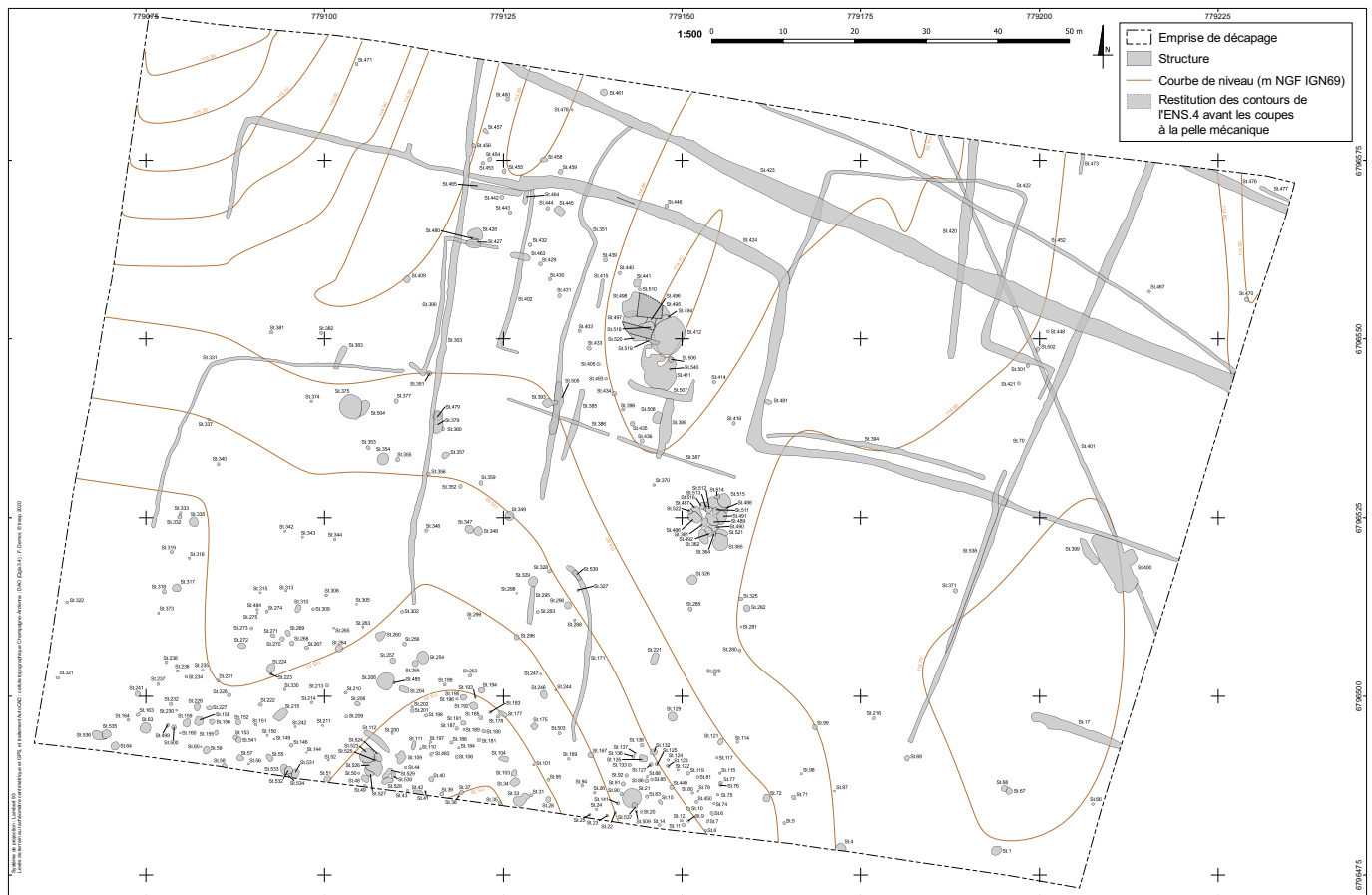
Haut Moyen Âge

La fouille réalisée à Rosières-près-Troyes au lieu-dit *La Bouverie* a permis d'étudier, sur une surface de 1,6 ha, une occupation rurale du haut Moyen Âge qui a perduré entre la fin du V^e s. et le début du X^e s. Sur les 381 structures enregistrées, on dénombre 219 trous de poteau, 118 fosses, 25 fossés, 10 silos, 6 puits, un four, une sépulture et une hypothétique mare. Trois faciès céramologiques ont été distingués : fin du V^e/VI^e s. ; VII^e s. ; IX^e s./début du X^e s. Les effectifs des structures pour chaque faciès sont cependant trop indigents pour proposer un phasage fin du site, et les vestiges sont donc considérés comme appartenant à une seule grande phase d'occupation altomédiévale des lieux.

L'étude de la répartition spatiale des structures en fonction de leur type permet de séparer l'emprise en deux parties. Le nord est principalement occupé par un réseau de fossés au sein duquel trois enclos ont été identifiés, et pour lesquels une fonction pastorale est privilégiée. La présence de certaines structures dans leur périmètre (notamment une palissade de poteaux et une batterie de fosses) indique néanmoins que cette fonction a pu varier au fil du temps. Le manque de données chronologiques ne permet malheureusement pas de mettre en parallèle l'évolution du réseau fossoyé et celle de l'habitat. Ce dernier est circonscrit dans un vaste tiers sud, où se concentrent notamment les nombreux trous de poteau et une grande partie des fosses et silos. Un seul bâtiment a pu être identifié. Il possède trois nefs et se poursuit hors-emprise vers le sud. Ce plan original et ses dimensions importantes (au moins 100 m²) en font un élément remarquable. Au sein de cette partie sud, aucune séparation spatiale nette entre les différents types de structures n'apparaît. Les types de vestiges se trouvent mêlés, et l'impossibilité de phaser le site entraîne celle de proposer une vision de la dynamique de l'aménagement du site. La seule inhumation mise au jour a livré le squelette d'une femme plutôt âgée. Elle se situe à la limite entre les zones d'habitat et d'enclos et constitue un nouveau témoignage de sépulture isolée hors contexte funéraire au haut Moyen Âge en Champagne.

Les données matérielles recueillies renvoient, quant à elles, l'image d'une occupation à caractère agropastoral, au sein de laquelle le cheptel est basé sur la « triade domestique » (bœuf-porc-caprinés). La fouille de *La Bouverie* renseigne aussi sur le paysage du secteur au haut Moyen Âge, notamment à travers les études anthracologique et malacologique. Celles-ci mettent en évidence des milieux dans lesquels la végétation paraît très présente et est constituée de prairies.

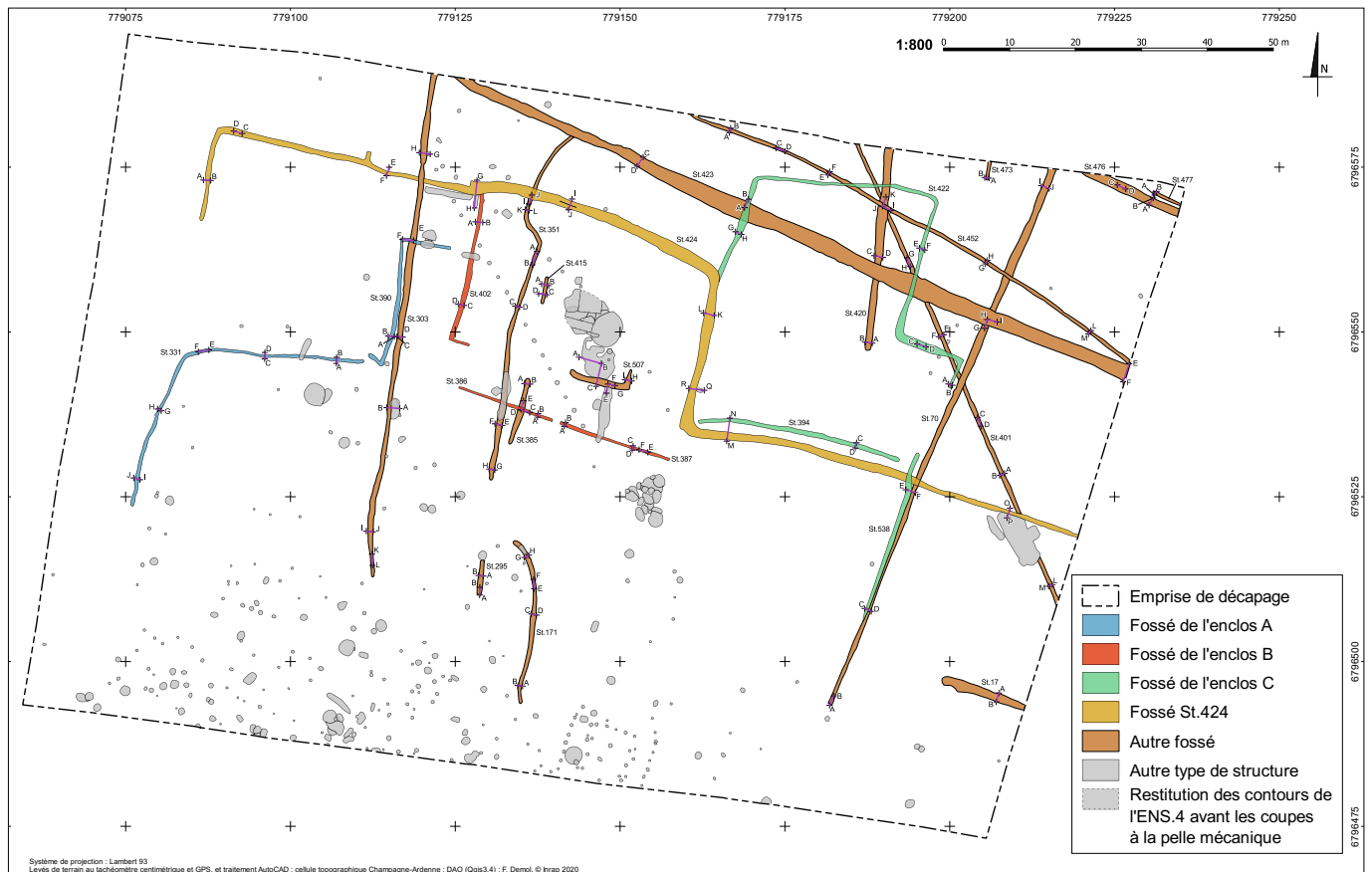
Le principal apport de la fouille de *La Bouverie* est de compléter les données recueillies en 2010 lors d'une fouille menée sur 4,4 ha à la ZAC des *Feuillates* à 200 m au sud de l'emprise de 2018. Cette opération avait livré deux établissements agricoles du Haut-Empire constitués de bâtiments sur poteaux en partie maçonnés, de leurs structures domestiques associées (fosses, puits, silos) ainsi que d'un ensemble de fossés et palissades et d'un petit groupe d'inhumations. Aucune occupation antique structurée n'a été mise au jour à *La Bouverie* ; seuls une dizaine de tessons gallo-romains de datations hétérogènes ont été recueillis, mais ne constituent pas la preuve d'une présence anthropique dans l'emprise fouillée à cette période. Il semble ainsi qu'aucun des deux établissements gallo-romains fouillés en 2010 ne s'étende jusque dans l'emprise de *La Bouverie*. Quant aux vestiges médiévaux, ils dessinaient aux *Feuillates* une occupation créée dans le courant du VII^e s., qui connaît un essor au VIII^e s., décline très nettement au X^e s. et se limite jusqu'au XII^e s. à quelques structures situées dans les anciens noyaux d'occupation de deux des sept secteurs de fouille. L'ensemble forme une occupation de type « proto-villageoise » dont l'organisation évoque un « village-rue ». Les vestiges étudiés à *La Bouverie* en constituent la limite septentrionale. L'absence de mobilier daté des VIII^e s., XI^e s. et XII^e s. à *La Bouverie* et de structures des V^e-VI^e s. aux *Feuillates* pousse par ailleurs à s'interroger sur la dynamique de l'occupation altomédiévale. Ces lacunes dans la représentation des structures par siècle peuvent s'expliquer par des données matérielles incomplètes et reflétant



ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, La Bouverie
Plan général de la fouille
(DAO : F. DEMOL)

imparfaitement la réalité historique, mais peuvent aussi traduire des déplacements de la présence anthropique au fil du temps. La fouille de *La Bouverie* illustre ainsi la difficulté, récurrente pour les sites ruraux altomédiévaux, d'analyser l'évolution d'une occupation sur la base de corpus matériels indigents.

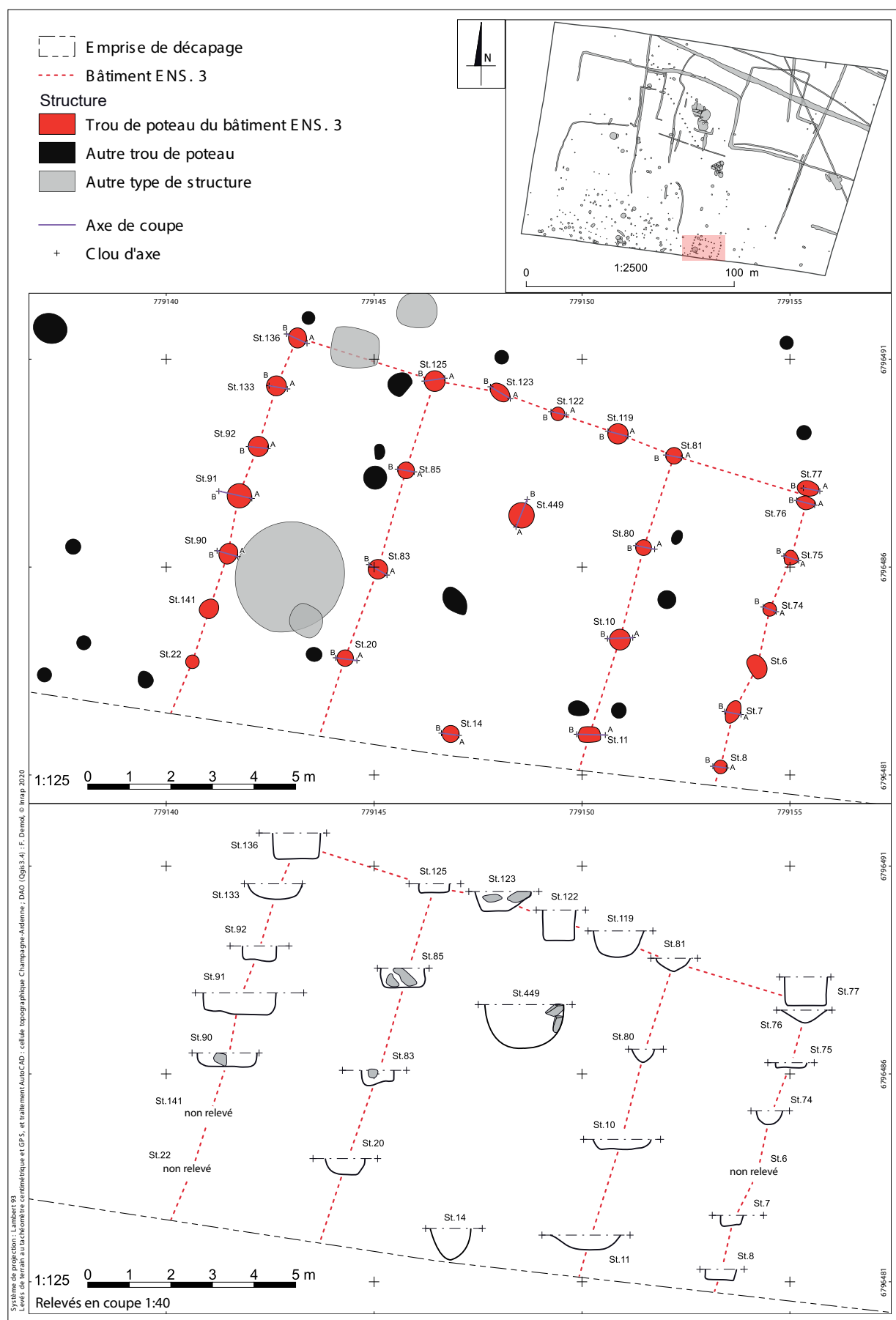
Arthur GUIBLAIS-STARCK



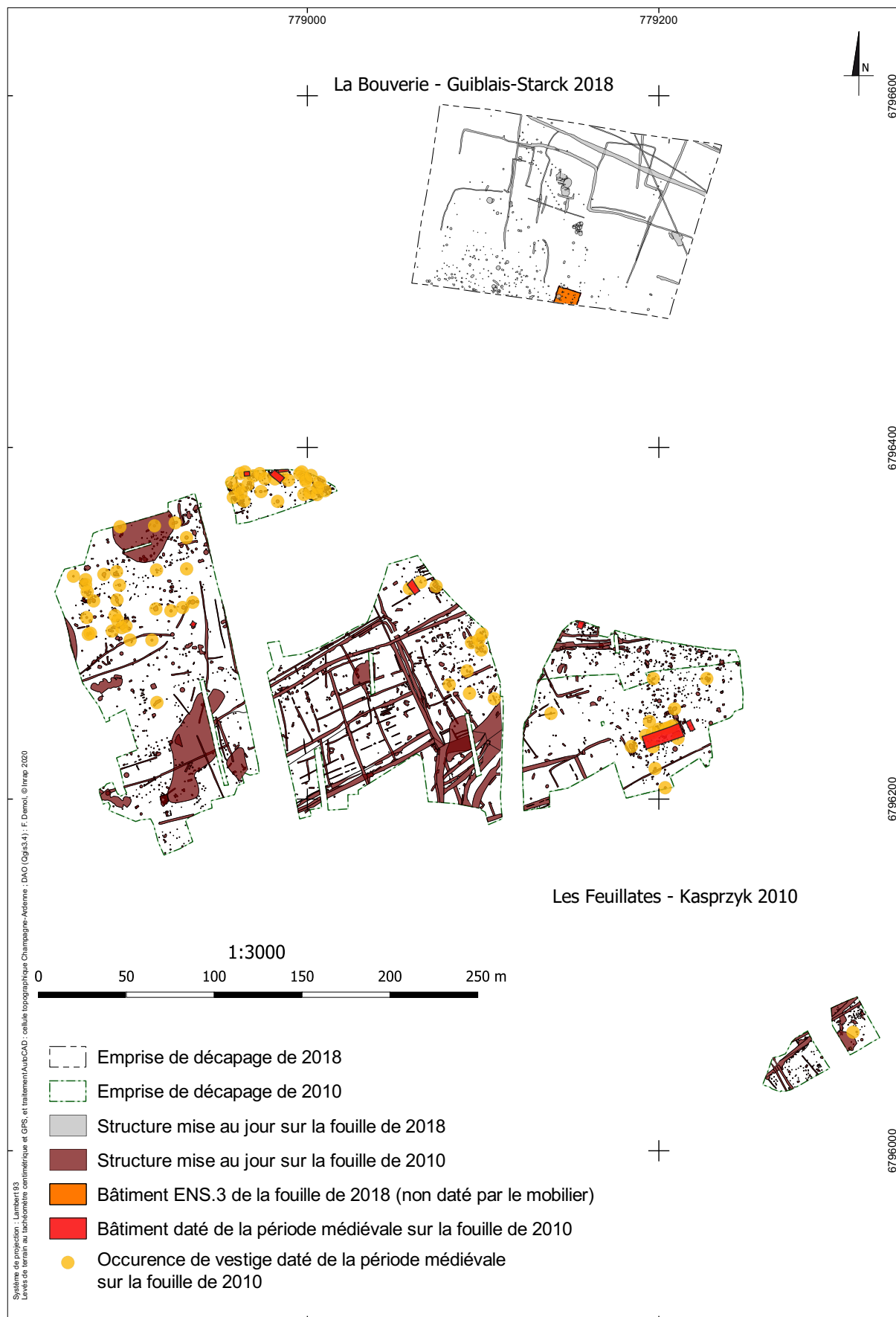
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, La Bouverie
 Plan des enclos identifiés
 (DAO : F. DEMOL)



ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, La Bouverie
 Sépulture 539 vue depuis le nord-ouest
 (cliclé : C. PARESYS)



ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, La Bouverie
 Plan du bâtiment du sud-est de l'emprise
 (DAO : F. DEMOL)



ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, La Bouverie
Plan des fouilles de Rosières, lieux-dits Les Feuillates (2010) et La Bouverie (2018)
(DAO : M. KASPRZYK ; DAO : A. GUIBLAIS-STARCK, F. DEMOL)

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Les Deforts

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie suite à une demande de permis d'aménager pour les terrains situés à Rosières-près-Troyes et cadastrés section AS, parcelle 16, soit une surface de 11 221 m².

937 m² ont été sondés (9 % de l'emprise accessible de 10 365 m²). L'emprise se positionne dans une zone humide comme l'a confirmé l'inondation de certaines tranchées de

sondage et l'inaccessibilité de l'angle sud-ouest de la parcelle.

Cinq anomalies ont été mises au jour. Il s'agit de trois fossés de drainage non datés présentant un faible ancrage au sol, une dépression naturelle ayant conservé un rendosol dans son remplissage et un chablis.

Sylvain CANET

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Rue Nicolas Mignard

Indéterminé – Contemporain (?)

Un diagnostic archéologique est prescrit par le service régional de l'archéologie (arrêté de prescription SRA 2018/C067) suite à une demande volontaire de réalisation anticipée pour les terrains situés à Rosières-près-Troyes et cadastrés section AR, parcelle 34, soit une surface de 11 772 m².

Au total 19 tranchées ont été ouvertes, numérotées de 1 à 19 sur l'ensemble de l'opération, et une extension soit une surface de 1 098 m². Cela représente un taux d'ouverture de 9,3 % de la surface réelle disponible.

Le terrain naturel se présente sous la forme d'un limon crayeux blanchâtre plus ou moins compact et apparaît entre 0,25 et 0,80 m sous le sol actuel.

Une seule anomalie anthropique est à signaler. Elle consiste en un segment de fossé orienté nord-est/sud-ouest qui a été suivi sur trois mètres environ. Il s'interrompt vers le nord tandis que sa poursuite vers le sud n'est pas avérée. Son faible ancrage au sol, son orientation dans le parcellaire actuel et l'absence de mobilier archéologique vont en faveur d'une interprétation comme petit fossé parcellaire ou de drainage.

Une dépression naturelle de faible profondeur (0,75 m sous le sol actuel) a été observée dans la tranchée 6.

Sylvain CANET

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Rue Paul Valéry

Mésolithique

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie suite à une demande de permis d'aménager, émanant de la SARL Loti3, pour les terrains situés à Rosières-près-Troyes et cadastrés

section AO, parcelle 108p, soit une surface de 3 604 m². Ceux-ci se positionnent au nord-est de la commune, à environ 1,75 km du centre historique de Rosières (église), et au nord de la rocade.

Les quatre sondages réalisés couvrent 382 m² soit 10,6 % de l'emprise prescrite et disponible (3 600 m²).

Deux faits anthropiques ont été enregistrés. Il s'agit de deux fosses de plan circulaires, de 1,08 m de diamètre maximal, distantes d'environ trois mètres. Un test mécanique pratiqué dans la fosse F 1.1 présente un profil aux parois sub-verticales et fond plat, conservé sur une profondeur d'environ 0,70 m. Le comblement

consiste en un litage de limon calcaire brun à gris beige carbonaté et très compact. La fosse F 1.2, bien que non testée, possède des dimensions et une apparence très similaires en surface. Ces structures rappellent les fosses anciennes souvent datées du Mésolithique, fréquemment mises au jour en Champagne.

Sylvain CANET

RUMILLY-LES-VAUDES

Route de Chaource, le Village

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moyen Âge –
Contemporain

Le diagnostic réalisé rue de Chaource à Rumilly-lès-Vaudes sur une emprise de 12 089 m² sondée à 7,6 % (947 m²) a permis la découverte de quelques aménagements anthropiques. La parcelle diagnostiquée s'étend sur un coteau bordant le cœur du village et longé à l'ouest par un ru se jetant à peu de distance de l'Hozain. Les aménagements anciens sont peu nombreux.

À l'Époque antique vraisemblablement, le terrain est traversé en partie haute par un fossé rectiligne d'orientation nord/sud. Pratiquement exempt de matériel, il est recoupé dans son dernier état par une probable palissade dont les trous de poteaux sont remplis de débris de tegulae. Le long du ruisseau, on trouve différents niveaux anthropisés, liés au fonctionnement du ruisseau ou à l'érosion du coteau.

S'y ajoutent quelques faits potentiels, liés à des activités d'extraction ou d'aménagement de la berge. Ces différents témoignages mêlent mobilier antique, alto-médiéval et du Moyen Âge classique, dans des proportions assez faibles qui permettent, au mieux, d'imaginer la proximité d'occupations successives, au sommet du coteau ou plus en amont du ruisseau.

Enfin, la majeure partie du terrain fait l'objet, au cours du XX^e s., d'activités d'extraction d'argile. Cette carrière est bien visible sur les photos aériennes d'après-guerre et semble n'avoir été colmatée qu'à partir des années 1960, période à laquelle elle est réutilisée en dépotoir. Sa profondeur atteint jusqu'à 4 m sous le niveau de sol actuel.

Bastien DUBUIS

SAINT-ANDRÉ-LÈS- VERGERS

17 rue des Vieux Cortins

Moderne – Contemporain

Les parcelles section AM 626 à 630 de la commune de Saint-André-les-Vergers, 17 rue des Vieux-Cortins, situées à proximité du centre ancien du village et de l'abbaye bénédictine de Montier-la-Celle et étant concernées par un projet de construction d'immeubles, le service régional de l'archéologie a décidé de prescrire un diagnostic sur cette emprise de 3 593 m² afin d'en évaluer le potentiel archéologique.

Trois sondages d'une superficie cumulée de 190 m², soit un taux de sondage de 5,3 % du terrain, ont été

réalisés sur l'emprise. Le diagnostic a permis de révéler la présence de quelques vestiges anthropiques dispersés sur l'emprise d'une exploitation agricole du XIX^e s. Il s'agit d'un fossé peu profond, qui a livré un fragment de terre-cuite architecturale et de deux fosses dont le comblement a livré des fragments de brique en terre cuite et de récipients en porcelaine, suggérant une datation dans la seconde moitié du XIX^e s. ou la première moitié du XX^e s.

Michel KASPRZYK

SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES

Les Plants, rue de la Planche

Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Moderne

Un diagnostic a été prescrit par le service régional de l'archéologie suite à une demande de réalisation anticipée, pour les terrains situés à Saint-Léger-près-Troyes et cadastrés section ZE parcelle 20 et section C parcelle 428, soit une surface de 11 654 m².

Au total, 22 tranchées et six extensions ont été ouvertes sur 1 286,43 m². Cela représente un taux d'ouverture de près de 11 % de la surface disponible (11 775 m²).

Ce sont 29 faits, très faiblement recouverts, qui ont été enregistrés dont sept ont fait l'objet d'un test mécanique. Trois phases bien distinctes sont mises en évidence, une au Néolithique final, une au bronze final Hallstatt et une à l'Époque moderne.

Une sépulture hors enclos a été mise au jour dans la tranchée TR3. Son très faible recouvrement explique un mauvais état des connexions malgré une conservation ostéologique assez bonne.

Les restes humains semblent regroupés dans l'extrémité méridionale de cette « fosse » de forme oblongue. La datation radiocarbone livre un résultat dans la seconde partie du Néolithique final (2458-2207 cal av. J.-C.), donc dans l'intervalle chronologique du Campaniforme récent, le plus dense en site. Si l'absence de caractéristiques effectives (mobilier) ne peut pas attester un rattachement à cette culture, aucun critère, en l'état, ne semble incohérent ou discriminant. L'intérêt pour ce type de structure est donc très élevé, car rarissime en Champagne.

Les traces d'une occupation au Néolithique sont suspectées également sur ou à proximité de l'emprise par l'étude du mobilier lithique.

Un paléosol a été observé dans la partie méridionale de l'emprise dans les TR10, 16, 17 et 22, au-delà de la cote 127 m NGE et doit sa conservation à une couverture sédimentaire plus importante en lien avec la présence du chemin surélevé qui borde l'emprise au sud et constitué par une crête de labour. Il comporte des fragments de céramique de l'étape moyenne du Bronze final, un fragment de céramique antique résiduel ainsi que fragments de silex taillés.

Une occupation du Bronze final/Hallstatt a été mise au jour, consistant d'une part en trois enclos funéraires circulaires, dont un occuperait plus précisément l'étape moyenne du Bronze final, et un silo d'autre

part. Ces quatre structures se positionnent au-delà d'une légère rupture de pente, au cœur de l'emprise, et se tiennent dans une surface de 2 400 m² environ. Les fossés de deux des enclos circulaires n'ont été que très partiellement mis au jour par des tranchées tangentielles (TR11 ; TRIS et 19) alors qu'une tranchée (TR8) traverse le troisième enclos quasiment en son centre. Ces découvertes complètent, dans la petite vallée de la Hurande, les données recueillies dans le secteur du parc logistique de l'Aube ou collectées par photographie aérienne.

Des structures assez discrètes car partiellement conservées, à l'endroit de la rupture de pente, consistent vraisemblablement en fonds de fosses polylobées (F7.1, F7.2, F7.3, F20.2), à moins qu'elles n'appartiennent à une phase postérieure.

Une autre occupation d'Époque moderne à contemporaine d'après des fragments céramiques peu nombreux, consiste notamment en quelques grandes fosses (F1.1, F12.1, F14.2 et F 19.4), plus ou moins profondes, qui peuvent être interprétées comme des fosses d'extraction de matériau. Elles s'alignent peu ou prou à l'endroit de la rupture de pente, selon un axe nord-est/sud-ouest de part et d'autre de la courbe de niveau cotée 12 5m NGF.

Dans ce même secteur, une fosse (F5.4), sub-quadrangulaire avec une excroissance latérale, présente les caractéristiques habituellement données aux « fonds de cabane » du haut Moyen Âge. Cependant aucun trou de poteau n'y est associé et l'aménagement d'un probable accès ainsi que le mobilier associé évoquent plutôt un petit cellier attribuable à l'Époque moderne.

D'autres fosses non datées apparaissent toujours dans ce même secteur de la rupture de pente. Leur forme aux contours plus réguliers (F5.2, F5.3, F13.1, F19.2, F19.3 et F20.1) invite à les interpréter prudemment comme des structures domestiques quoiqu'aucun trou de poteau n'ait été mis au jour.

Un groupe de trois fosses non datées (F18.1, F18.2 et F16.1) est relativement séparé de ce premier ensemble dans l'angle sud-ouest de l'emprise. La plus grande d'entre elles a fait l'objet d'un test mécanique sur un petit quart de la structure. D'abord envisagée comme un fond de cabane au décapage, cette structure s'apparente probablement plus à une fosse d'extraction de matériau.

SAINT LYÉ

Les Plantes Joly

Âge du Bronze – Moyen
Âge – Moderne

Les fouilles menées sur le site de Saint-Lyé *Les Plantes Joly* ont été réalisées par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de F. Demarly-Cresp. Elles interviennent dans le cadre du projet d'aménagement de La chanvrière de l'Aube. Elles font suite au diagnostic archéologique mené en 2017 (Chauvin, 2017). Les investigations ont permis de mettre au jour un établissement agro-pastoral et domestique protohistorique et trois fossés d'un enclos quadrangulaire concernant l'intervalle chronologique Moyen Âge/Temps modernes.

L'objectif principal de l'opération est de mener une fouille archéologique exhaustive sur les secteurs définis dans le cahier des charges et la sauvegarde par l'étude de ces éléments du patrimoine archéologique. Le cahier des charges présente plusieurs objectifs généraux pour le projet.

Les problématiques principales concernent l' (ou les) occupation(s) du Bronze final. À l'échelle nationale et européenne, la connaissance du système d'habitat de la première étape du Bronze final est toujours embryonnaire et il est extrêmement rare de pouvoir étudier ces petits noyaux à une échelle permettant d'appréhender réellement une quelconque organisation : s'agit-il d'une sorte de hameau extrêmement lâche ou plutôt d'une succession de petites « fermes » se déplaçant dans l'espace ? Si la deuxième hypothèse a déjà été démontrée sur d'autres opérations en ce qui concerne la deuxième étape du Bronze final, la question reste très ouverte pour la première étape. Il est donc primordial de mettre (pour la fouille des *Plantes Joly*) l'accent sur l'approche spatiale, en décapant autour des différentes concentrations de vestiges afin de bien les circonscrire et de comprendre leur éventuelle organisation générale.

La fouille des *Plantes Joly* permet de compléter les données encore sommaires concernant la problématique de l'approche spatiale du système d'habitat à la première étape du Bronze final.

De ce fait, les investigations menées sur cette portion de terroir, ont livré un site d'habitat attribué aux âges

des métaux et illustré par des activités domestiques ainsi que par la présence d'un enclos attribuable au Moyen Âge/Temps modernes.

D'un point de vue géologique, l'emprise étudiée s'installe sur un substrat crayeux altéré. Trois vallons ont été mis au jour et curés, avec présence d'un plot ponctuel d'observations. Ils ont été relevés (prise de notes et photos, logs et prélèvements) et J. Brénot, géomorphologue (Éveha), s'est rendu sur site pour observations et analyse. Notons que quelques fragments de céramique protohistorique ont été prélevés dans les paléosols des paléovallons.

L'occupation protohistorique de ce territoire est illustrée par la présence d'un établissement à vocation agro-pastorale et domestique. Ce dernier est illustré par la présence de différents types de vestiges. Ainsi, des ensembles de trous de poteaux ont été repérés, ils se répartissent sur une majorité de l'emprise exceptée l'extrémité septentrionale (environ 15 % de la superficie d'étude). Au moins 10 plans de bâtiments se détachent dans ces ensembles. Ceux-ci présentent des modules très variables : structure simple carrée sur quatre poteaux de 9 m², rectangulaire sur six poteaux de 25 m², rectangulaire sur dix poteaux d'une aire de 38 m², bâtiment rectangulaire sur au moins 12 poteaux présentant un plan à deux nefs et couvrant une surface minimale de 60 m².

Enfin, un bâtiment d'une surface d'environ 97 m² sur au moins 23 poteaux et deux nefs a été mis au jour.

Si ce plan de bâtiment n'est pas inédit, il n'a pas encore été reconnu pour cette phase initiale du Bronze final en Champagne-Ardenne. Ce bâtiment s'inscrit dans l'hypothèse qu'il participe au fonctionnement d'une ferme.

Afin de considérer l'organisation spatiale et la fonction de ce dernier bâtiment situé au sud de l'emprise, une cartographie pXRF de la composition chimique de la surface du sol a été réalisée. Pour ce faire, il a été fait appel à la société Amélie. Cette analyse peut

permettre d'en déterminer la composition élémentaire et de cartographier les variations de composition susceptibles de représenter une pollution anthropique, potentiellement générée par différentes activités.

Deux puits et un puisard supposé, des fosses de stockage, une potentielle zone d'extraction et des fosses dont la vocation n'est pas déterminée complètent ce ou ces établissements dont les intervalles chronologiques d'occupation restent à affiner.

Concernant la période Moyen Âge/Temps modernes, trois tronçons de fossé d'un enclos quadrangulaire ont été mis en évidence. Celui-ci présente un état d'arasement avancé. Cet enclos se développe à l'extérieur de l'emprise.

L'étude de ce site d'habitat attribué à la première période du Bronze final est une opportunité de compléter et développer la recherche et l'exploitation des données dans une région où la documentation est abondante mais encore utilisée de manière inégale.

Florence DEMARLY-CRESP

SAINT LYÉ

Rue du Calvaire

Âge du Fer – Gallo-romain –
Contemporain

Les résultats d'un diagnostic réalisé en 2017 par V. Marchaisseau (Inrap) sur un terrain de 2,45 ha ont motivé la prescription d'une fouille archéologique à Saint-Lyé Rue du Calvaire, au lieu-dit *La Jonchère*, préalablement à la création d'un lotissement (Marchaisseau, 2018). L'emprise fouillée par le bureau d'études Éveha entre octobre et décembre 2018, qui représente une surface de 7 750 m², se trouve près de la rive gauche de la Seine, à 500 m du cours actuel du fleuve. Ce terrain est séparé du centre du village par la vallée du Pilaout, modeste ruisseau alimentant la Seine. La notice de la carte géologique montre que ces parcelles sont situées sur une moyenne terrasse, où les alluvions anciennes sont épaisses de 3 à 5 m (Pomerol *et al.* 1992, p. 37). Cette emprise serait localisée entre une basse terrasse tapissée par des alluvions modernes et une zone caractérisée par la présence d'une épaisse couverture limoneuse fluviatile, à dominance brun-rouge, au-dessus des alluvions anciennes. La stratigraphie mise en évidence au cours de notre intervention montre que la terre végétale recouvre une couche limono-argileuse brun clair de faible puissance (entre 0,30 et 0,80 m), sous laquelle se rencontre une formation alluviale à compacité assez importante, composée de sables grossiers avec graviers et veines limoneuses, dont l'épaisseur est supérieure à 1,5 m.

Cinq principales phases d'occupation ont pu être discernées au terme de cette opération. La plus ancienne est matérialisée par cinq fosses à profil « en V, W, Y » réparties en plusieurs points de l'emprise. Oblongues, elles mesurent à leur niveau d'apparition entre 2,4 et 3 m de long et entre 1,15 et 1,55 m de large. Leur profondeur varie entre 1,25 et 1,85 m.

La partie nord de l'emprise est occupée par une batterie en aire ouverte de 40 silos et 11 fosses appartenant possiblement à La Tène ancienne ou moyenne. Si les premiers ont sans doute servi à conserver des aliments végétaux, la fonction des fosses de faible profondeur présentes à cet endroit (0,3-0,5 m), ovales ou circulaires en plan et dotées d'un fond concave, reste à définir. Les dimensions des silos sont très variables, avec un diamètre à l'ouverture compris entre 1 et 3 m (2,1 m en moyenne) et une profondeur variant en général entre 0,7 et 2,3 m (1,6 m en moyenne). Leur profil est majoritairement en tronc-de-cône. Dans la plupart des cas, la partie inférieure du comblement présente une micro-stratification, révélant un remplissage naturel se constituant dans la durée, tandis que la portion supérieure, formée de quelques strates plus épaisses, témoigne d'un phénomène plus rapide. L'occupation du sol est ici particulièrement dense car ces structures se répartissent à l'intérieur d'un espace relativement réduit (environ 30x25 m). Ces entités sont souvent très proches les unes des autres, lorsqu'elles ne se recoupent pas. Elles n'ont livré qu'une quantité très faible de mobilier archéologique, à savoir, quelques tessons de céramique (dont un fond à piédestal mouluré appartenant peut-être à La Tène moyenne ou au début de La Tène finale) et de rares ossements animaux. Cette quasi-absence d'artefacts piégés ou rejetés dans les structures en creux, indépendante de facteurs taphonomiques (les sépultures d'Époque romaine situées à une courte distance de ce site ont livré pour nombre d'entre elles un mobilier conséquent), laisse supposer une distance assez importante entre cet espace d'ensilage et l'aire d'habitat associée. Quatre dépôts mortuaires primaires ont été effectués en silos, dont un jeune immature.

Trois autres structures d'ensilage abritent des dépôts secondaires d'ossements humains. Les dépôts ont tous eu lieu à différents moments du comblement naturel de la structure, sans recreusement ou aménagement. Chaque dépôt au sein d'un même silo a fait l'objet de datations radiocarbone. Les fourchettes chronologiques obtenues, assez homogènes, permettent de placer ces dépôts mortuaires entre le début du V^e s. et la fin du II^e s. av. J.-C. Parmi les inhumations, on notera celle d'un individu féminin placé sur le ventre, la tête posée près des pieds, mise au jour 1,45 m sous le niveau d'apparition du silo. La défunte, qui portait un bracelet en bronze à son poignet gauche, avait en outre reçu un micro-vase en céramique au niveau de son bassin. Quelques mètres plus à l'ouest, une autre structure contenait un sujet masculin découvert 0,40 m sous le niveau de décapage. Déposé sur le dos, il possédait pour seuls attributs une fibule en fer de la fin de La Tène B2 passée ou ayant glissé au sein d'un anneau également en fer, lui-même enserrant son coude gauche.

Un enclos de forme carrée, doté d'une ouverture vers l'est de 3,40 m de largeur, a été mis au jour 20 m plus au sud. Il mesure 20,50 m de côté (dimensions internes : 18,5 m). Le niveau de conservation de son fossé non palissadé décroît globalement à mesure que l'on progresse vers le nord (puissance stratigraphique comprise entre 0,50 et 0,57 m dans la branche sud, entre 0,27 et 0,35 m dans le segment nord), c'est-à-dire à mesure que l'on se rapproche du sommet de la petite butte naturelle sur laquelle l'enclos est installé (100 m NGF). Ce fossé de largeur variable (0,45 à 1,35 m) possède un profil globalement constant d'une section à l'autre : ses parois sont systématiquement très évasées en partie haute et présentent ensuite une oblique variant entre 55 et 65 degrés. Le fond est plat, sur une largeur oscillant entre 0,22 et 0,32 m. La chronologie de ses trois phases de remplissage n'est pas aisée à établir, au vu de la rareté du mobilier recueilli en son sein. Il est possible que cet enclos ait été abandonné à l'Époque laténienne ou durant les premières décennies de la période romaine. Son colmatage définitif intervient



SAINT LYÉ, rue du Calvaire
 Vue zénithale du site réalisée par un drone, depuis l'ouest
 (cliché : F. PELLETIER, Drone Développement)

au plus tard, semble-t-il, au cours du I^{er} s. apr. J.-C. Les 54 sépultures aménagées à cet endroit – toutes à inhumation – peuvent être datées entre la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et le IV^e s. Rectangulaires en plan (2,07 x 0,76 m en moyenne), elles occupent pour la moitié d'entre elles l'aire interne de l'enclos, les autres étant implantées soit en périphérie immédiate de la structure fossoyée, soit au sein même de ses tronçons. De profondeur très variable (0,06-0,75 m), ces tombes sont généralement creusées sur l'axe sud-ouest/nord-est ou ouest-sud-ouest/est-nord-est. Plusieurs recoupements ont par ailleurs été observés. Les individus sont invariablement placés à l'intérieur d'un contenant périssable cloué mobile de type cercueil. Les dépôts, fréquents, sont essentiellement constitués d'un ou plusieurs récipients en céramique, généralement disposés près des pieds du défunt. Un quart des tombes ont en outre fourni un ou deux récipients en verre, tandis que trois individus étaient accompagnés d'un dépôt de faune. Huit sujets étaient en outre pourvus d'une unique monnaie (la plus ancienne frappée en 80-81 apr. J.-C., la plus récente en 318-319 apr. J.-C.). Enfin, la présence de chaussures

a été remarquée dans un quart des tombes, certaines d'entre elles placées aux pieds du sujet, quelques-unes installées le long de ses jambes. On notera par ailleurs la présence d'un squelette de bœuf encore en connexion anatomique, quasi-complet, dans le fossé. Celui-ci est installé sur une sépulture humaine et est recoupé par trois autres tombes humaines plus tardives. Le nombre de sépultures présentes à l'origine dans cette aire funéraire devait être bien supérieur à celui enregistré au cours de cette opération, puisque pas moins de neuf fosses d'extraction perturbent le fossé d'enclos et certaines tombes, leur remplissage mêlant os humains et mobilier antique avec de la céramique et des fragments de tuiles d'Époque moderne. Enfin, parmi les 14 fosses de grandes dimensions appréhendées dans la partie sud de l'emprise, qui contenaient chacune le squelette d'un ou deux chevaux encore munis pour certains de leurs fers (vestiges de la Première Guerre mondiale ?), trois endommagent de même la structure fossoyée ou des sépultures antiques.

Gaël CARTRON

SAINTE MAURE

Le Haut de Vannes

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Haut Moyen Âge

La commune de Sainte-Maure se situe à 6 km au nord-est de la ville de Troyes. Les habitations s'étalent sur le haut de versant dominant le Melda, affluent de la rive droite de la Seine, et plusieurs hameaux s'échelonnent le long de la R.D. 78. L'opération domine le hameau de Vannes, au nord-ouest de la commune. Un projet de lotissement, à l'emplacement d'une nécropole protohistorique, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 18 193 m², sondée à 12,9 % (2 339 m²).

Reconnue par photographie aérienne dès les années 1960, la nécropole protohistorique de Vannes semble s'étendre sur une grande surface et selon des processus chronologiques de longue durée, depuis le Bronze final jusqu'à La Tène *a minima*. Une fouille réalisée en 2012 par C. Paresys est encadrée par le présent diagnostic. Ainsi, aux 12 enclos déjà inventoriés, notre opération permet d'ajouter huit enclos supplémentaires faisant de ce site l'une des plus importantes nécropoles protohistoriques de la Plaine de Troyes. Les enclos

circulaires sont au nombre de sept ; deux sont emboîtés et témoignent sans doute d'un recreusement au même emplacement. Un enclos quadrangulaire a également été repéré.

Le mobilier est en revanche indigent et l'essentiel de la chronologie indique une datation entre le Hallstatt et La Tène. Seul un enclos, ayant livré des tessons de deux formes de récipients, peut être daté plus précisément du Hallstatt D-La Tène A1.

Un chemin et un fossé bordier pourraient se rapporter au haut Moyen Âge mais le nombre de tessons est, là encore, statistiquement peu fiable pour une structure linéaire de cet ordre.

Enfin, plusieurs fosses aux fonctions indéterminées demeurent non datées.

Vincent MARCHAISSEAU

SAINTE SAVINE

1 rue Jean Cocteau

Moderne – Contemporain

Un diagnostic a été prescrit pour des terrains situés au 1, rue Jean Cocteau à Sainte-Savine. Les travaux d'aménagement envisagés consistent en la construction de 39 logements collectifs.

La commune de Sainte-Savine appartient à l'aire urbaine de la ville de Troyes dont elle est limitrophe à l'ouest et son territoire s'étend d'est en ouest depuis la vallée de la Seine en direction de la cuesta du Pays d'Othe. Les terrains considérés sont théoriquement constitués de dépôts calcaires anciens de la moyenne terrasse qui entaillent le domaine crayeux établi au cours Crétacée supérieur.

La commune a déjà fait l'objet de nombreuses opérations d'archéologie préventive depuis les années 90. Le terrain considéré était occupé par une ferme et ses dépendances lieu-dit *Le Hamelet*.

Au total, les 11 tranchées réalisées représentent une surface ouverte de 637,04 m², soit un taux de 10,14 % de la surface relevée (6 282 m²).

Ce diagnostic a d'abord permis de préciser la nature du sous-sol, plutôt constitué de craie assez franche dans ce secteur.

Les sondages archéologiques ont également mis en évidence quelques structures excavées, regroupées dans quatre tranchées, et se rapportant majoritairement à l'activité agricole de la ferme bâtie sur les parcelles

concernées, en particulier des fosses d'équarrissage, mais aussi des fosses diverses en lien parfois avec des bâtiments en élévation démolis au préalable. Il faut ajouter la mise au jour d'une potentielle unité architecturale sur poteaux porteurs, non présente sur le cadastre napoléonien de 1808, ni décelable sur les documents plus récents, une annexe dont les vestiges ont piégé du mobilier témoin des XIX^e s. et XX^e s. Mais l'attribution de ces vestiges à un simple ensemble de fosses de plantation est une autre explication possible.

Au final aucun élément tangible ne permet de faire remonter l'origine de la ferme à une période très reculée. Une fondation antérieure au cadastre napoléonien, peut-être dans le courant du XVIII^e s., semble ici le plus probable, avec cependant une majorité des structures excavées découvertes qui se rapportent aux derniers états de l'occupation, c'est-à-dire le courant du XX^e s. d'après les matériaux mis en évidence et le mobilier présent.

Il faut ajouter que ces bâtiments agricoles ne laissent finalement que peu de traces après leur démolition comme le prouve l'absence d'indices marquants concernant un second corps de ferme au sud du premier et pourtant bien visible sur les clichés aériens des années 1950. Ceci prouve un mode de construction peu ancré dans le sol et par conséquent quasi indécélable.

Benoît FILIPIAK

THENNELIÈRES

Voie de Champigny

Haut Moyen Âge –
Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

À la suite du dépôt d'un permis de construire pour un hôtel sur une emprise de 16 000 m² située à proximité immédiate d'une ancienne maison forte médiévale, un diagnostic a été réalisé sur une surface disponible de 8 500 m². Un diagnostic réalisé en 2000 au lieu-dit *La Chamotte* avait bien confirmé à l'époque la présence

de cette maison forte à l'est et au sud-est du terrain, tout comme les archives anciennes.

La commune de Thennelières est située quelques kilomètres à l'est du centre de l'agglomération troyenne, sur le plateau crayeux en rive droite de la Seine. Le

village se tient au fond d'un talweg traversé par un ru, le Melda. La majeure partie de la parcelle repose sur des colluvions calcaires.

La présente opération n'a pas livré de vestiges directement liés à la maison forte et son système défensif, à l'exception de l'extrémité d'un large fossé interprété comme une douve. Cependant une occupation domestique médiévale dense a bien été repérée sur les lieux, sur presque l'ensemble de l'emprise, notamment par la découverte de fosses d'extraction, de fosses silos ou de trous de poteau. La plus ancienne phase de fréquentation a pu s'établir avant la fondation supposée du site fortifié, c'est-à-dire dès le haut Moyen Âge d'après les quelques indices recueillis. Une seconde période, mieux documentée, se rapporte ensuite au Moyen Âge classique, centrée sur la fin du XI^e s., le XII^e s. et le début du XIII^e s., soit justement la période d'édification supposée de la forteresse. Celle-ci serait démolie dès avant et pendant la révolution française. Quelques structures et éléments mobiliers font néanmoins référence à l'Époque moderne. Après cette phase, il est fait mention dans les sources, pour la gestion du domaine correspondant à l'ancien fief, de la ferme actuelle, sans doute bâtie en partie avec les éléments de démolition de la maison forte voisine à la fin du XVIII^e s. ou au début du XIX^e s. Les sondages archéologiques ont ainsi

permis de compléter le plan de ce corps de ferme pour les parties manquantes par la découverte de murs, et de mettre au jour d'autres structures maçonnées, peut-être quelques dépendances, ainsi qu'un puits et un caniveau en dehors du plan reconnu. Ces découvertes plus contemporaines impactent plutôt la moitié est de l'emprise.

Enfin les événements les plus récents se rapportent encore à la démolition de quelques bâtiments anciens dans le courant du XX^e s., à la constitution de remblais, et pour finir à la construction et la disparition de hangars au cours du XX^e s. et la mise en place de réseaux contemporains.

Le site, caractérisé par une densité importante de structures en creux et en élévation, montre un noyau d'occupation assez pérenne entre le haut Moyen Âge et la période contemporaine, en périphérie d'un habitat seigneurial habité entre le Moyen Âge classique et la Révolution Française. L'édification de la ferme actuelle, pour gérer le domaine issu du fief de l'ancien régime, fait suite à la destruction de la demeure seigneuriale initiale. Cette ferme subit à son tour des modifications au cours du temps jusqu'à la volonté actuelle de sa réhabilitation dans un projet hôtelier.

Benoît FILIPIAK

TROYES

18 mail des Charmilles

Contemporain

À Troyes, à l'extrémité sud-est de la tête du « bouchon de Champagne », l'emprise relative à une demande de permis d'aménager (logements étudiants) pour les terrains situés au 18 mail des Charmilles et cadastrés section AR parcelle 975, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic sur une surface d'environ 2 143 m².

Au total six tranchées et deux extensions ont été ouvertes sur 239,51 m². Cela représente un taux d'ouverture de 11 % de la surface réelle disponible.

À l'instar des diagnostics réalisés au sud du canal et dans ce secteur de la Pielle, la seule occupation observée date de l'Époque industrielle confirmant sans doute le caractère marécageux de cette zone aux périodes anciennes. La présence de fossés ou petits chenaux (naturels ou creusés), dont un présente des berges aménagées par un système de pieux pose, en

l'absence de datation de ces pieux, la question de leur origine. Ils témoignent d'une volonté de drainage de ces terrains, de limitation parcellaire et/ou la volonté de les vouer à des activités particulières liées à la nature de cette zone humide (maraîchage, pépinière, moulins, pêche, textile, tannerie, agrément...). Le remplissage terminal de ces anomalies se fait sous la forme de dépot, présentant du mobilier daté entre la seconde moitié du XIX^e s. et le milieu du XX^e s. Les fondations d'un bâtiment en pierres calcaires avec les angles fait de briques, rappellent quelques constructions encore en élévation sur les parcelles voisines. Le mobilier associé à son niveau de démolition situe l'occupation entre la deuxième moitié du XIX^e s. et le début du XX^e s.

Sylvain CANET

TROYES

44 boulevard Danton, rue
Charlemagne, rue Mitantier

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à une demande de permis de construire pour les terrains situés à Troyes et cadastrés section AY, parcelle 148, soit une surface d'environ 300 m².

Ceux-ci se positionnent en limite nord-ouest de la tête du « Bouchon de Champagne », dans la pointe d'un petit îlot triangulaire compris entre le Boulevard Danton et le canal de Trévois, bordé à l'ouest par la rue Mitantier et au nord par la rue Charlemagne. Le canal de Trévois coule à une trentaine de mètres au sud-est de l'emprise et rejoint la Seine à la pointe orientale de l'îlot, à une cinquantaine de mètres de l'emprise.

Les indices d'occupation les plus anciens sont antiques. Il s'agit de mobilier céramique, presque intégralement collecté au sein de l'US 9 entre de 2,55 m et 3,05 m sous le sol actuel. Quelques rares éléments apparaissent en position résiduelle dans les niveaux de remblais postérieurs. Chronologiquement le mobilier couvre une partie du I^{er} s. apr. J.C. et jusqu'à la deuxième moitié du II^e s. au plus tôt. Quelques indices peuvent être plus précoces (période augustéenne, premier quart du I^{er} s. apr. J.-C.) ou plus tardifs (première moitié du III^e s.). L'ensemble de ce mobilier paraît brassé chronologiquement si l'on tient compte des profondeurs d'apparition et donc potentiellement



Dessin et DAO, P. Testard, Inrap

carreau de sol

décor de rosace à l'engobe rouge en creux sous glaçure plombifère jaune

0 1 5 cm

TROYES, 44 boulevard Danton, rue Charlemagne, rue Mitantier
Carreau de sol décoré à l'engobe rouge en creux sous glaçure plombifère jaune
(cliché : P. TESTARD)

issus de niveaux de remblais. Il est à noter l'absence d'éléments caractéristiques des contextes tardifs. Cette information est importante si l'on considère la problématique des limites du *castrum* Bas Empire.

Trois faits archéologiques ont été enregistrés dans les niveaux postérieurs : une inhumation de la fin de la période mérovingienne, une petite tranchée indéterminée et un mur postérieur, moderne à contemporain.

Des éléments osseux humains apparaissent à 2,55 m sous le sol actuel. Les conditions d'intervention ne permettent malheureusement pas d'observer ces éléments plus finement. Les restes appartiennent à un seul et même individu dont le squelette est sous-représenté. Il s'agit principalement des membres inférieurs et supérieurs et de la ceinture pelvienne. Malgré leur fragmentation importante due aux conditions d'intervention (prélevés avec l'engin mécanique) les restes sont dans un bon état de conservation. Le corps est orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est, probablement tête à l'ouest (non observée), regardant vers l'Orient. Aucun creusement n'a pu être observé. Un seul petit clou collecté à cette profondeur constitue un trop maigre indice pour conclure à la présence d'un cercueil. De la même façon le seul fragment de verre collecté ne peut être associé directement à l'inhumation.

La position de cette inhumation (F 1.3, US 11) au sein de l'US 9 laisse fortement présager l'existence de strates non distinctes dans cet horizon brun sombre, des remblais recouvrant probablement ce niveau d'inhumation installé dans des horizons antiques plus anciens.

L'individu inhumé est probablement une femme de plus de 30 ans. Un échantillon a fait l'objet d'une datation radiocarbone qui la situe à 1330 +/- 30 BP. Avec une probabilité de 95,4 % (deux sigma), ce dernier appartient à l'intervalle chronologique 648-766 AD, c'est-à-dire entre la fin de la première moitié du VII^e s. et le début de la deuxième moitié du VIII^e s.

À ce stade de constatation, il n'est pas possible de conclure sérieusement, pour cette inhumation, à un rapprochement avec l'existence dans ce secteur de la ville d'un couvent de moniales dont la fondation supposée remonterait au milieu du VII^e s. L'église Saint-Quentin qui lui succède se positionne en effet à 100 m au sud-ouest de l'inhumation mise au jour, ce qui semble un peu trop éloigné. Sommes-nous en présence d'une

sépulture isolée, d'une sépulture d' « exclu » ou d'une autre petite nécropole, en lien avec une voie ?

Tous les horizons sus-jacents sont vraisemblablement remaniés et à interpréter comme des remblais. En effet la datation du mobilier céramique issus de ces différentes couches ne respecte pas la chronologie stratigraphique relative. En le considérant dans son ensemble, les éléments recensés s'étalent entre le XI^e s. au plus tôt et le XVIII^e s. au plus tard, avec une phase plus marquée au XIV^e-XV^e s.

On notera encore dans ces niveaux de remblais la présence de fragments de carreaux de sol simplement glaçurés ou d'autres à motif ornamental réalisé à l'engobe sous glaçure. Ces matériaux se rencontrent fréquemment en contexte urbain et particulièrement à Châlons-en-Champagne, Reims et Troyes. Ils proviennent vraisemblablement de rénovation ou de destruction d'édifices religieux ou laïcs de prestige et étaient destinés à orner des salles d'apparat ou des lieux de cultes. Ce dernier carreau est assez similaire à un petit ensemble découvert dans l'ancien cellier du chapitre de la cathédrale de Troyes dont la construction est datée par dendrochronologie du milieu du XIII^e s. Ces carreaux pourraient être issus du même atelier.

Une « tranchée » (Fait 2, US 5), suivie sur près de quatre mètres, orientée ouest-sud-ouest/est-nord-est et large de 30 cm, apparaît à 75 cm sous le sol actuel. Elle présente un profil en « U » à fond plat conservé sur 50 cm environ. Le comblement est un limon argileux brun assez meuble qui n'a livré qu'un seul fragment de panse daté au plus tôt du XIV^e s. La fonction de cette structure reste indéterminée dans cette fenêtre restreinte d'observation (drain, installation d'une palissade... ?).

Un reste de mur ou de fondation de mur (Fait 1, US 7) de 60 cm de largeur a été mis au jour transversalement à la tranchée de sondage sous l'US 1. Orienté nord-ouest/sud-est, son arasement apparaît au plus bas à 42 cm sous le sol actuel. Il consiste en un ensemble de blocs calcaires pris dans un mortier crayeux, conservé sur 60 cm environ. Son installation perce l'US 4 dans laquelle est creusé la tranchée (Fait 2, US 5). Il reprend peu ou prou l'alignement de certains murs encore en place de nos jours.

Sylvain CANET

TROYES

65, 67, 69 rue du Grand Véon

Contemporain

Suite au dépôt de permis de construire par la société Troyes Habitat pour des terrains situés à Troyes, à l'adresse 65, 67 et 69 rue du Grand Véon, le service régional de l'archéologie a émis un arrêté de prescription de diagnostic archéologique sur une surface de 2 800 m².

Trois tranchées ont été réalisées sur l'emprise de ce diagnostic avec une superficie d'ouverture s'élevant à 153 m² soit 6,5 % de la surface du projet. La profondeur

des tranchées atteint 1,4 m, avec des sondages profonds à 3,4 m et 3,6 m.

Toutefois, l'opération a permis d'atteindre les niveaux pédosédimentaires en place. Les parcelles ont été remblayées récemment (au cours du XX^e s.) sur une très grande hauteur (au minimum 3,6 m).

Sandrine VISTEL

TROYES

94 mail des Charmilles,
5 rue André Mutter

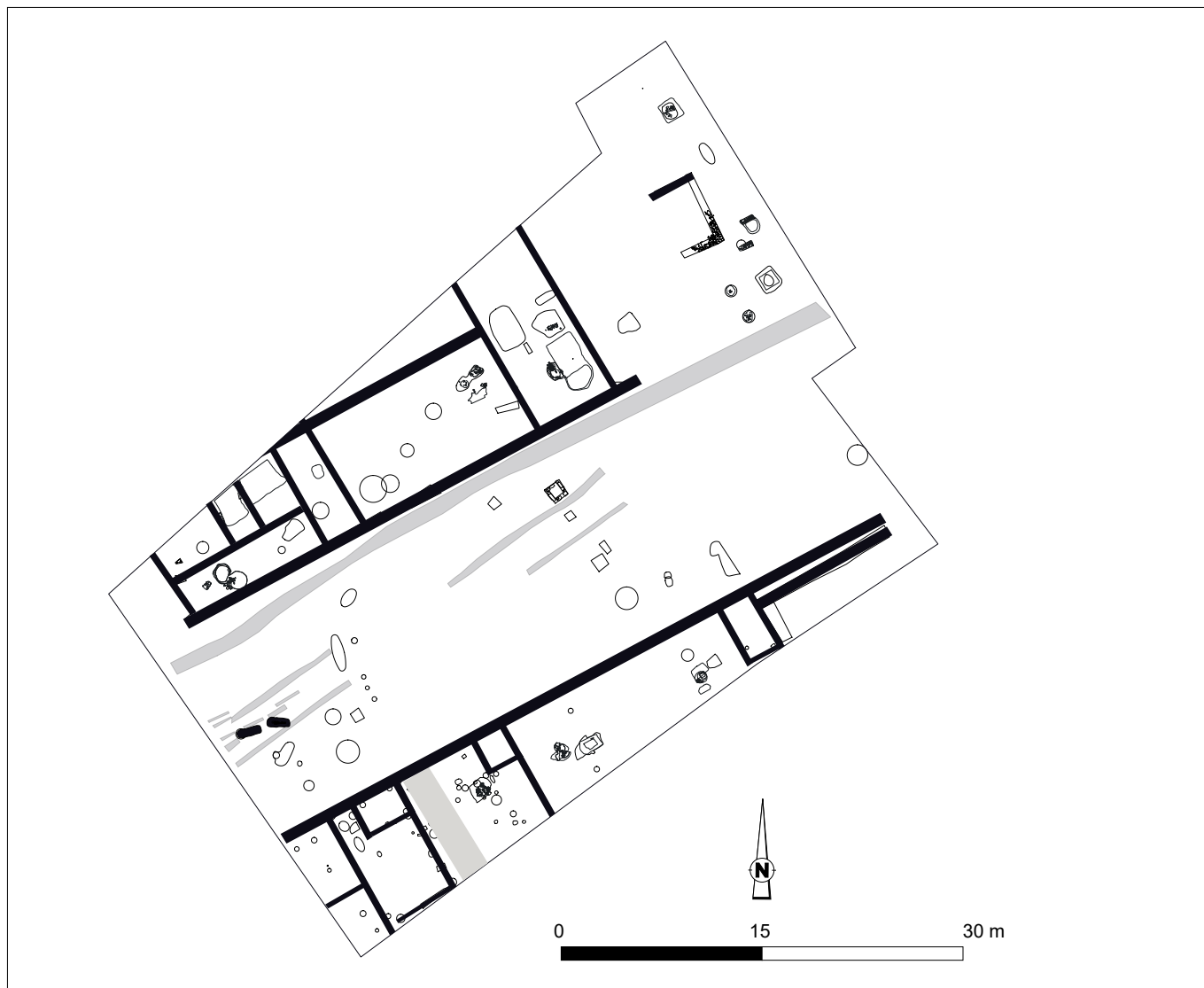
Gallo-romain

Dans le cadre du projet de création de plusieurs bâtiments résidentiels au 98 Mail des Charmilles à Troyes, une opération de diagnostic a été réalisée (Vistel, 2017). Les premières observations ont révélé la présence d'un tronçon de voirie antique, qui pourrait correspondre au *decumanus maximus* de la ville, une multitude de structures à caractère artisanal et domestique de datation gallo-romaine, ainsi qu'une réoccupation de l'espace au début de la période médiévale avec l'implantation d'une nécropole. La datation de l'implantation de cet axe structurant pourra permettre de confirmer les hypothèses de datation de l'implantation du carroyage antique, donc de la création de la ville. Il se pourrait que cet axe, gallo-romain, se superpose à un axe plus ancien, ce qui conforterait l'hypothèse d'une agglomération préexistante. L'enjeu est de mieux comprendre la genèse des villes antiques, création *ex-nihilo* de l'administration impériale, ou réorganisation d'un tissu pré-urbain existant. Il sera aussi intéressant d'étudier les activités qui prenaient place le long de cette rue, habitat certainement, et artisanat très probablement. En effet, la zone de fouille se situe loin du centre-ville, presque à la limite même de l'extension maximale projetée de la ville. Comme cela a déjà été démontré ailleurs, le *suburbium* peut être le lieu d'activités « polluantes » qui sont exclues du centre-ville.

Au vu de la densité de vestiges découverts dans ce secteur en périphérie du centre antique, une prescription de fouille a été émise sur la surface la plus impactée par les constructions. Les enjeux de cette intervention étaient : la datation de cette voie, la caractérisation des activités artisanales et de fait, l'insertion du quartier dans la trame urbaine. Ce site à fort potentiel est occupé du milieu du I^{er} s. av. J.-C. au IV^e s. apr. J.-C. À la fin de l'Antiquité, à une date encore à confirmer, avant ou après l'érection des remparts tardo-antiques, la vocation du lieu change avec l'implantation de sépultures à inhumation le long de la rue.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 27 août au 14 décembre 2018 sur une superficie totale de 2 000 m². Les contraintes techniques du futur projet de construction ont conditionné un seuil plancher d'intervention, fixé à 1,50 m de profondeur. Des sondages plus profonds ponctuels ont été autorisés selon les besoins de compréhension des vestiges ou de la chronologie.

La fouille a permis la mise au jour d'environ 400 structures correspondant à 2500 unités stratigraphiques. Le profil de l'occupation est défini certes par la voie (bien conservée sur environ 1,50 m de hauteur) mais également par des bâtiments érigés



TROYES, 94 mail des Charmilles, 5 rue André Mutter
 Levé topographique
 (relevé : S. GRISARD, Inrap ; DAO : E. CHIRON)

en front de rue, à vocation artisanale et domestique. Si la prépondérance de la voie avait été bien identifiée lors du diagnostic, la part de l'activité artisanale ne semblait pas aussi développée qu'en réalité – le nombre et la qualité des fours et autres structures de travail étant supérieurs à l'attendu.

Le quartier se développe dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C. avec une occupation matérialisée par des structures en creux. Les ouvertures réduites ne permettent pas de caractériser la vocation de ces aménagements. La structuration de l'espace intervient au cours de la période augustéenne avec l'implantation de la voie, constituée de recharges de rognons de silex, et la construction aux abords, d'ateliers et/ou de boutiques. L'activité artisanale perdure tout au long des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. et les bâtiments qui les abritent évoluent d'autant. La voie est également modifiée, passant

d'une simple bande de roulement à une rue aménagée de trottoirs et de portiques.

Les productions sont difficiles à identifier. Les activités de forge et de tabletterie sont bien identifiées – respectivement par la présence de fours de plan caractéristique, et de rejets en quantité de scories et d'ossements taillés. D'autres types de déchets augurent de la cohabitation avec d'autres productions telles que la verrerie ou la boucherie.

Dès le début du I^{er} s. apr. J.-C., une *domus* est implantée aux abords de cet espace artisanal – au sud de la parcelle. Elle est constituée de plusieurs pièces dont une sur une cave de 5 m² dont le contenu a été conservé : un *dolium* presque complet, deux fonds d'amphores, une meule, une chaîne et des fiches bélières en fer (posées sur une étagère près du *dolium*).

La qualité des mobiliers découverts dans cette *domus* (lampes à huile en bronze, enduits peints de couleur rouge) lui confère un statut inhabituel.

L'abandon du site antique est marqué par le remblaiement des espaces artisanaux et l'incendie de la *domus* – ayant fait effondrer le plancher haut de la cave – au cours du III^e s. apr. J.-C. Des bâtiments sur poteaux sont installés, mais leur destination n'est pas encore identifiée. Quelques fragments de céramique du IV^e s. apr. J.-C. ont été collectés de manière éparse dans les structures, indiquant une fréquentation tardive du lieu, mais aucune réelle occupation.

Le secteur est réutilisé à partir du VIII^e s. apr. J.-C. lors de l'implantation d'une importante nécropole à inhumations. Le cimetière (probablement dans le prolongement des sépultures mérovingiennes fouillée par G. Deborde en lien avec la paroisse Saint-Aventin) s'étend le long de l'actuelle avenue du Premier Mai, entre le mail des Charmilles et le boulevard Carnot (Deborde, 2006). Plusieurs tombes ont été identifiées sur les parcelles voisines de celle concernée par la fouille (Louis, 2011 ; Vistel, 2017), et deux sépultures d'enfant ont été mises en évidence sur la voie. Les datations par carbone 14 indiquent un ensevelissement entre le VIII^e et le IX^e s. apr. J.-C.

Aurore LOUIS

TROYES

9bis, 11 et 13 rue des Hauts Trévois

Âge du Fer – Gallo-romain

L'emprise relative à une demande de permis d'aménager (logements) a fait l'objet d'une prescription de fouille (suivi de travaux) sur une surface d'environ 110 m².

En 2015 lors du diagnostic réalisé par G. Deborde dans des conditions difficiles, en raison de la présence d'une nappe aquifère et d'une forte pollution des sols, plusieurs structures excavées (fosses et empreinte de poteaux) ont été observées au toit des formations géologiques superficielles. Elles pourraient être attachées à une occupation du site à la fin de l'âge du Fer et/ou début de la période augustéenne (habitat ?). L'auteur signale que des indices « d'une fréquentation antérieure (Néolithique moyen) » ne sont pas à exclure « dans ce contexte de terrasse alluviale caractérisé par un substrat riche en graviers calcaires » (Deborde, 2015 : notice scientifique).

Aucune structure anthropique n'a pu être détectée aux profondeurs d'intervention, fortement impactées par des niveaux composites remaniés incluant une forte proportion de déblais de démolition (briques, béton, pierre, mâchefer, métal, bois). Des sondages plus profonds ponctuels (TR 1 et 3), réalisés en accord avec l'aménageur, atteignent le terrain naturel constitué de grave grossière dans une matrice sableuse jaune pâle (SD profond 3.1 et SD profond 1.1) ou d'un horizon argileux brun gris (SD profond 3.2). Aucun fait anthropique n'a été mis au jour. Dans la TR 2, des restes de béton font obstacle à des observations plus profondes.

Sylvain CANET

TROYES

Pôle gare

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Dans le cadre du programme de réaménagement des abords de la gare ferroviaire à Troyes (réfection de réseaux, voirie, création d'espaces verts et de stationnement), une fouille d'une emprise de 1 800 m² a

été réalisée dans le sud du boulevard Carnot et au niveau du parking de Coulommière, entre novembre 2017 et juin 2018 (3 phases). Cette opération a permis d'approfondir les connaissances sur l'organisation et l'évolution du



TROYES, Pôle gare

Localisation des vestiges découverts dans le boulevard Carnot en relation avec l'enceinte urbaine de l'état 7 (talus du XVI^e s.) et de l'état 8 (mail du XVII^e s.) sur le cadastre de 1838
(DAO : S. VISTEL et cellule topographique Inrap, Archives départementales de l'Aube)

système défensif de la ville médiévale et moderne et d'appréhender l'évolution de ce quartier péri-urbain de la ville antique et médiévale. Malgré d'importantes contraintes techniques, et en particulier un fond de forme à 0,9-1 m de profondeur (allant ponctuellement jusqu'à 1,5 m), cinq phases d'occupation (12 états) ont été reconnues et renseignent une évolution du secteur depuis l'Antiquité jusqu'au XX^e s.

L'occupation antique (II^e-III^e s., états 1 et 2) est matérialisée par quelques vestiges en creux et un important niveau d'occupation reconnus uniquement dans le sud-ouest du boulevard Carnot. Quelques éléments céramiques et trois monnaies ont été récoltés dans les structures postérieures.

Après un important hiatus chronologique, quelques structures en creux (fosse, silo) ont été observées en limite de fond de forme au sud-est du boulevard Carnot. Leur attribution chronologique repose essentiellement sur les relations stratigraphiques (antérieurs à la fortification), sur les données issues du diagnostic (datation ¹⁴C) et sur de rares éléments de mobilier. Ils semblent appartenir à une phase d'occupation du XI^e-XIII^e s., difficile à caractériser.

Les principaux résultats de cette opération concernent les aménagements successifs liés au système défensif urbain (états 4 à 7).

À partir du XIII^e s., le flanc occidental, comme le reste de l'enceinte, est renforcé pour englober et protéger les quartiers commerçants *intra muros*. Les secteurs fouillés se situent à l'extérieur du rempart et concernent les ouvrages avancés. Deux états de la fortification ont été repérés dans le cadre de cette opération. Dans le secteur Carnot, un premier fossé, profond et à la paroi orientale fortement inclinée, est mis en place au cours du XIII^e-XIV^e s., renforcé dans le secteur de Coulommière par un autre fossé, d'orientation nord-sud, qui pourrait constituer un ouvrage avancé. Le fossé du secteur de Coulommière, dans une zone fortement arasée, est profond de 1,5 m et adopte un profil en V, avec un aménagement en U sur le fond.

Des indices d'une levée de terre extérieure, composée de craie damée, ont été mis en évidence le long de sa limite ouest. L'association d'un profond fossé et d'une levée de terre rappelle les vestiges mis au jour sur la fouille du 44 rue Voltaire et pourrait matérialiser les faux-fossés Saint-Martin et Sainte-Savine. Puis,

au cours du XVI^e s. et afin de s'adapter à l'artillerie, le fossé du secteur de Carnot est remanié et comblé pour laisser la place à un important talus en avant du fossé. Le fond de forme imposé par les travaux n'a pas permis d'étudier un profil complet de ces structures, et notamment de vérifier l'interprétation de ces nombreux remblais (fossé, talus ?) repérés en plan.

Le mobilier céramique récolté dans les remplissages de ces vestiges montre également deux périodes d'occupation : un état de la seconde moitié du XIII^e s. au début du XIV^e s. et un autre de la fin du XV^e s. au début du XVI^e s. Une section de voirie inédite s'intercale entre le glacis et l'enceinte, suivant le même axe nord-ouest/sud-est que l'élément défensif. Sa position spatiale, les relations stratigraphiques et le mobilier recueilli la rattachent au système défensif du deuxième état, sans pouvoir attester s'il s'agit d'un simple axe de circulation destiné aux travaux de mise en défense ou si elle participe pleinement au système défensif (chemin couvert ?). L'étude de sa coupe stratigraphique (conservée sur 1,1 m de hauteur) associée à des prélèvements

micromorphologiques, a permis d'observer au moins cinq couches de circulation, fortement impactées par un passage fréquent de véhicules et de nombreuses recharges de réparation des bandes de circulation.

Les ouvrages défensifs du flanc occidental perdent leur fonction principale au cours du XVII^e s. et des promenades plantées d'arbres sont aménagées autour de ces fossés (état 8). Ces installations paysagères ont été reconnues dans le secteur de Carnot. Des maçonneries formant deux grands bâtiments (60 m² et 148 m²), repérées dans le secteur de Coulommière peuvent également être rattachées à cette période moderne (états 9 et 10). Les éléments mobiliers ne permettent pas de dater leur construction mais l'important corpus céramique rattaché au milieu du XIX^e s. atteste de son abandon lors de la construction de la nouvelle gare ferroviaire entre 1857 et 1858.

Le développement économique et industriel de la ville, à partir de la seconde moitié du XIX^e s., a profondément marqué ce secteur, auparavant périurbain, pour



TROYES, Pôle gare
Vue en coupe du fossé mis au jour dans le secteur de Coulommière
et pouvant appartenir aux faux-fossés Saint-Martin
(cliché : S. VISTEL)

l'intégrer progressivement à la ville (états 11 et 12). La construction de la gare ferroviaire et la mise en place du tramway (1899-1950) ont fortement perturbé les occupations antérieures. Ont ainsi été reconnus des

bâtiments liés au stockage des marchandises dans le secteur de Coulommière et le tracé de l'ancienne ligne de tramway dans le boulevard Carnot.

Sandrine VISTEL



TROYES, Pôle gare
Bâtiments du XVII^e-XVIII^e s. dans le secteur de Coulommière et détruits en 1857-1858
pour la construction de la gare
(cliché : S. VISTEL)

VENDEVRE-SUR-BARSE

Rue Annie et Pierre Micaux

Contemporain

Le diagnostic a été prescrit par le service régional de l'archéologie suite à une demande volontaire de réalisation anticipée pour les terrains situés à Vendevre-sur-Barse et cadastrés section AI, parcelles

103, 104, 113, 114 et 398, soit une surface de 12 919 m². Ceux-ci se positionnent au sud-ouest du bourg, et à environ 700 m au sud-sud-ouest du château.

Les 17 sondages réalisés couvrent 1 367 m² soit 10,5 % de l'emprise disponible (12 975 m²).

Deux anomalies anthropiques ont été reconnues. Il s'agit de deux fossés de drainage de faible ancrage dont l'un a livré des éléments qui l'associent à l'Époque contemporaine.

Deux drains en terre cuite ont été reconnus sans faire l'objet de relevé. Des zones de remblais correspondant aux indications de terrassement contemporain données

par la population locale ont été appréhendées dans le quart sud-ouest de l'emprise.

Seuls deux faits anthropiques ont été enregistrés. Il s'agit de deux fossés de faible empreinte, orientés est-ouest, dont le comblement comportait, pour l'un, des restes de bovidés et un petit fragment de verre d'Époque contemporaine.

Sylvain CANET

VERRIÈRES

La Cérose

Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Moderne –
Contemporain

Vu la demande volontaire de réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique déposée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles par la société Mon Logis, pour les terrains situés à Verrières lieu-dit *La Cérose*, section ZO, parcelle 27 (soit 30 273 m²), un diagnostic archéologique a été prescrit sur une emprise de 30 273 m².

La commune de Verrières est située dans l'Aube, dans la plaine alluviale de la Seine, une dizaine de kilomètres en amont de Troyes, en direction du sud-est. L'emprise concernée, située en rive droite du fleuve, repose sur des formations alluviales anciennes (Fy/Fx).

Les données archéologiques disponibles pour la commune de Verrières commencent à être nombreuses pour l'ensemble des périodes chronologiques mais les opérations de diagnostic réalisées à proximité de l'emprise ont notamment révélé la présence d'anciens niveaux de sols. Le plus récent, formé durant la première moitié de l'Holocène (Atlantique), a notamment livré du mobilier daté de la fin du Néolithique ancien, et le plus ancien, sous-jacent au premier, pourrait remonter au Paléolithique supérieur (sol Alleröd). Enfin une structure funéraire de l'étape moyenne du Bronze final (incinération Ha A2/B1) a été relevée sur l'une des emprises voisines.

Les résultats obtenus sur la présente opération (3 817 m² ouverts soit 12,6 % des terrains) confirment globalement les données précédemment évoquées, à savoir la continuité du complexe de sol humifère de la première moitié de l'Holocène. Ce dernier est ici surmonté d'un dépôt détritique qui témoigne d'une reprise ayant piégé un abondant matériel archéologique (céramique, faune, quelques restes humains) essentiellement daté du Bronze final. En revanche, le paléosol le plus ancien attribué à l'Alleröd n'a pas été reconnu sur la parcelle.

Les données archéologiques recueillies sur la parcelle sont finalement assez riches. Elles débutent probablement au cours de la Protohistoire ancienne par le creusement de fosses cynégétiques à profil en « V ou Y ». En l'absence de datation précise, une fourchette comprise entre le Néolithique moyen II et le Néolithique final peut être proposée. Ces structures impactent spatialement le tiers est de la parcelle.

La seconde phase d'occupation mise en évidence est centrée sur le Bronze final. Elle concerne les deux tiers est de la parcelle. Pour l'étape initiale et l'étape moyenne du Bronze final, des concentrations importantes de mobilier sont présentes dans l'horizon qui recouvre le paléosol humifère, ainsi que sur la terrasse alluviale affleurant à l'aube de la pente. Sur cette dernière, une petite occupation domestique a d'ailleurs été relevée sous la forme de quelques structures (silo, fosses). Elle pourrait être en lien avec ces épandages de mobilier. Quant aux indices d'occupation de l'étape finale du Bronze final, ils se rencontrent plutôt sur la partie haute de l'emprise, à l'est, au sein de quelques contextes restés indéterminés.

Une troisième phase d'occupation se rattache à l'âge du Fer, soit la période Hallstatt final/La Tène A. Assez ténue, elle ne semble présente que dans la moitié ouest de l'emprise, au sein de la partie « basse » de l'emprise matérialisée par quelques structures isolées, en particulier un puits.

Enfin un dernier ensemble de vestiges, tout à l'est, se rapporte à du parcellaire plus contemporain (fossé), même si le comblement des structures recelait d'indices d'anthropisation plus anciens.

Benoît FILIPIAK

